



Téléphone (027) 2 31 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone (027) 3 71 11
Le numéro 50 centimes

NF-FLASH

- 2, 23 : Nouvelles suisses
- 3 : Grand Conseil
- 7 : Chronique financière
- 10, 12 : Sports
- 13, 15, 17, 18, 11 : Le Valais sous la loupe
- 21 : Avis mortuaires
- 22 : Valais dernières
- 24 : Dernières dépêches

CONTHEY
Un ouvrier tué

BERNE
UN SOLDAT
VALAISAN TUÉ

Voir en page 22

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

CONJONCTURE
ECONOMIQUE FLUIDE

Au cours de ces dernières semaines, certaines contradictions sont apparues entre les organismes officiels qui nous donnent des appréciations périodiques sur la conjoncture économique et les milieux industriels. Les premiers fondent principalement leurs jugements sur l'évolution des exportations et les chiffres d'affaires, dont la croissance se poursuit à un rythme satisfaisant. Les seconds se réfèrent davantage au rendement réel de leurs entreprises. Sans doute est-ce à cette différence de point de départ qu'il faut attribuer les contradictions apparues entre ceux qui pensent que les perspectives économiques restent excellentes et ceux dont le jugement est plus nuancé, allant parfois jusqu'au pessimisme.

Ni les uns, ni les autres n'ont complètement tort ni complètement raison. Le fait est que rarement la situation économique a été plus difficile à apprécier, rendant illusoire tous les pronostics. La lecture des rapports des diverses chambres de commerce cantonales est très intéressante. Quand ils analysent la situation des industries de leur région, les auteurs de ces rapports concluent les uns (c'est d'ailleurs la minorité) à une situation favorable et à des perspectives satisfaisantes ; d'autres à une situation encore assez bonne, mais à des perspectives médiocres ; d'autres encore estiment que la situation s'est gravement détériorée. Il est par exemple intéressant de relever que, pour une même branche - l'industrie des machines - la Chambre de commerce de Bâle relève que « l'augmentation plus rapide des salaires et des prestations

sociales dans le pays, ainsi que les fléchissements de la conjoncture, les restrictions de crédit et le chômage qu'ont connus d'importants pays industriels ont eu des conséquences défavorables pour les activités et les bénéfices de nombre d'entreprises », tandis que la Chambre de commerce de Glaris estime que « les chiffres d'affaires et surtout les bénéfices se sont sensiblement accrus. La situation conjoncturelle favorable a permis de reporter sur les prix une proportion importante de l'augmentation des coûts de production ». Ces deux appréciations très différentes montrent à quel point la situation conjoncturelle est fluide et variable. On comprend donc que les points de vue des hommes qui affrontent chaque jour les réalités économiques ne coïncident pas nécessairement avec ceux des économistes qui jaugent l'économie à travers les statistiques.

Un trait ressort de la presque totalité des rapports des chambres de commerce des cantons : le grand problème est l'explosion des coûts. Dans la majorité des branches, elle ne peut être entièrement reportée sur les prix de vente, d'où un amoindrissement des marges qui compromet plus ou moins les possibilités d'autofinancement. Il en résulte, dans l'appréciation de la situation future, une profonde incertitude qui explique les réserves et le pessimisme de beaucoup de chefs d'entreprise, alors même que la situation actuelle garde à maints égards un aspect étonnamment favorable.

Max d'Arcis

LE CONSEILLER NATIONAL ARMAND BOCHATAY
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES MILITAIRES



MONTHEY. - Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction que le conseiller national montheysan Armand Bochatay, démocrate-chrétien, a été appelé, par le bureau du Conseil national, à présider la commission des affaires militaires du Législatif.

Né en 1915, M. Bochatay a obtenu sa maturité au collège de Saint-Maurice en 1935, et son diplôme d'ingénieur civil en 1941 à l'EPF de Zurich. Il dirige actuellement une importante entreprise de génie civil. Cdt du gr génie 50, il connaît très bien les nombreux problèmes qui se posent à notre armée. Par cette nomination,

les pairs de M. Bochatay ont voulu reconnaître et récompenser les qualités et les capacités de ce député.

Le conseiller national Bochatay aura à traiter de problèmes controversés aujourd'hui. Comme on le voit, cette charge ne sera pas de tout repos. Il faudra que M. Bochatay fourbisse et utilise ses armes. Nous le savons habile, intelligent, travailleur efficace, détestant les discussions stériles.

Le « Nouvelliste » félicite M. Bochatay pour cette belle nomination, et lui souhaite beaucoup de satisfactions à la présidence de cette importante commission.

Tantôt amis et tantôt ennemis

Rien ne démontre mieux l'incohérence de la politique intérieure française actuelle que les positions respectives de deux grandes centrales syndicales qui unissent leurs efforts, jour après jour, pour tenter de porter les coups les plus durs au gouvernement et, à travers lui, à notre économie. M. Séguy (CGT) et M. Maire (CFDT) ne s'entendent vraiment que lorsqu'il s'agit de déclencher des grèves et de paralyser l'activité du pays. Lorsque la partie est gagnée, c'est-à-dire quand le pouvoir a cédé, ils reviennent, chacun, les fruits de la Victoire, mais quand c'est l'échec - comme ces temps-ci tant chez Renault qu'à la Sécurité sociale - ils s'attribuent réciproquement les responsabilités de la défaite.

Lorsqu'on veut bien essayer d'aller chercher au-delà de ces torrents de mots, les raisons profondes d'une mésentente chronique, on s'aperçoit que l'union spirituelle n'est pas possible entre les deux leaders, parce que l'un est un politique inféodé au parti communiste tandis que l'autre est, jusqu'à ce jour, un indépendant ennemi de l'emprise politique. N'oublions pas que M. Maire a toujours refusé et continue à refuser le fameux Programme commun de la gauche. Il

est le chantre de l'autogestion que M. Séguy tient pour billevesée et M. Bergeron, leader de FO, pour rêverie sans fondement réaliste. Cette autogestion devant donner le pouvoir aux travailleurs irrite profondément le parti communiste qui ne croit qu'au pouvoir politique assumé par des politiques.

Toutefois, les querelles doctrinales, jusqu'ici, cédaient le pas à l'intérêt commun et ce, d'autant plus, que M. Séguy et sa CGT étaient solidement appuyés sur le plus grand parti de gauche, le parti communiste, tandis que M. Maire flirtait avec les socialistes, les socialistes unifiés de M. Rocard, voire les gauchistes. Or, tout semble changé depuis le congrès tenu par la CFDT, à Nantes, au début du mois.

A la grande joie des communistes, M. Maire s'en est d'abord pris aux gauchistes de la ligue communiste (les trotskystes) avec qui il reconnaît avoir eu tort de croire qu'on pouvait travailler ; à ses yeux ce sont des sectaires brouillons, incapables de mettre sur pied un programme réaliste et encore moins de l'appliquer. Ensuite -

et c'est là la grande nouveauté - le leader de la CFDT a furieusement attaqué les communistes à qui, pour la première fois, il rendait coup pour coup. Pour M. Maire, comme pour la majorité des Français, il y a dans notre pays, deux courants socialistes : celui de Jaurès (représenté par le parti de M. Mitterrand et celui de M. Rocard) et celui de Lénine (représenté par le parti communiste). Or, cette évidence, cette vérité d'expérience, les communistes la refusent : « Curieusement, c'est à partir du moment où la CFDT a rappelé l'existence évidente de deux courants socialistes en France que l'on a vu les militants communistes réagir avec vigueur... Le rejet dans

BILLET DE PARIS
par Charles Exbrayat

les ténèbres extérieures de tous ceux qui pensent autrement (que les communistes), c'est le sectarisme. C'est une méthode de nature religieuse d'excommunier tous ceux qui n'acceptent pas le dogme ; eh bien non, nous n'acceptons pas le dogme... Nous ne sommes pas communistes et nous n'entendons pas le devenir... Parler de convergences entre la CFDT et les forces de droite... c'est à peu près aussi convaincant qu'un procès de Prague... »

On se doute que M. Marchais et le comité directeur du PC ont très mal pris la chose et c'est tout juste si M.

Suite en page 22

JURA : APRÈS L'EAU, LA BOUE



Ci-dessus l'évacuation de la boue. Ci-contre, une des nombreuses routes obstruées par un conglomérat de boue, de pierres et d'autres éléments amenés par l'eau.

DELEMONT. - Dans les régions de Delémont, Moutier, Laufon et Porrentruy, lundi, après le retrait des eaux qui ont regagné les lits des rivières, on s'est employé à enlever la boue qu'elles ont laissée sur leurs passages. Il s'agit maintenant de ramener le Jura-Nord à la vie normale, mais il est encore impossible de dresser et de chiffrer le très lourd bilan des inondations de samedi et dimanche.

Pompiers, hommes de la protection civile, de la voirie et des ponts et chaussées, ouvriers et techniciens des CFF, spécialistes des installations électriques et des interventions contre les hydrocarbures étaient à la tâche

durant toute la journée de lundi, vidant les caves, dégorgeant les bouches d'égouts, déblayant les routes, renforçant le ballast des voies ferrées et prévenant les dangers de pollution de mazout causés par les citernes fissurées.

Dans le domaine des communications routières et ferroviaires, tout ou presque a pu être rétabli, à l'exception de la ligne Moutier - Court - les passagers sont transbordés par cars - de la traversée de Laufon qui est détournée, et de la route Moutier - Souboz qui est interdite en raison d'un affaissement de terrain.

Dur bilan pour les ponts et chaussées : routes défoncées dans le Laufonnais, ponts emportés à Dittingen, Miécourt et Courroux, chaussées ravinées, glissements de terrains à Souboz et dans les gorges de la Scheulte.

Les installations électriques ont également subi d'importants dommages.

Les liaisons téléphoniques avec l'Ajoie sont sérieusement perturbées : un câble s'est rompu à Cornol.

A Porrentruy, la nappe phréatique qui alimente en eau potable la cité est menacée par de l'huile de chauffage.

Il faudra encore plusieurs semaines pour effacer les traces des inondations.



La crise italienne
pourrait se prolonger

Contrairement à ce qu'il avait annoncé plus d'une fois, M. Giulio Andreotti, chef du gouvernement, a renoncé à sa charge sans s'être vu préalablement retirer la confiance que le parlement lui avait votée. Comment expliquer cette incohérence ?

Après la volte-face du récent congrès national de la démocratie chrétienne qui, par suite des manœuvres de M. Fanfani, s'était prononcé pour le retour à la politique de centre-gauche, M. Andreotti pensait bel et bien se présenter devant les Chambres et solliciter un débat général sur la politique. Malheureusement il ne pouvait compter que sur l'appui des ministres libéraux ; les ministres sociaux démocrates et les ministres démocrates chrétiens, eux, estimaient inutile un débat, dont on connaissait déjà l'issue négative pour le cabinet de M. Andreotti. Celui-ci dut se plier. Ainsi, une fois de plus, une décision capitale était prise en dehors du parlement.

De notre correspondant à Rome Georges Huber

Si divergentes que soient les vues des observateurs politiques, italiens et étrangers, tous s'accordent à prédire une crise d'une longue durée, tant paraissent actuellement inconciliables, ou quasi, les positions des futurs partenaires d'une coalition de centre-gauche. Les socialistes sont et demeurent obstinément procommunistes. Quant aux dirigeants démocrates chrétiens favorables à une coalition de centre-gauche, ils savent bien qu'ils feignent parfois de l'oublier - que c'est pour une part à leur prises de position anticommunistes, durant la campagne électorale, qu'ils doivent leur victoire aux dernières élections législatives. Négliger ces engagements et consentir des compromis inacceptables dans leurs négociations avec le Parti socialiste, c'est pour les démocrates chrétiens s'exposer à de grandes saignées lors

des prochaines élections, au bénéfice des partis de droite. On ne se moque pas ainsi des électeurs !

C'est cette opposition irréductible entre l'anticommunisme des démocrates chrétiens, affiché lors de la dernière campagne électorale, et le procommunisme non moins manifeste des socialistes, qui permet

Suite en page 22

Deux alpinistes
disparaissent
au Cervin
Voir en page 22

Tupolev 144

L'enquête devrait durer de longs mois

PARIS. - Les débris du « Tupolev 144 » supersonique soviétique qui s'est écrasé sur Goussainville le 3 juin, lors de la fête aérienne du Salon du Bourget, sont actuellement examinés dans les usines du constructeur, à Voronej.

Des centaines de morceaux ont été retrouvés, qu'il faut désormais étudier un à un. Recueillis par la commission officielle d'enquête franco-soviétique, ces débris ont été recensés et étiquetés - les plus petits placés dans des sacs -, puis transportés à la base militaire de Dugny, face à l'aérogare du Bourget.

Là, ils ont été chargés à bord d'un avion géant « Antonov 22 » qui a dû faire deux aller-retour entre la France et l'Union soviétique. Outre les débris de l'avion, les experts disposent pour leur enquête de films et de photos pris lors de l'accident même, ainsi que d'une partie de la bande d'enregistrement des paroles échangées par les membres de l'équipage. Mais l'élément le plus important fait défaut : la bande d'enregistrement de la « boîte jaune » sur laquelle sont consignées toutes les manœuvres et les pannes dans les dix minutes qui ont précédé l'accident. Cette boîte jaune a bien été retrouvée, mais éclatée, et la bande manquait.

Les enquêtes sur les accidents aériens sont généralement longues et le secret les entoure jusqu'à l'officialisation des résultats publiés en France au « Journal officiel ».

Pour expliquer la catastrophe, deux sortes d'hypothèses sont avancées par les spécialistes qui se trouvaient nombreux ce jour-là au Bourget : la faute de pilotage, la défaillance technique.

L'appareil a « décroché » au cours d'une montée très rapide, alors que les moteurs donnaient le maximum de leur puissance. Dès les premiers instants, la faute de pilotage fut avancée par certains spécialistes. Il leur paraissait anormal en effet qu'un avion aussi lourd que le « Tupolev » (plus

de 100 tonnes au moment de l'accident) effectue une présentation assez semblable à celles réalisées par les appareils militaires beaucoup moins lourds (7 à 15 tonnes). Selon certaines sources soviétiques à Moscou, il aurait été demandé au pilote de faire mieux que le « Concorde », ce qui expliquerait la montée fatale sous un angle vertigineux. Cette version de l'accident a été démentie par le ministre soviétique de l'industrie aéronautique civile, M. Smirnov.

MOUSTACHES SUSPECTES

Beaucoup de spécialistes, après l'étude des films et des photos, croient davantage désormais à la défaillance mécanique. Certains mettent en cause les « moustaches » dont l'avion était doté. Au plus haut de son ascension, les moustaches du « Tupolev » étaient toujours déployées. Lorsqu'il a amorcé sa chute elles n'étaient plus visibles, comme le montrent films et photos.

Certains en déduisent qu'au moins l'une de ces moustaches, celle de gauche, se serait détachée sous l'effet de l'accélération brutale en montée. Elle aurait heurté l'aile, en arrachant une partie, ce qui aurait provoqué une fuite de kérosène. Le carburant enflammé au contact des réacteurs aurait provoqué l'explosion et la désintégration de la partie arrière de l'avion. A moins que, selon d'autres spécialistes, le

repli trop rapide des moustaches ait provoqué le décrochage fatal.

Autre hypothèse avancée : une anomalie d'un des moteurs aurait été la cause initiale du décrochage. Certains affirment qu'une fuite de carburant avait été remarquée lors du dernier passage de l'avion devant les tribunes.

Enfin, des aérodynamiciens mettent en cause la conception même de l'appareil. Ils s'étonnent que le constructeur ait retenu le principe des moustaches qui engendrent des tourbillons sans doter l'avion d'une double dérive.

Si les Soviétiques veulent assurer l'avenir commercial de leur avion, toute la lumière devra être faite sur les causes de la catastrophe. L'U.R.S.S. misait sur cet appareil pour ouvrir le marché mondial à son industrie aéronautique.

Le train devait exploser dans le tunnel du St-Gothard

Dimanche après-midi, plusieurs centaines de voyageurs ont dû quitter précipitamment le train international Ventimiglia-Hambourg. Le convoi a été arrêté en gare d'Ambri-Piotta. Des agents de police tessinois firent irruption dans les wagons priant les voyageurs de sortir. Que s'était-il passé ? Le curé d'Airolo avait reçu un coup de téléphone d'un ecclésiastique de Milan, qui avait été informé qu'un attentat à la bombe avait été préparé. C'est le train direct 427 qui avait été visé par des inconnus. Selon l'ecclésiastique italien, l'explosion devait avoir lieu à 15 h. 40, au moment précis où le train se trouverait dans le tunnel du Saint-Gothard. Le curé d'Airolo ayant averti la police, cette dernière arrêta le train à 15 h. 27.

Une voyageuse raconta cet intermède comme suit : « Quelques secondes seulement après l'arrêt à Ambri-Piotta, un agent de police tessinois fit irruption dans le compartiment, nous priant de sortir, une bombe menaçant d'exploser. Il n'y a pas eu de panique, quelques centaines de voyageurs quittant le train international. Le train fut dirigé sur une voie de garage, et l'on attendit l'heure fatidique, mais rien ne se produisit ». L'heure « H » passée, le convoi fut passé au peigne fin, mais la police ne trouva pas trace de bombe. Le train put repartir avec un retard de 55 minutes.

(ee)

Genève : suite à plus de 500 plaintes pénales Une « banque-bidon » déclarée en faillite

GENEVE. - Cette fois c'est bien fini (sur le plan du profit) pour Intercambio... Parce que sur le plan pénal l'affaire prend un nouveau départ. En effet cette pseu-do-banque (on l'a baptisée la banque qui n'existe pas) vient d'être officiellement déclarée en faillite. Et si ce n'est pas elle (puisque elle n'est que du « vent ») ce sera la « Compagnie financière pour le commerce », qui lui servait de paravent en Suisse, à Genève plus précisément.

Cette mesure était inévitable dès lors que l'on a déjà enregistré plus de 500 plaintes pénales, déposées par les lésés. On pense même que le chiffre des plaignants atteindra bientôt le millier.

Le bilan a été déposé et, depuis le début de juin, le délai pour les productions de créances est ouvert. Les plaignants seront entendus en septembre (après les fêtes judiciaires) par le juge d'instruction Roger Mock, chargé de cet ahurissant dossier.

Les investigations porteront alors sur le fond du problème et elles dureront au moins jusqu'à la fin de l'année, car les vérifications ne seront pas faciles à réaliser. Si le montant des passifs sera relativement aisé à établir (chacun réclamant aujourd'hui l'argent naïvement confié) il sera par contre quelque peu malaisé d'évaluer d'éventuels (et fort problématiques) « actifs ».

Selon les comptes établis à fin septembre 1970, les clients (autant de victimes) versèrent près de 80 millions de francs. Les défenseurs d'Intercambio affirment que les

avoirs correspondent à ce montant. Hélas ! ils sont incapables d'indiquer où ils se trouvent.

Rappelons qu'Intercambio (par le truchement de la compagnie financière pour le commerce) proposait des taux d'intérêt oscillant autour de 10%... et donnait une commission de 5% aux démarcheurs, cela sur des investissements d'une année. On a calculé que les fonds se trouvaient amputés de 20% au départ (en tenant compte du fait que la société devait assumer de gros frais).

Il était donc inévitable que la mésaventure soit au bout de l'aventure, d'autant plus que la firme, mal inspirée jusqu'au bout, fit elle-même des placements désastreux, accorda des prêts fantaisistes et dut encaisser des coups de bourse.

Actuellement, les trois inculpés qui furent arrêtés dans le cadre de cette affaire se morfondent toujours dans leurs cellules de la prison de Saint-Antoine, à Genève.

Ils ont à ce point pris conscience de la déconfiture de leur situation qu'ils n'ont même pas renouvelé leur demande de mise en liberté provisoire...

Mais si ces trois-là sont résignés, d'autres par contre, sont inquiets... ce sont les trois patrons du groupe, les dirigeants, recherchés à l'étranger et qui pourraient bien tomber prochainement dans les mailles du filet de la police. Peut-être en Hollande, dit-on. Car l'enquête se développe outre-frontière, cette escroquerie ayant pris une dimension internationale.

R.T.

Contre-façon de montres suisses

Des Suisses enquêtent à Hong-Kong

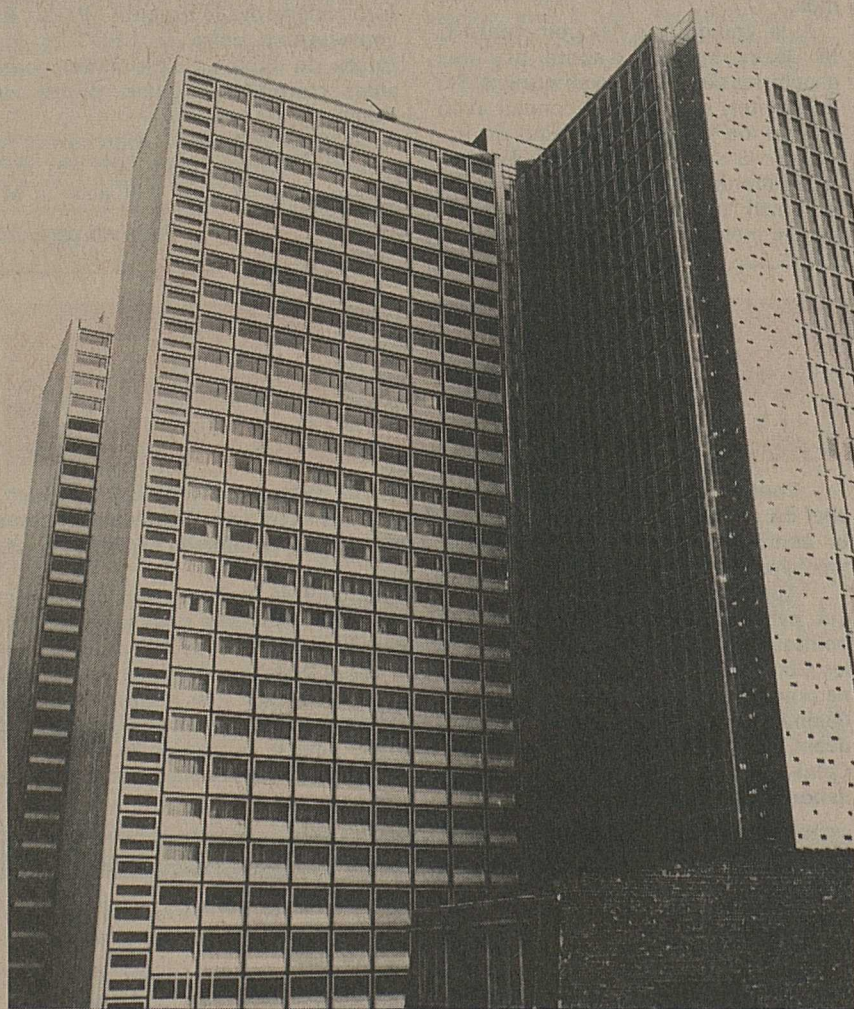
HONG-KONG. - Une délégation helvétique séjourne à Hong-Kong pour y enquêter sur une activité qui inquiète la Suisse : la contre-façon de ses montres-bracelets.

La délégation est conduite, apprend-on, par M. Jean Benoit, chef de la section suisse d'Interpol et vice-président d'Interpol international, assisté de M. Dominique Thomas, directeur des affaires extérieures de la Fédération suisse des fabricants d'horlogerie. Leur mission les a conduits notamment à consulter la police de Hong-Kong, l'Association locale des importateurs de montres et le Centre d'information régional de l'horlogerie suisse.

La contre-façon de montres jouissant de la traditionnelle renommée helvétique a pris des proportions alarmantes à Hong-Kong. Certains horlogers clandestins y fabriquent maintenant en série des boîtiers qu'ils munissent d'un cadran suisse dissimulant un mouvement de manufacture... soviétique.

L'article ainsi assemblé est alors exporté en fraude vers divers pays du sud-est asiatique et de l'Extrême-Orient, à des prix défiant toute concurrence.

La Suisse au cœur de l'Europe



LE DIRECTEUR : UN VALAISAN

Le premier hôtel de la chaîne suisse Lendi Hôtels SA a ouvert ses portes le 3 mai 1973 à Bruxelles. Situé en plein centre de la capitale belge, dans le Manhattan Center, cet hôtel quatre étoiles s'orientera notamment vers une clientèle d'hommes d'affaires. L'hôtel comprend 465 chambres, dont 60% à un lit, le solde se divisant en doubles et une quarantaine de suite-studio, soit un total de 625 lits.

Toutes les chambres de l'hôtel, chambres individuelles et chambres doubles, sont dotées de salle de bain, téléphone à sortie directe, radio, bar automatique qui met à la disposition du visiteur un choix de quatorze boissons. Les consommations sont, par un système électronique, portées directement en compte. Le Lendi Bruxelles est dirigé par M. Pierre Gentinetta, un Valaisan de 35 ans, directeur général.

150 gendarmes à l'affût

LUCERNE. - Lundi matin a débuté en pays lucernois une campagne de la prudence, qui durera jusqu'à samedi. Le but de la police est de rendre la population attentive aux dangers de la route et de faire appel à la prudence des automobilistes. Quelque 150 agents de police seront sur les routes du canton. « Haend Sorg » (soyez prudents), tel est le slogan lancé par la police lucernoise. Dans six grandes communes du canton seront organisées au cours de cette semaine de la prudence des manifestations intéressantes, un concours, traitant de questions routières, permettant de gagner de nombreux prix. Précisons à l'intention des automobilistes d'autres cantons qui auraient l'intention de se rendre en Suisse centrale ces prochains jours : de nombreux contrôles seront effectués sur les routes. La prudence et le fair-play sont à l'ordre du jour.

BANQUE NATIONALE SUISSE

ZURICH. - Au cours de la semaine dernière, l'encaisse-or est restée inchangée à 11 893 millions et les réserves de devises se sont réduites de 43,8 millions pour se chiffrer à 11 844 millions de francs au 22 juin 1973. Cette variation est due principalement à des cessions de devises à l'administration fédérale en vue de la couverture de ses paiements courants. Les crédits accordés par l'institut d'émission ont diminué de 5,7 millions de francs : les effets sur la Suisse ont fléchi de 4,6 millions et les avances sur nantissement de 1,1 millions de francs : ces deux compte figurent au bilan pour 83 et 5 millions de francs ; ces deux comptes figurent au bilan pour 83 et 5 millions de francs respectivement.

La circulation des billets s'est accrue de 444,7 millions pour atteindre 15 719

millions de francs. Les engagements à vue ont baissé de 887,7 millions et s'inscrivent à 7 178 millions de francs. Sur ce montant, 5 434 millions reviennent aux comptes de virement des banques, du commerce et de l'industrie qui ont fléchi de 930,5 millions de francs. La réduction est en partie liée à l'accroissement de la circulation des billets. Elle résulte, en outre, principalement du fait qu'un certain nombre de banques ont dû verser, sur un compte spécial à la Banque nationale, le tiers du dépassement de l'accroissement autorisé de leurs crédits constaté à fin d'avril 1973. Ainsi, parmi les engagements à terme, la rubrique, comptes spéciaux a augmenté de 401,7 millions pour atteindre 402 millions de francs. Ces fonds resteront bloqués pendant trois mois au moins. Quant aux autres engagements à vue, ils se sont accrus de 42,8 millions et se chiffrent à 1 744 millions de francs.

Chrétiens et Eglises dans la vie politique

C'est à Lyon que les Semaines sociales tiendront leur 60^e session du 5 au 10 juillet 1973. Elles veulent commémorer dans sa ville natale le centième anniversaire de la naissance de leur fondateur Marius Gonin.

Le thème choisi : « Chrétiens et Eglises dans la vie politique », traduit l'importance grandissante de la politique dans l'existence quotidienne des citoyens, et des questions qu'il pose au regard de la

conscience. Il continue et approfondit les analyses de l'Episcopat à Lourdes et de la Fédération protestante de France à Caen en 1972.

Soucieuse de respecter le pluralisme, la Semaine se propose de définir les éléments du combat politique en faisant appel à des hommes d'horizons différents. Elle recherchera quelle place peuvent y prendre les chrétiens, et quelles exigences leur formule l'évangile, pour être réellement au service de tous les hommes.

Pour éviter des positions trop désincarnées, elle s'attachera à confronter des chrétiens de tendances diverses voire opposées sur quelques points chauds : violence et non violence - lutte des classes - justice internationale.

On entendra en particulier des historiens, des politologues et des sociologues (Alfred Grosser, André Latreille, Henri Madelin, René Rémond, René Pucheu, Jean Rivero), des théologiens (Charles Bonnet, Joseph Templier) et des hommes engagés de façon diverse (Bernard Porte, Claude Bernardin, François Borella, Jean Foyer, Jean-Marie Daillet, les généraux Beauvallet et de Bollardière, André Jeanson, Jean de Fabrègues, Jean Offredo, Philippe Farine).

Des assemblées partielles permettront des rencontres sur des problèmes concrets : Tiers-Monde et développement ; les travailleurs immigrés en France ; la course aux armements et le commerce des armes ; la lutte contre les pauvretés. Elles seront complétées par des carefours et des réunions de groupes de travail pour ceux qui voudraient prolonger leurs recherches sur tel sujet à leur choix.

La Semaine sociale est ouverte à tous. On peut s'inscrire pour toute la session (80 francs, moins de 25 ans : 40 francs) ou venir pour une journée ou une séance. Logement, repas, garde d'enfants assurés avec un minimum de frais.

Renseignements, programme, fiches d'inscription : Secrétariat permanent des Semaines sociales, 16, rue du Plat - 69288 Lyon Cédex 1, tél. (78) 37.22.12.

Hôte d'honneur du 54^e Comptoir suisse

LE PORTUGAL ANNONCE UNE BRILLANTE PARTICIPATION

Pour la seconde fois, une première invitation officielle remontant à 1957, le Portugal sera l'hôte d'honneur du prochain Comptoir suisse dont il occupera le pavillon de l'entrée principale. Dès aujourd'hui, les organisateurs, représentés, à Lisbonne, par le Département pour le développement des exportations, annoncent une très brillante participation qui, selon l'usage, sera placée sous le haut patronage de l'ambassade du Portugal en notre pays.

Ce pavillon officiel mettra en évidence les produits des principaux marchés portugais à l'exportation. L'artisanat, représenté par le meuble, la verrerie, la céramique et l'orfèvrerie ; le prêt-à-porter, chaussures et vêtements ; les produits alimentaires justifiant l'ouverture d'un bar pour la dégustation des célèbres porto rouges et blancs. Le secteur industriel sera essentiellement constitué par les matériaux de construction. Répartie en d'harmonieux alvéoles, l'exposition sera embellie d'une somptueuse décoration florale, animée par des défilés de mode, complétée par des stands d'information économique et touristique évoquant les sites du pays, les

us et coutumes de sa population. Il sera servi d'excellentes spécialités typiquement portugaises au restaurant du Rond-Point animé par de la musique folklorique ; au cinéma de Beaulieu, de beaux films en couleur seront projetés chaque jour.

Co-signataire de l'AELE, partenaire de la Suisse au sein de cette association, le Portugal, on le sait, se distingue par son intégration progressive à l'économie européenne, par l'accord qu'il a négocié et signé avec la CEE, conséquence directe de l'entrée du Royaume-Uni et du Danemark dans cette communauté. Ses relations commerciales avec la Suisse sont cependant encore fortement déficitaires et sa participation officielle à la 54^e foire de Lausanne doit contribuer à rééquilibrer la balance des échanges en accroissant, par l'effet de « création de commerce », les exportations portugaises en notre pays.

La journée du Portugal est d'ores et déjà inscrite au programme du 54^e Comptoir suisse le lundi 10 septembre, la cérémonie d'inauguration officielle du pavillon d'honneur se déroulant en présence d'éminentes personnalités des deux pays.

SP

Session prorogée de mai 1973 du Grand Conseil

« petites questions, interpellations, postulats et motions »

Hier matin, dès 9 heures, le Grand Conseil était convoqué pour sa session prorogée de mai 1973.

En ouvrant la séance, le président Charles-Marie Crittin, rappelle la réception qui sera réservée, ce mardi 26, au conseiller d'Etat Franz Steiner par ses concitoyens.

Il relève les assemblées importantes qui se sont déroulées dans notre canton en cette fin de printemps et notamment celles de la Société suisse des cafetiers-restaurateurs et hôteliers, de la Société suisse des hôteliers, celle des préposés aux poursuites et faillites, celle des délégués des communes suisses. Ceci est un sympathique hommage à notre canton et à l'esprit d'organisation de nos concitoyens.

M. Crittin félicite ensuite des Valaisans qui firent honneur à leur petite patrie et particulièrement M^{me} **Pierrette Micheloud**, qui vient de se voir attribuer le prix Edgar Poe, une récompense aussi bien pour les lettres suisses que valaisannes, M. **Jérôme Crittin**, président du conseil d'administration de Coop-Suisse, M. **Guy Evêquoz**, champion suisse à l'escrime, le FC Sion, brillant 3^e du championnat suisse de ligue nationale A, M. **Hubert Bumann**, nouveau président de l'UVT, M. **Paul Schmidhalter**, élu président de l'Association valaisanne des clubs de ski, M. **Jean Daetwyler**, lauréat du prix de la Fondation Rünzi et le recteur **Pierre Evêquoz**, qui s'est vu attribuer le prix de la ville de Sion.

Le président du Grand Conseil remercie ensuite le Conseil d'Etat pour la vigoureuse protestation adressée à Berne contre la limitation des ouvriers étrangers. Une telle réglementation porte un préjudice très grave au canton du Valais, spécialement à son tourisme. Il assure le Conseil d'Etat de l'appui total du Grand Conseil.

Enfin, il adresse un hommage à M. **Siegfried Théler**, ancien député, décédé dans l'accomplissement de son devoir lors d'un accident survenu dans le tunnel du Lœtschberg.

Assez de publicité !

Au nom du bureau, M. Crittin propose des mesures pour lutter contre la

prolifération des petites questions, interpellations, postulats et motions. Il souligne qu'à la session de mai, seulement, les députés en ont déposé 57. Il est clair que devant une telle situation le secrétariat du Grand Conseil est submergé. Aussi, le bureau aimerait-il que dorénavant toutes ces petites questions, interpellations, postulats et autres motions, soient déposées sur le bureau du président de la Haute Assemblée. Ils ne seront plus photocopiés ni distribués, et le président donnera lecture des titres seulement.

Enfin de session, tous ces papiers seront réunis en une seule petite brochure qui sera remise au bureau et aux membres du Conseil d'Etat.

Au nom du groupe démocrate chrétien du Haut-Valais, M. **Schmidhalter**, quoique comprenant parfaitement les raisons qui dictent cette mesure, ne peut approuver sans autre cette innovation. Il estime que l'on n'a pas le droit de priver les députés du droit à l'information et demande que les groupes puissent discuter de cette proposition.

M. **Pierre Moren**, au nom du groupe démocrate chrétien, pense que cette proposition est absolument conforme à l'article 73 du Règlement du Grand Conseil.

M. **Morisod**, quoique surpris par cette innovation, reconnaît qu'il faut enfin mettre de l'ordre en cette matière. Mais on ne peut demander aux députés de prendre une décision sans autre réflexion.

Il approuve l'intervention de M. **Schmidhalter** et demande le renvoi à mardi ou mercredi de la discussion afin de permettre aux groupes d'en réfléchir.

Cette invitation de renvoi est appuyée par M. **Bellwald** au nom du groupe chrétien social du Haut-Valais. Enfin, M. **Vogt** est d'accord de revenir plus tard sur le sujet, au nom du groupe radical démocratique. Il reconnaît aussi qu'il y a un abus manifeste dans l'emploi de ces questions, interpellations, postulats et motions qui, très souvent, ne visent qu'un but publicitaire. Chacun a du reste pu remarquer que ces interventions écrites n'avaient parfois d'autre but que d'être publiées dans la presse et que, par la suite, les députés s'empres- saient joyeusement de les mettre dans

les tiroirs aux oublis, ne répondant même pas aux invitations du bureau et du Conseil d'Etat de développer de telles motions. Il faut donc mettre un terme à ces abus.

M. **Crittin** remercie les interpellateurs et devant l'opinion de la grande majorité se montre d'accord, au nom du bureau, de renvoyer la discussion à un de ces prochains jours. Il rappelle que ce ne sont point là des mesures de brimades envers les députés, mais bien que le Grand Conseil, en tant que tel, ne veut plus cautionner et si possible faire obstacle au caractère trop publicitaire de certaines de ces interventions.

Le président de la Haute Assemblée donne ensuite lecture d'une lettre adressée par les députés jurassiens membres du Rassemblement jurassien.

M. **Crittin** demande aux députés de ne pas ouvrir la discussion à ce sujet, ce qui est admis tacitement.

Plan d'aménagement

M. **Blanc** intervient au sujet du plan d'aménagement du territoire. Il est clair que les députés vont déposer une avalanche de questions, porte-parole qu'ils sont de leurs concitoyens inquiets du sort que leur réserve ce plan. Il demande donc au bureau de prévoir une place dans l'ordre du jour de cette session pour pouvoir débattre cette matière aussi importante qu'urgente.

M. **Crittin** indique que jeudi 28 juin le Grand Conseil sera appelé à débattre du décret relatif au subventionnement des plans d'aménagement locaux et régionaux et des travaux d'étude des concepts régionaux de développement. Il sera aisé dès lors d'élargir le débat et de donner ainsi satisfaction à M. **Blanc**.

Protection des eaux contre la pollution

En deuxième débats, les députés se penchent sur cet important sujet. Le **Novelliste** en a abondamment parlé

lors des premiers débats qui se sont déroulés la première semaine de février. Nous ne nous y attarderons donc pas.

Toutefois, avant de voter l'entrée en matière, le député **Bernard Morand** s'inquiète de la façon dont le problème a été abordé. Il aurait aimé que cela soit fait plus intelligemment et que l'on donne des garanties notamment quant à la nappe phréatique et à la compensation des terrains. Il estime le décret beaucoup trop restrictif, que l'on a tendance à mettre la charrue devant les bœufs et surtout relève que le Grand Conseil n'est pas un agent d'exécution d'ukases bernois généralement mal pensés.

MM. **Steffen**, président de la commission et **Bender**, chef du département lui répondent. Effectivement le problème de la compensation n'est pas résolu car il doit l'être dans le cadre de l'aménagement du territoire. D'autre part, il ne faut pas oublier que nous sommes en présence du décret d'application d'une loi fédérale et qu'il doit être soumis pour approbation au Conseil fédéral.

Le Conseil d'Etat a reçu, le 18 juin, une promesse formelle des experts fédéraux de l'office de l'environnement selon laquelle la loi sera interprétée avec le maximum de souplesse pour tenir compte des contingences régionales.

Enfin, il serait illusoire de vouloir refuser ce décret puisque, d'abord cela prêterait les communes qui attendent les subventions de l'Etat et qui ne pourraient dès lors les toucher, et, ensuite, le Conseil d'Etat pourrait rendre obligatoire l'application de la loi, non par décret, mais par simple ordonnance, comme cela s'est fait dans d'autres cantons.

L'entrée en matière n'étant pas combattue, la discussion est ouverte pour l'étude des articles du décret.

Celle-ci a permis au conseiller d'Etat **Bender** de répondre au député **Claude Rouiller**, sur l'obligation ou non des communes de prélever des contributions et des taxes pour assurer le financement de la construction et de l'exploitation des réseaux d'égouts, des stations d'épuration d'eaux usées, des services de ramassage et des ins-

tallations de traitement d'ordures ou de tous autres déchets et sous quels critères. Le Conseil d'Etat pense, qu'en ce domaine, il faut préserver l'autonomie des communes.

Quant aux critères, les modalités en seront fixées dans le règlement d'application.

Le député **Mollia** ayant maintenu sa demande de modification du début de l'article en « les communes doivent prélever des contributions... » au lieu de « les communes peuvent prélever », cette proposition est repoussée par 83 voix contre 7.

La séance est ensuite levée pour permettre aux groupes de se réunir.

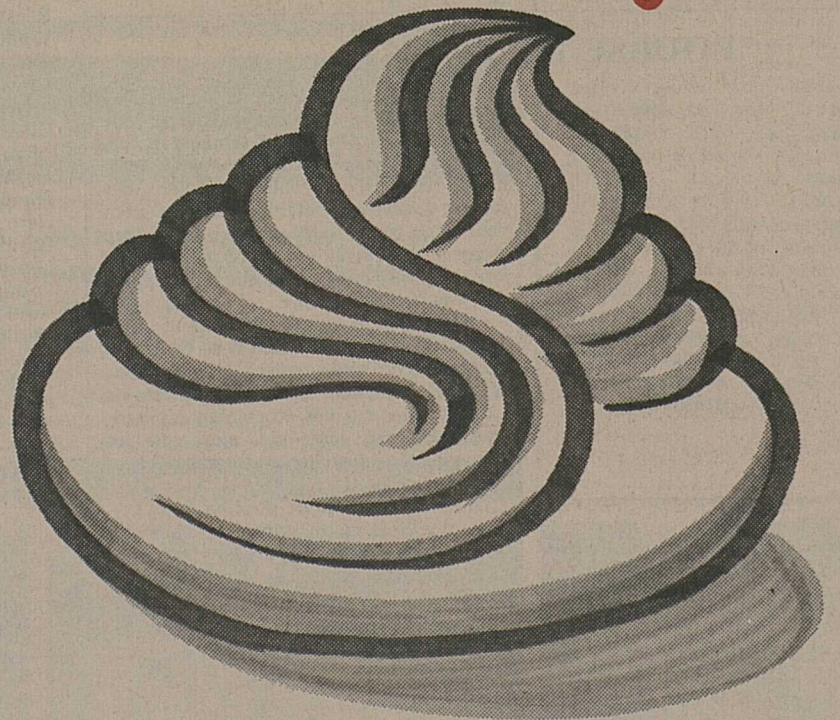
Ordre du jour de la séance de mardi 26 juin 1973

1. Motion Charly Darbellay et consorts concernant la politique du subventionnement différentiel N° 174 ;
2. Interpellation urgente Walter Bittel, concernant la situation financière des communes, N° 188 ;
3. Motion Daniel Lauber, Paul Schmidhalter et consorts concernant l'émission d'un emprunt à mettre à la disposition des communes pour la construction d'égouts et de canalisations d'eaux usées, N° 190.
4. Décret d'application de la loi fédérale du 8 octobre 1971 sur la pollution des eaux contre la pollution (2^e débats). Suite.

Tagesordnung der Sitzung vom Dienstag, den 26. Juni 1973

1. Motion Charly Darbellay und Konsorten betr. die Politik der abgestuften Subventionen, N° 174 ;
2. Dringende Interpellation Walter Bittel betr. die finanzielle Lage der Gemeinden, N° 188 ;
3. Motion Daniel Lauber, Paul Schmidhalter und Konsorten betr. die Ausgabe einer Anleihe zugunsten der Gemeinden zwecks Bau von Kläranlagen und Abwasserkanalisationen, N° 190.
4. Ausführungsdekret zum Bundesgesetz vom 8. Oktober 1971 über den Schutz der Gewässer gegen Verunreinigung (2. Lesung).

Action Crème à Fouetter
jusqu'à fin juin
Vous économisez
au moins Fr. 1.- par litre.
Dans tous les magasins



La crème est un produit frais, pur et naturel.
A la crème - quelle différence ! UCPL

COJO

JUS d'orange
exotic
100 % pur

~~1.95~~
le litre

1.30

riche en vitamines C

Sierre
Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener tél. 5 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé à l'hôpital ou à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 5 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Ambulance. - SAT, tél. 5 63 63.
Dépannage de service. - Jour et nuit: tél. 5 07 20.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, par M. André Allégroz, tél. 4 24 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean Tél. 5 10 16, Eggs et Fils, tél. 5 19 73.
Ermitage. - Dancing du Bois de Finges ouvert jusqu'à 2 heures tous les jours.
Groupe AA. - Réunion tous les mardis à 20 h. 30 au café National. Tél. 5 11 80 (Simon).

Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 h., de 13 à 16 h. et de 18 à 20 h., tél. 2 15 66.
A.A. - Réunion le mercredi à 20 h., à l'hôtel du Midi, tél. 2 10 12.
SION. - Cours d'accouchement sans douleur tél. 2 00 23 (en cas de non-réponse 2 10 16 entre 14 et 17 heures).
Service du dépannage du 0,8. - Tél. 2 38 59 et 2 23 95.
Service de piquet. - (Union professionnelle de l'automobile) De nuit: de 18 à 9 heures. Garage des Nations tél. 2 22 22.
C.S.F.A. - 1^{er} juillet, promenade Gspon-Visperterminen, inscription jusqu'au 25 juin 1973, au numéro de Tél. (027) 3 92 37 ou au 2 30 52.

Groupe A.A. « Octodure ». - Café du Midi, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. Case postale 328, 1920 Martigny. SOS-Urgence, tél. 026/5 36 33 et 026/2 12 64.
Manoir, Ex-voto du Valais. - Ouvert tous les jours jusqu'au 16 septembre de 14 à 18 heures. Jeudi de 20 à 22 heures.

Saint-Maurice
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, tél. 3 66 85.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19 François Dirac, tél. 3 65 14 - Claudine Es-Borlat, tél. 3 70 70.

Monthey
Pharmacie de service. - Pharmacie Coquoz tél. 4 21 43.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 19 17 ou 3 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites: chambres communes et mi-privées: mardi, jeudi, samedi et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 19 h.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, tél. 4 20 22. - J.-L. Marmillod, tél. 4 22 04. - Antoine Rithner, tél. 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Viège
Pharmacie de service et ambulance. - Appeler le N° 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.

Brigue
Pharmacie de service et médecin de service. - Appeler le 11.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Dépôts de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS. - Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS. - Garage Moderne, tél. 3 12 81.

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

- Melon
- Blanquette de veau grand-mère
- Riz
- Framboises

« La seule manière de surmonter la vie, c'est de l'aimer »
 Georges Bernanos

LE PLAT DU JOUR: Blanquette grand-mère

Pour 4 personnes: 600 g de veau dans la noix ou la sous-noix; morceaux chers, il est vrai, mais sans déchets. Si l'on veut faire économique, demander de la poitrine ou de l'épaule. Faire couper la viande en gros dés et la dorer légèrement (vraiment à peine) dans le corps gras choisi (graisse beurrée) ajouter un gros oignon haché et laisser étuver un court moment. Mouiller de vin blanc (2 dl) ajouter deux carottes partagées dans leur longueur ainsi qu'un oignon piqué d'un clou de girofle; laurier, sel et poivre. Mijotage à feu réduit une heure environ.

Préparer ensuite un roux blond avec beurre, farine. Le mouiller de bouillon, aussi 2 dl et laisser cuire un instant; verser sur la viande en incorporant 1 dl de crème; corser avec une pincée d'épices. Délayer deux jaunes d'œufs dans un peu de sauce de blanquette mise à part et verser cette liaison dans la cocotte en remuant bien. Chauffer sans laisser bouillir.

SAVEZ-VOUS CHOISIR UN MELON?

Choisir un melon est tout un art, il faut rechercher ceux qui sont lourds qui ne sonnent pas creux sous le doigt; qui cèdent facilement à la pression sur la face opposée au pédoncule, celui-ci étant prêt à se détacher du melon qui doit toujours être vendu avec 3 cm de queue au moins. Son parfum garant de sa saveur ne se développe guère qu'au moment de sa maturité.

Diététique: la framboise

La framboise riche en vitamine C et en sucre contient de l'acide citrique et malique qui lui donnent son agréable saveur acidulée. Rafraîchissante, dépurative, apéritive, diurétique, anti-scorbutique, laxative, elle convient aux tempéraments bilieux, aux rhumatisants, aux personnes

souffrant d'embarras gastro-intestinaux et d'épurations cutanées et aux constipés chroniques. Son sucre étant de la lévulose, elle est permise aux diabétiques.

En outre la framboise active les glandes sudoripares qui, disséminées au nombre de 2 à 3 millions sur toute la peau secrètent la sueur. Une cure de framboise est donc indiquée aux personnes transpirant insuffisamment.

Nous répondons à nos lectrices

- Pourriez-vous nous donner la définition de certains mots utilisés très souvent lorsqu'il s'agit de beauté et qui nous sont inconnus?

Lifting: opération chirurgicale pratiquée en clinique qui consiste à inciser la peau dans les cheveux et derrière l'oreille pour la retendre.

Aérosol: inhalation d'un produit sous forme de brouillard.

Eye liner: fard à yeux, liquide ou compact, dont on se sert au moyen d'un pinceau pour dessiner un trait fin sur la paupière supérieure, à la racine des cils.

Sauna: bain d'air chaud qui permet au corps nu de supporter une température élevée en transpirant abondamment et en se débarrassant ainsi de ses toxines.

CONNAITRE VOS DROITS

Que se passe-t-il lorsqu'un commerçant refuse un paiement par chèque alors que les frais encourus sont irrécupérables (boissons, repas, etc.) et que le client n'a plus suffisamment d'argent sur lui?

Un commerçant n'a pas droit de refuser un chèque sauf:

- si une pancarte ou un avis placé bien en vue du public mentionne le fait que les chèques ne sont pas acceptés;

- si le client débiteur d'un chèque, ne peut prouver son identité. Dans les autres cas, le commerçant est tenu d'accepter le paiement par chèque.

Sion

Pharmacie de service. - Pharmacie de Quay tél. 2 10 16.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Hôpital. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaires des visites, tous les jours de 13 à 15 h et de 19 à 20 h., tél. 3 71 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, tél. 3 71 91.
Pompes funèbres. - Barras S.A. tél. 2 12 17; Erwin Naefen et Vuissoz, tél. 2 66 41 et 2 16 88; Max Perruchoud, tél. 2 16 99; 5 03 02, 5 18 46; Sédunoises, tél. 2 28 18; Vœffray, tél. 2 28 30.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 2 33 33; place du Midi. Tél. 2 65 60.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires ouvert du lundi matin au samedi à midi. Epicerie VEGE, Mme G. Rumeaux, rue Pratifiori 29, tél. 2 11 58.
Baby-Sitters. - Tél. 2 38 20 (de 12 à 14 heures); 2 42 03 (dans la matinée seulement); 2 96 63 (durant les heures des repas).

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Vouilloz tél. 2 21 79.
Médecin de garde. - Dr. Bessero tél. 2 11 28.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 h. et de 19 h. à 20 h. Chambres privées tous les jours de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour les week-ends et les jours de fête. - Appeler le 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. - SOS d'urgence, tél. 2 11 55 5 44 61.
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, tél. 2 22 95. - Gilbert Pagliotti, tél. 2 25 02. - Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, tél. 2 26 86, 2 24 13 et 2 15 52.
Service de dépannage. - Garages des Nations tél. 2 22 22.
CAS et JO: Vendredi 29 juin, réunion pour la sortie de dimanche et la course de la cabane Rambert.

Les aquanautes



météo

Beau fixe!

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera beau et chaud. Quelques formations nuageuses se développeront sur les crêtes du Jura, des Préalpes et des Alpes. La température en plaine atteindra 10 à 15 degrés en fin de nuit et 22 à 27 l'après-midi. Vents faibles et variables. Limite du zéro degré vers 3200 m.



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPÉENS

PARIS: bien disposée. On note une majorité de titres en hausse modérée dans des échanges moins actifs que vendredi.
FRANCFORT: affaiblie. Effritement des cours dans un volume d'échanges relativement faible.
AMSTERDAM: affaiblie. Notamment les internationales, sauf Hoogovens. Banques et assurances incisées. Maritimes et plantations plutôt meilleures.

BRUXELLES: irrégulière. Aucune tendance bien précise n'a pu se faire jour.
MILAN: affaiblie. Toute la cote s'est repliée dans des transactions peu animées.
LONDRES: légèrement irrégulière. Les écarts dans les deux sens sont souvent très peu prononcés.

Bourse de Zurich

Suisse	22.6.73	25.6.73
Viège-Zermatt	130	132
Gornergratbahn	760 D	760 D
Swissair port.	637	630 D
Swissair nom.	587	585
UBS	4095	4075
SBS	3675	3675
Crédit suisse	3675	3675
BPS	2130	2125
Elektro-Watt	3250	3230
Holderbank port.	537	538
Interfood port.	5975	5950 D
Motor-Columbus	1520	1525
Globus nom.	4100 D	4100 D
Réassurances	2680 D	2655
Winterthur-Ass.	1880	1880
Zurich-Ass.	7075	7150
Brown Boveri	995	995
Juvena nom.	2670	2650
Ciba-Geigy port.	2205	2190
Ciba-Geigy nom.	1110	1105
Fischer port.	920	920
Jelmoli	1535	1500
Héro	4310 D	4310
Landis & Gyr	1400	1390
Lonza	1760	1765
Losinger	1350 D	1350 D
Nestlé port.	4395	4400
Nestlé nom.	2520	2500
Sandoz port.	6150	6175
Sandoz nom.	3500	3475
Alusuisse port.	2170	2170
Alusuisse nom.	980	980
Sulzer	3040	3035

Bourse de New York

USA et Canada	22.6.73	25.6.73
Alcan Ltd.	89 1/4	87 1/2
Am. Métal Climax	91 D	89 D
Beatrice Foods	73 1/2	72
Burroughs	680	672
Caterpillar	169	171.65
Dow Chemical	156 1/2	157 1/2
Mobil Oil	206	204 1/2
Allemagne		
AEG	165 1/2	164
BASF	179	175 1/2
Bayer	158	158
Demag	226 D	227
Farbw. Hoechst	167 1/2	163 1/2
Siemens	322	322
VW	178	175 1/2
Divers		
AKZO	83 1/2	82 1/2
Bull	47 3/4	48
Courtaulds Ltd.	12 D	12 D
de Beers port.	29 1/4	29 1/2
ICI	22	21 1/2
Péchiney	118 1/2	118 1/2
Phillips Glœil.	58 3/4	58 1/4
Royal Dutch	130	129 1/2
Unilever	161 1/2	160 1/2

Bourse de New York 22.6.73 25.6.73

American Cyanam	23 7/8	23 3/4
American Tel & Tel	51 1/8	51 1/8
American Tobacco	39 3/4	39 1/4
Anaconda	17 3/4	17 1/2
Bethlehem Steel	26	25 7/8
Canadian Pacific	17 1/4	16 3/4
Chrysler Corporation	23 5/8	23
Creole Petroleum	17	17
Dupont de Nemours	162 1/4	159 1/2
Eastman Kodak	132 3/8	129 1/8
Ford Motor	54 3/8	53 5/8
General Dynamics	16 1/4	16 1/4
General Electric	57 1/8	56 1/8
General Motors	65 7/8	66
Gulf Oil Corporation	23	22 1/2
IBM	316 3/4	308 3/4
International Nickel	29	28 3/4
Int. Tel & Tel	30 5/8	29 7/8
Kennecott Cooper	24 1/4	24 1/8
Lehmann Corporation	153/4	14 3/4
Lockheed Aircraft	5 3/4	5 1/4
Marcor Inc.	18 1/4	18 1/8
Nat. Dairy Prod.	43	43 1/8
Nat. Distillers	14	13 5/8
Owens-Illinois	30 7/8	30 3/4
Penn Central	1 3/4	1 5/8
Radio Corp. of Am	23 1/8	23
Republic Steel	23 1/2	23
Royal Dutch	42 1/4	42
Standard Oil	95	95 3/8
Tri-Contin Corporation	11 1/2	11 1/2
Union Carbide	35	34 7/8
US Rubber	10 7/8	10 7/8
US Steel	28 7/8	28 1/2
Westing Electric	33 3/8	32 1/4
Tendance faible	Volume: 11.660.000	
Dow Jones:		
Industr.	880.05	869.13
Serv. pub.	103.88	102.70
Ch. de fer	155.87	154.36

Changes - Billets

France	71.—	73.50
Angleterre	7.70	8.05
USA	3.—	3.10
Belgique	7.95	8.25
Hollande	110.50	113.25
Italie	47.50	50.50
Allemagne	117.50	120.—
Autriche	16.—	16.40
Espagne	5.15	5.45
Grèce	9.50	11.50
Canada	3.—	3.10

Prix de l'or

Lingot	11 475.—	11 700.—
Plaquettes (100 g)	1 175.—	1 215.—
Vreneli	105.—	112.—
Napoléon	82.—	90.—
Souverain (Elisabeth)	100.—	106.—
20 dollars or	515.—	560.—

Bourses européennes

Air Liquide FF	401	403
Au Printemps	136.30	135.50
Rhône-Poulenc	191.50	202
Saint-Gobain	201.40	203.80
Finsider Lit.	450	440
Montedison	1015	991
Olivetti priv.	1980	1980
Pirelli	1680	1650.50
Daimler-Benz DM	381.50	381.50
Karstadt	379	392
Commerzbank	179	177
Deutsche Bank	238	237
Dresdner Bank	188.50	187.50
Gevaert FB	1515	1510
Hoogovens FLH	76.50	73.40

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de banque suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co Overseas S.A., Genève.



CINEMAS

SIERRE	Bourg Tél. 027 5 01 18	ARDON	Cinéma Tél. 027 8 15 32
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans DRACULA 73 avec Christopher Lee - En couleurs			
SIERRE	Casino Tél. 027 5 14 60	FULLY	Michel
Jusqu'à mercredi à 20 h. 30 - 16 ans Le hold-up du siècle avec Warren Beatty, Gert Frobe, Goldie Hawn dans DOLLARS Un film d'action et de poursuites époustouflantes			
MONTANA	Le Casino 027/7 27 64	MARTIGNY	Etoile Tél. 026 2 21 54
Ce soir à 21 heures L'ŒUF de Claude Berry avec Guy Bedos, Bernadette Lafont et Marie Dubois			
CRANS	Le Cristal Tél. 027 7 11 12	MARTIGNY	Corso Tél. 026 2 26 22
Ce soir relâche LE FLEUVE Un film de Jean Renoir A 22 heures - 18 ans Un film d'angoisse pour public averti! TERREUR AVEUGLE de Richard Fleischer avec Mia Farrow			
SION	Arlequin Tél. 027 2 32 42	ST-MAURICE	Zoom Tél. 025 3 64 17
Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - Dimanche à 15 heures Shaft LES NUITS ROUGES DE HARLEM un film de Gordon Parks Le policier le plus foudroyant avec la musique sensationnelle de Isaac Hayes Parlé français - Couleurs - 16 ans			
SION	Capitole Tél. 027 2 20 45	MONTHEY	Monthéolo Tél. 025 4 22 60
Jusqu'à dimanche à 20 h. 30 - Dimanche à 15 heures - En grande première ELLE COURT ELLE COURT LA BANLIEUE un film de Nicole de Buron avec Marthe Keller, la Suisse de Paris, Jacques Higelin, Annie Cordy C'est en tous les cas une des plus belles réussites du cinéma comique français Parlé français - Couleurs - 16 ans			
SION	Lux Tél. 027 2 15 45	MONTHEY	Plaza Tél. 025 4 22 90
Ce soir relâche 4 MOUCHES DE VELOURS GRIS Un policier diabolique!			
SION	Rex	BEX	Rex
Dernière soirée à 20 h. 30 Des frivoles et truculentes CONFESSIONS D'UNE FOLLE D'AMOUR Dès 18 ans - Pour public averti			

Vos annonces : PUBLICITAS

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Centrale de Sion
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027 2 31 51 - 52 Chèques postaux 19 - 274.
André Luisier, rédacteur en chef, F. Gérard Gessler, rédacteur principal, Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puppe, rédacteur de nuit, Gaspard Zwissig, rédacteur de jour, Jean-Pierre Bahler et Jacques Mariéthoz, rédacteurs sportifs, Pierre Fournier, rédacteur stagiaire.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RECEPTION DES ANNONCES :
Publicitas SA, Sion avenue de la Gare 25, téléphone 027 3 71 11, Télex 3 81 21.

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES :
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/2 31 51 jusqu'à 23 h.)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annoncées de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITE :
Annonces : 40,5 centimes le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames : 1 fr. 50 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 75 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.
Réclames tardives : 1 fr. 90 le millimètre.



LA PHOTO insolite



On n'arrête pas le progrès...

... même à l'entrée d'une église, comme le montre notre photo. Dans le cadre du 8^e rallye suisse de la Madone des Centaures, samedi, quelques-uns des 2500 participants ont assisté à la messe en compagnie de leur moto...

SMC FUNDS		
Intern. Tech. fund	9.91	9.07
Crossbow fund	6.89	6.81

PLANS DE LA SOCIETE NOMINEE DE GENEVE		
Affiliated fund	D 6.20	6.71
Chemical fund	D 10.39	11.36
Technology fund	D 5.87	6.43
Europafonds	DM 39.87	
Unifonds	DM 23.60	
Unirenta	DM 39.61	
Unispecial	DM 60.73	

NOUVELLISTE Votre journal



TELEVISION

Suisse romande	Suisse italienne
18.15 (C) Téléjournal 18.20 (C) Présentation des programmes 18.25 (C) Vacances-jeunesse Fanfreluche raconte 19.00 (C) Le neveu d'Amérique 19.15 (C) Un jour, une heure 19.40 (C) Téléjournal 20.00 (C) Un jour, une heure 20.15 (C) André Gillois L'écrivain raconte ses souvenirs des « Français en chapeau melon » 21.05 (C) Le Soleil se lève à l'Est 1 ^{er} épisode 22.00 (C) Le vrai visage des Andes Peuples oubliés de la cordillère 22.20 (C) Téléjournal	18.25 (C) Pour les enfants 19.05 (C) Téléjournal 19.15 (C) Rencontres 19.50 Pages ouvertes 20.20 (C) Téléjournal 20.40 Magazine régional 21.10 Heures désespérées 23.00 Aujourd'hui aux Chambres fédérales 23.05 (C) Téléjournal
Suisse alémanique	France 1
Schulfersenen 9.10 und 9.50 Der Pinsel als Waffe 10.30 und 11.10 Die Nutzung des Vakuums 17.00 Das Spielhaus 17.30 Karibische Expedition 18.15 Hablamo's español (24) 18.45 De Tag isch vergange 18.50 Tagesschau 19.00 Dick und Doof 19.30 Die Antenne 20.00 Tagesschau 20.20 Die Schweiz im Krieg 21.20 Sport 73 22.05 Tagesschau 22.15 Jazz-Scene	12.30 Miditrente 13.00 24 heures sur la une 13.15 Treize heures magazine 13.46 Je voudrais savoir 18.20 Vivre au présent 18.40 Pour les jeunes 18.55 Splatch 19.20 Actualités régionales 19.45 24 heures sur la une 20.18 Graine d'ortie 20.35 Show Joe Dassin 21.35 Pourquoi pas ? 22.35 Jazz session 23.10 24 heures dernière
	France 2
	14.30 (C) Aujourd'hui madame 15.15 (C) Une place dans la foule 19.00 (C) Des chiffres et des lettres 19.20 (C) La parole est aux grands partis politiques 19.44 Le neveu d'Amérique 20.00 (C) I.N.F. 2 20.35 (C) Les dossiers de l'écran La marche sur Rome. Film Débat 23.25 (C) I.N.F. 2

Notre sélection du jour

UN NOUVEAU FEUILLETON : LE SOLEIL SE LEVE A L'EST

Jean-François Allard le héros du nouveau feuilleton Le Soleil se lève à l'est n'est pas un personnage imaginaire. Il était né à Saint-Tropez en 1785. Général français, il fut aide de camp du général Brune. Il quitte la France après l'assassinat de celui-ci en 1815, gagne les Indes où il réorganise à la française l'armée du maharaja de Lahore. Ranjit Singh le charge ensuite d'une mission analogue dans la cavalerie sikhe, qu'il mène victorieusement contre les Afghans en 1837.

Il meurt à Peshawar, le 23 janvier 1839. Voilà la vie de l'homme. Une vie suffisamment aventureuse pour exciter l'imagination du scénariste Claude Brulé qui a brodé sur cette existence réelle des épisodes, certains vrais, d'autres nés de l'imagination.

Le premier épisode se passe en 1815 à Saint-Tropez, où Allard est revenu, déçu de la manière dont s'est terminée l'aventure napoléonienne. Il a été chassé de l'armée, il est suspecté par la police. Il lui vient l'idée d'une entreprise folle : libérer Napoléon, en utilisant un sous-marin, construit au Havre par Fulton, quelques années auparavant.

Pour les jeunes Fanfreluche raconte : le cirque.

L'émission Témoins nous présente André Gillois, qui fut longtemps à la Radio française un animateur apprécié, auteur d'une longue série d'interviews de qualité « Qui êtes-vous ? ». Il participe à l'émission Témoins. Il évoque la vie des résistants français réfugiés à Londres pendant la seconde guerre mondiale, ceux qui avaient choisi de répondre à l'appel du 18 juin du général de Gaulle.

Le vrai visage des Andes, qui termine la soirée est le début d'une série de Jean-Christian Spahni.



Sottens

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55.

6.00 Bonjour à tous !
Miroir-première
6.35, 8.10 La route, ce matin
6.59 Horloge parlante
7.00 Le journal du matin
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Cent mille notes de musique
9.05 A votre service !
10.05 Bande à part
11.05 Mardi-balade
12.00 Le journal de midi
Midi-mystère
12.25 Communiqués. Météo
12.29 Signal horaire
12.30 Miroir-midi
12.50 Mardi les gars !
13.05 Carnet de route
14.05 Réalités
15.05 Concert chez soi
16.05 Le rendez-vous de 16 heures
Feuilleton : Un homme
16.50 Bonjour les enfants !
17.05 Fallait le faire
17.30 Bonjour-bonsoir
18.00 Le journal du soir
Revue de la presse suisse alémanique
Le micro dans la vie
19.00 Le miroir du monde
19.30 Magazine 73
20.00 Le passe-partout
20.30 Soirée théâtrale : Le roi cerf
22.00 Club de nuit
23.30 Anthologie du jazz
23.55 Miroir-dernière

Second programme

8.00 Informations et revue de la presse romande
8.15 D'une parole à l'autre
9.00 Portrait sans paroles
10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande
10.15 Radioscolaire
Je présente ma localité
Vivent les vacances !
10.45 Nos patois
11.00 Université radiophonique internationale
Les états de sommeil et le rêve
11.30 Approche de la musique pop
12.00 Midi-musique
14.00 Musik am Nachmittag
17.00 Musica di fine pomeriggio
18.00 Bonjour-bonsoir
18.30 Rhythm'n pop
19.00 Emission d'ensemble
20.00 Informations
20.05 Le magazine de la musique
20.30 Les sentiers de la poésie
21.00 Les nouveautés de l'enregistrement
22.00 Nocturnes

Beromunster

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25.

6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Fanfare. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Rhapsodie russe. 11.05 Bagatelles sonores. 11.30 Musique champêtre. 12.00 Magazine agricole. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 L'or du Rhin, Wagner. 16.05 Visite aux malades. 16.30 Pour les personnes âgées. 17.30 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Hit-parade. 20.30 La Beatles-story. 21.50 Chansons des années 50. 22.25 Jazz. 23.30-1.00 Pop 73.

Monte Ceneri

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00.

6.00 Disques. Concert du matin. 7.10 Sport. Arts et lettres. 7.20 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuilleton. 13.25 Contrastes 73. 14.05 Radio 2-4. 16.05 A tu et à toi. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Dernières nouveautés du disque. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Accordéon. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants populaires romains. 21.00 Théâtre en dialecte. 22.05 Notre terre. 22.35 Jazz. 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

Gagner... plus, encore plus, toujours plus !

Si c'est là votre souhait, nous vous offrons l'«atout-clé» de votre réussite : un produit exclusif et sans concurrence, que nous vendons, depuis plus de dix ans, avec succès.

Un poste d'
agent de vente

en Suisse romande est encore vacant, voulez-vous tenter votre chance ?

Si vous aimez le travail sérieux et régulier, si vous désirez doubler vos gains et que vous possédiez une voiture personnelle, alors n'hésitez pas à nous téléphoner sans tarder, au 022/58 19 21, pour un premier contact.

18-1262

ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour :

- 1 ferblantier appareilleur
- 2 menuisiers (longue durée)
- 2 cimenteurs
- 2 dessinateurs en bâtiment

La réservation vous garantit un salaire en cas de non travail. Renseignez-vous.

1950 SION, 9, rue de la Dent-Blanche - Tél. 2 05 95
1870 MONTHEY, Centre commercial de Crochetan - Tél. 4 22 12

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

Jeff Hawke
SYDNEY JORDAN
A-218
QUI... ?

Copyright opera mundi - L.E.S.

... UNE VOIX PUISSANTE ÉCLATE Soudain dans LA TÊTE DE HAWKE I

CHACONNAR!

A SUIVRE

Offres et demandes d'emplois

ESCHLER-URANIA
Rue de Lausanne 47
1950 Sion

Nous engageons pour nos nouveaux magasins de Sion

vendeurs-magasiniers

au courant des accessoires pour automobiles, pièces détachées, électricité et radios.

Se présenter sur rendez-vous
Tél. 027/2 90 44

36-2225

Couple seul, habitant près de Lugano, cherche

femme de ménage

(âge moyen, de langue allemande, française ou italienne)
Meilleures conditions de salaire et de logement.

Réponses sous ch. S 03-353248 à Publicitas, 4001 Bâle.

Nous engageons

machiniste

pour pelle mécanique 40 tonnes, neuve

chauffeur poids lourds

pour camion bétonnière

Travail régulier dans le centre du Valais.

S'adresser à Forasol SA, Sion
Tél. 027/3 28 56

36-28183

Nous cherchons

manœuvre d'atelier

- Entrée tout de suite
- Excellent salaire
- Travail varié
- Place stable

S'adresser au
GARAGE DU NORD S.A., SION

Tél. 027/2 34 13

36-2831

On cherche

jeune cuisinier ou commis sommelier (ère) remplaçant(e)

Buffet de la Gare, Sion
Tél. 027/2 17 03

36-1205

On cherche

jeune fille ou dame

pour servir au magasin et aider au ménage.

Tél. 027/5 14 62

36-28254

Musicien, longue pratique, spécialiste des cuivres, **cours fédéraux de direction A, B et C**, prendrait

direction de fanfare

Maurice Rouiller, Martigny
Tél. 026/2 28 51
(heures des repas)

36-90586

Jeune fille au pair

cherchée pour famille à Zurich, parlant anglais et allemand, pour garder deux petits enfants. Les jeudis et week-ends libres. Début le 15 août pour une durée de 4 à 8 mois.

Dr W. Bottenberg, (CH) 8105 Adlikon
Loowiesenstrasse 47

44-301756

Cherche

musiciens

pour formation d'un orchestre

Tél. 026/4 17 59
(le soir et heures des repas)

36-28017

Etudiant

18 ans révolus, cherche emploi

Libre tout de suite jusqu'à fin juillet.

Tél. 027/5 44 38

36-28253

Jeune homme

16 ans, cherche emploi pour juillet.

Tél. 027/2 50 83
(heures des repas ou à partir de 20 heures)

36-300948

Annonces diverses

Jeunes filles

Pour le choix d'un

beau trousseau moderne

la maison Robert Perrin chemin d'Arche 2 Monthey est à votre service.

Tél. 025/4 19 78
(sur rendez-vous)

36-425148

A vendre d'occasion

salles de bains fourneaux potagers à bois ou électriques plusieurs frigos

S'adresser à André Vergères Conthey-Place
Tél. 027/8 35 39

36-27306

Après nos expositions, profitez de nos

machines à laver

automatiques, linge et vaisselle, garanties comme neuves. Bas prix (Nos occasions dès Fr. 300.-)

Tél. 026/2 26 74

A vendre

magnifique buffet anglais

en palissandre

Tél. 027/2 35 26

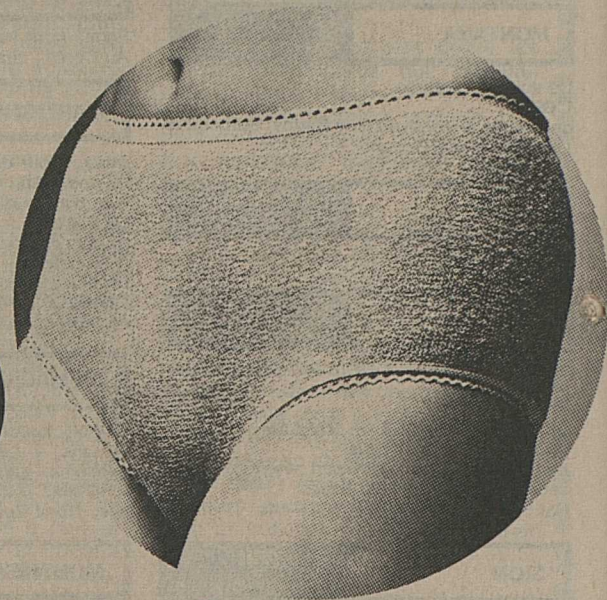
36-28257

Prix MIGROS

toujours plus appréciés



Slips dames
coton/HELANCA/éponge stretch.
Paquet de 2 slips 4.50



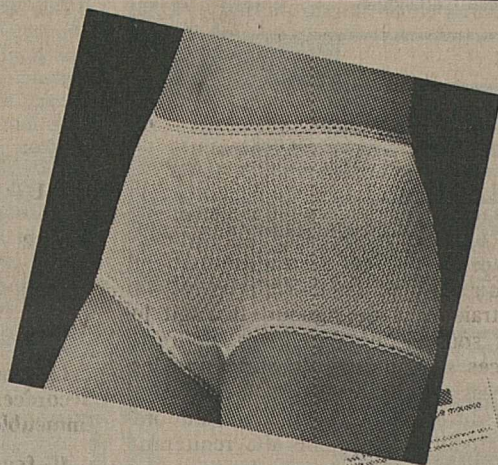
2 paquets =

4 slips

7.50

au lieu de 9.-

3 paquets - 6 slips 11.25 au lieu de 13.50 etc.



Slips dames
en coton/transfer-jacquard aéré.
Tailles 38 à 46.

2 slips 4.30

Collants dames
crêpe mousse, 20 deniers, partie supérieure, talons et pointes renforcés. Grandeurs I-III.

2 paires 3.-

Sous-vêtements fillettes
coton/viscose, côtes 1x1, turquoise, jaune et rouge. Diverses grandeurs.

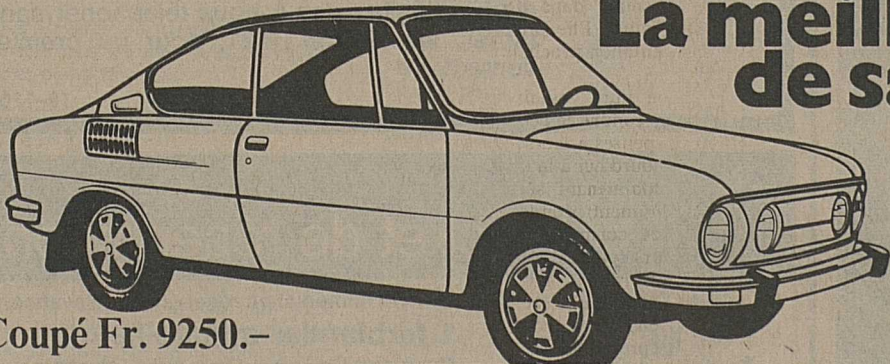
Chemise dès 3.50

Slip 2.-

MARCHÉS MIGROS

La meilleure de sa classe: SKODA

dès Fr. 6850.-

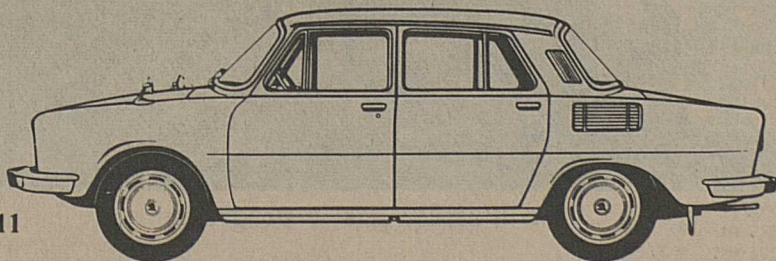


Coupé Fr. 9250.-

SKODA
ne triche pas - un essai vous en persuadera.

A.P. Glättli AG 8305 Dietlikon ZH Tél. 01 93 31 31 et Zürich, Hofwiesenstr. 10, Tél. 26 17 11
Automobiles

Toutes les voitures sont équipées de: pneus radiaux, freins à disques à double circuit, pare-brise verre laminé, alternateur, essuie-glace à 4 vitesses, signalisation d'alarme, lampe de contrôle pour les freins, aération forcée, bouches à aération mobiles.



Fully: Armand Gay, garage de Fully. Pont-de-la-Morge: Charles Kislig, atelier Meili. Saint-Léonard: René Zwimpfer, garage Stop

BAL ANNUEL DU HC MONTANA-CRANS

Salle Ancienne Cécilia, Chermignon

Samedi 30 juin 1973 dès 20 heures

L'ÉVÉNEMENT FINANCIER DE LA SEMAINE

Vente d'immeubles aux étrangers

En vertu des pouvoirs dont il disposait, selon l'arrêté fédéral du 8 octobre 1971 sur la sauvegarde de la monnaie, le Conseil fédéral édicta à fin juin et dans les premiers jours de juillet 1972 une série d'ordonnances et arrêtés visant à freiner l'accès en Suisse de capitaux étrangers.

Les événements monétaires, qui sont survenus depuis lors, prouvent que notre exécutif suprême avait vu juste. On peut même se demander rétrospectivement si ces mesures étaient suffisantes, tant l'attrait du franc suisse s'est amplifié depuis lors sur le marché international des capitaux.

Au surplus, il convient de faire état de l'inflation persistante, pour ne pas dire galopante, qui sévissait à l'époque déjà dans les Etats financièrement forts, dont la Suisse, ce qui donnait à ces mesures d'urgence une justification supplémentaire.

L'accroissement de la tension eut pour conséquence le déploiement d'un nouveau dispositif défensif à fin 1972.

Que serait devenu sans cela le franc suisse dans la tempête qui se déclencha dès le début de 1973? Le dollar a cédé une nouvelle fois face aux autres monnaies fortes. Qu'on le veuille ou non, il demeure malgré tout l'unité de mesure majeure du commerce mondial. Face à lui, le franc suisse ne fait hélas pas le poids. L'impérative qui a motivé l'intervention de juin 1972 s'est donc vue confirmée par la suite. Il fallait agir énergiquement, ce qui fut fait. Le dosage devait dépendre de l'évolution future. Il suivit effectivement, ainsi que nous l'apprend le rapport du Conseil fédéral du 18 avril 1973.

Parmi toutes les mesures d'urgence prises à l'époque, celle visant à l'interdiction de vendre des immeubles à des étrangers frappa tout spécialement les cantons à caractère touristique, le Valais en particulier. A la rigueur initiale succéda cependant une application plus nuancée tenant compte de facteurs impératifs.

LES CAS DE RIGUEUR

Ils revêtent deux formes différentes selon qu'elles émanent de l'acquéreur ou du vendeur. Toutefois, chaque demande est étudiée individuellement. Il n'est donc pas question d'accorder des autorisations globales pour une région ou pour une catégorie de personnes. Le message du Conseil fédéral est très explicite à ce sujet. Il spécifie notamment le cadre appliqué aux demandes de dérogation de la manière suivante :

« Selon la pratique constante, un requérant ne peut être autorisé, à titre exceptionnel, à acquérir un immeuble

que s'il justifie d'un intérêt légitime au sens défini dans l'arrêté fédéral du 23 mars 1961 instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger et qu'il peut au surplus faire valoir un traitement de rigueur. Il en va notamment ainsi lorsque le requérant risque de ne pouvoir se loger pour avoir de bonne foi résilié avant le 26 juin 1972 le contrat de bail de son appartement précédent (soit en vertu d'une autorisation cantonale soit en vertu d'une dispense le déliant de l'obligation de requérir le permis) et qu'il n'a pas encore en mains de contrat, passé en la forme authentique, portant acquisition d'immeuble ou d'appartement. Il en va également ainsi des réfugiés qui obtiennent des autorisations à titre dérogatoire lorsqu'ils ne trouvent pas de logement convenable, mais séjournent depuis au moins quatre ans en Suisse, sont assimilés et peuvent certifier que l'apport personnel requis est du capital suisse. On mentionnera enfin les requêtes de salariés étrangers qui travaillent depuis longtemps dans l'économie suisse et que leurs employeurs envoient pour un certain temps, à des fins de formation ou à titre temporaire, dans une filiale de l'étranger, si bien qu'à leur retour ils ne satisfont plus à la condition sous laquelle ils peuvent être libérés de l'obligation du permis, c'est-à-dire avoir séjourné cinq ans sans interruption sous contrôle de la police des étrangers. En pareil cas, on additionne les séjours en Suisse avant et après l'interruption afin de pouvoir délivrer au requérant une autorisation à titre dérogatoire. Cette pratique n'est toutefois suivie que pour les résidences principales. Si la demande porte sur une résidence secondaire destinée à un séjour momentané, le requérant ne saurait invoquer un traitement de rigueur.

Il en va en revanche tout autrement lorsque c'est l'aliénateur qui fait valoir un traitement de rigueur. Il s'agit le plus souvent, en pareil cas, de résidences secondaires, de sorte que les critères applicables en l'occurrence sont différents. On considère d'abord la situation matérielle du requérant qui, de bonne foi, en se fondant sur une situation juridique donnée, a pris à l'époque des dispositions irrévocables, puis la nécessité de préserver de la faillite les entreprises locales et régionales des arts et métiers, de mettre les salariés de ces entreprises à l'abri d'un licenciement, d'éviter aux communes concernées des charges financières excessives dues au fait

qu'elles auraient déjà mis en place certaines infrastructures et, enfin, de protéger dans ces mêmes communes la population indigène contre une extension de charges fiscales consécutives à une détérioration imprévue des finances communales. C'est ainsi que des autorisations ont été accordées pour un nombre appréciable de résidences secondaires, en particulier en faveur de Pro Torgon SA, Pro Anzère Holding SA, SI Gentiane Ayent SA, Anzère, Thyon-Promotion SA (Valais), Grimoba SA, Roberto Büchler (Tessin), Bergbahnen Disentis AG, Berger Champfèr (Grisons). Il n'a pas été nécessaire jusqu'à présent de délivrer de nombreuses autorisations de cet ordre pour les immeubles situés ou les appartements construits dans le canton de Vaud. Le nombre des autorisations susceptibles d'être délivrées est restreint dans chaque cas d'espèce aux personnes ou entreprises directement ou indirectement touchées qui, sans cela, ne pourraient survivre matériellement jusqu'au 1^{er} juillet 1973, soit jusqu'à l'entrée en vigueur probable de la loi fédérale révisée du 23 mars 1961. En vertu de la jurisprudence aussi bien du Département fédéral de justice et police que du Conseil fédéral, les pertes financières ne sont pas à être considérées sans plus comme un traitement de rigueur. »

AUTORISATIONS ACCORDEES

1.1.72 - 26.6.72	Prix	Surface
Nombre	Fr.	m2
Suisse 3442	556 635 000	1 924 805
Valais 1193	102 909 000	98 538
26.6.72 - 28.2.73		
Suisse 371	58 564 496	154 619
Valais 223	24 602 069	3 399

AUTORISATIONS REFUSEES

26.6.72 - 28.2.73	Prix	Surface
Nombre	Fr.	m2
Suisse 165	28 362 573	80 876
Valais 41	5 620 143	9 646

La presque totalité des autorisations accordées en Valais concerne des immeubles en P.P.E. (219 sur 223).

Il faut certes reconnaître que le Valais a fait l'objet d'une compréhension particulière. Son cas était aussi incontestablement le plus tragique.

Il n'est pas question pour l'instant

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Schweizerischer Bankverein

REVUE HEBDOMADAIRE DE NOS MARCHÉS

SUISSE

La semaine passée a été caractérisée par un très petit volume d'affaires. Les problèmes conjoncturels et monétaires étant à la base de cette retenue, on enregistre un tassement des cours ; ce recul est plus marqué chez les bancaires et les chimiques. Le flottement du franc suisse et le taux d'inflation élevé ont une influence défavorable sur la capacité concurrentielle des sociétés suisses. En dépit de ces difficultés, les sociétés qui jouissent d'une situation financière solide et dont la direction fait preuve de faculté d'adaptation devraient maintenir leur position.

NEW-YORK

Les mesures annoncées la semaine dernière par le président Nixon, mesures devant permettre une amélioration de la conjoncture, ont provoqué une abstention des investisseurs. De plus, la faiblesse du dollar, le relèvement du prime rate et l'affaire Watergate contribuent toujours à maintenir un climat d'incertitude sur le marché des valeurs aux USA. Cette situation négative permet à la bourse d'évoluer en dents de scie, sans direction particulière et dans un volume d'affaires assez restreint. Toutefois on enregistre une reprise en fin de semaine. Amélioration due à l'assouplissement apporté à la réglementation limitant le montant des dividendes versés par les entreprises à leurs actionnaires.

PARIS

Les affaires ont été dans l'ensemble assez calmes et la tendance évolue d'une façon irrégulière à l'exception de vendredi premier jour de liquidation. Cette reprise de dernière heure a permis à certaines valeurs d'opérer un redressement partiel, plus particulièrement Air Liquide, Hachette, l'Oréal, Michelin, les automobiles et les grands magasins. Cette phase de consolidation devrait permettre aux investisseurs d'acquiescer des valeurs de premier ordre. Les perspectives économiques restent bonnes.

FRANCFORT

La bourse allemande a apporté de bonnes satisfactions à l'investisseur, l'indice a progressé d'environ 5%. Les professionnels et les banques ayant pris l'initiative d'entrer dans le marché, le grand public a suivi ce qui a provoqué une hausse sensible des cours. Jeudi les bourses étaient fermées à l'exception de celle de Hambourg, mais le volume d'échanges a été étoffé.

AMSTERDAM

Semaine irrégulière à Amsterdam. Après un début marqué par une certaine faiblesse, les cours se sont légèrement repris par la suite pour subir de nouveau une pression à partir de la séance de jeudi. L'essor économique se poursuit et les perspectives de gain des sociétés demeurent favorables pour 1973. Le taux d'inflation élevé a amené le nouveau gouvernement socialiste à prendre des mesures de stabilisation sous forme de contrôle des prix et de renforcement de la politique monétaire.

LONDRES

La semaine a été calme à Londres, les mines d'or ont poursuivi leur ascension et battent les records. Les industrielles ont été influencées défavorablement par le départ de M. Scalon, dirigeant influent du syndicat des métaux. La grève chez Chrysler qui s'est terminée la veille du week-end, a été mal accueillie. La baisse du taux de chômage et les prévisions optimistes sur la conjoncture ont provoqué une légère reprise en fin de semaine.

TOKYO

La semaine a mal débuté à Tokyo, on note toutefois une amélioration en raison tout d'abord d'une demande sélective émanant de son influence sur le reste du marché. Sony, Tasei Construction, Toyota, Honda et Hitachi se sont particulièrement distingués.

Les comptes des cantons pour 1972

Comme il n'existe aucune unité dans la tenue des comptes cantonaux, il est extrêmement difficile de les mettre en parallèle. Cette regrettable disparité découle de notre fédéralisme, chacun des Etats confédérés disposant de ses propres méthodes, de ses propres usages dans la répartition des charges entre les cantons et les communes. La comparaison devient ainsi délicate.

Cette année toutefois fait exception à la règle, tout au moins sur un point. Tous les cantons suisses enregistrent des déficits.

Cette unanimité revêt un caractère quelque peu alarmant dans une période de haute conjoncture. Elle prélude également à une augmentation prochaine des charges fiscales.

La logique pure voulait jadis que les cantons, tout comme les communes, adaptent leurs dépenses à leurs recettes. On en est arrivé aujourd'hui à la situation inverse. Il faudrait maintenant selon certains (la gauche notamment) donner aux autorités cantonales et communales la possibilité d'adapter leurs recettes, c'est-à-dire les impôts, aux dépenses.

Cette évolution laisse sceptique le contribuable moyen. On le comprend d'autant mieux qu'il éprouve souvent la pénible impression du gaspillage des deniers publics. La progression des taux d'imposition, décollant des échelles, ne lui permet pas de jouir de l'amélioration de son revenu. Ceci est encore amplifié par l'augmentation croissante du coût de la vie, c'est-à-dire l'inflation.

Le déficit global des cantons en 1972 s'élève à plus d'un milliard de francs. Ce sont les cantons économiquement forts, c'est-à-dire Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Genève qui accusent les découverts les plus massifs. Il y a lieu de relever toutefois, à leur décharge, qu'ils disposent des réserves fiscales les plus importantes, étant donné qu'ils figurent parmi les cantons dont les impôts directs sont les plus faibles par rapport à la moyenne suisse.

Il ne fait aucun doute que le subventionnement fédéral encourage les cantons, tout comme les communes, à procéder à d'importants investissements. La tentation de bénéficier au maximum de la manne fédérale l'emporte souvent sur la détermination d'un ordre d'urgence logique et réfléchi. L'augmentation des coûts, spéciale dans le

bâtiment et le génie civil, incite également à entreprendre au plus vite des travaux qui souvent pourraient attendre. La crainte d'un revirement conjoncturel entre aussi très certainement dans cette frénésie des dépenses publiques.

Enfin et surtout, il faut souligner une fois de plus la surenchère des initiatives tant populaires que parlementaires.

Tous ces éléments reposent effectivement sur une part de vérité. C'est leur cumul qui conduit à l'excès.

L'effet le plus néfaste de cette politique des dépenses se répercute indubitablement sur le plan conjoncturel. Le degré de l'occupation a dépassé le stade du supportable au cours de ces dernières années. La surabondance de la demande, déjà caractéristique dans le secteur privé, s'est vue encore considérablement amplifiée par celle émanant du secteur public. Le Conseil fédéral s'est vu contraint d'intervenir, appuyé en cela par la Banque Nationale Suisse, dans le but de réduire l'accélération constante de la machine économique. Les mesures prises ont certes été à l'encontre d'intérêts immédiats. Il ne fait aucun doute cependant qu'elles se révéleront bénéfiques à la

longue.

Car on peut sincèrement se demander aujourd'hui si l'Europe parviendra à maintenir son rythme de croissance au cours de ces prochaines années. Il faut dès lors être prêt à affronter une période moins faste, voire même à une crise de croissance, dont il est guère possible de prédire l'ampleur. Il en résultera inévitablement une réduction de l'assiette fiscale. Le service des dettes accumulées en période de haute conjoncture pèsera alors lourdement dans la balance.

La prospérité et le confort sont somme toute aussi fragiles et aléatoires que la santé. Tout comme elle, ils peuvent être compromis d'un jour à l'autre. Certes les dangers qui nous menacent ne doivent pas nous paralyser. Ils doivent cependant nous inciter à la prudence.

Il existe encore, bien qu'on l'ait oubliée, une commission fédérale qui a pour mission d'inventorier les réserves de crises. Il serait intéressant de connaître le contenu de ces dossiers après un quart de siècle de prospérité pratiquement constante. Il ne doit plus y rester grand-chose.

F.C.

LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

Forces Motrices de la Gougra S.A.

Aujourd'hui se clôt l'emprunt de Fr. 30 000 000.- à 6% de cette société créée en 1952 en vue d'exploiter les forces hydrauliques du val d'Anniviers supérieur et d'une partie de celles de la vallée de Tourtemagne.

Il nous paraît intéressant de profiter de cette occasion pour restituer ce complexe électrique et d'en rappeler le rôle extrêmement intéressant pour l'économie industrielle de notre canton :

Capital-actions et actionnaires Le capital-actions des Forces Motrices de la Gougra SA de 50 millions de francs est divisé en 500 actions nominatives de fr. 100 000.- nominal chacune, entièrement libérées. Les sociétés suivantes participent au capital-actions :

Aar et Tessin Société Anonyme d'Electricité (Atel), à Olten	fr. 15 000 000.-
Aluminium Suisse SA, à Chippis	fr. 15 000 000.-
Von Roll SA, à Gerlafingen	fr. 15 000 000.-
Union de Banques Suisses, à Zurich	fr. 3 000 000.-
Commune de Sierra (Services Industriels de Sierra)	fr. 2 000 000.-
	fr. 50 000 000.-

Concessions La Société est au bénéfice de concessions pour l'utilisation de forces hydrauliques dans le val d'Anniviers et dans la vallée supérieure de Tourtemagne; elle possède en outre la concession y relative du Rhône entre Tourtemagne et Chippis. Les concessions ont été accordées pour une durée de 80 ans.

Ouvrages et installations de la Société	Les ouvrages et installations de la Société comprennent:		Puissance
Bassin d'accumulation de Moiry, capacité utilisable 77 millions m ³			
Petite centrale de Lona			1 MW
Palier de Moiry-Motec			69 MW
Dérivation des eaux de la Turtmanna et de la Barneusa dans le lac de Moiry			
Palier de Motec-Vissoie			45 MW
Lignes de transport d'énergie 65 kV, 11 km			
Station de couplage et de transformateurs du Creux de Chippis, 65/220 kV			
Palier de Vissoie-Chippis			50 MW
Les installations de ce palier sont la propriété de l'Aluminium Suisse SA (ALUSUISSE), avec laquelle la Société a conclu pour la durée des concessions un contrat de turbinage			
Puissance totale des trois paliers			165 MW

Production d'énergie Apports d'eau et production d'énergie des cinq derniers exercices

Exercice	Apports d'eau (naturels et par conduites) alimentant le lac de Moiry				Production d'énergie loco bornes des alternateurs			Total
	Gougra et Lona	Vallée de Tourtemagne et Barneusa	Navisence (eau refoulée par pompe d'accumulation)	Volume d'eau total disponible au lac de Moiry	Centrale de Motec, centrale de Lona incluse	Centrale de Vissoie	Centrale de la Navisence (Chippis)*	
	mio m ³	mio m ³	mio m ³	mio m ³	GWh	GWh	GWh	GWh
1967/68	32,4	49,8	20,2	102,4	144,3	195,4	112,0	451,7
1968/69	24,8	41,1	17,6	77,5	124,3	165,3	96,1	385,7
1969/70	32,7	49,8	18,7	96,4	134,2	185,9	103,8	423,9
1970/71	30,6	49,8	11,9	84,9	140,7	200,8	106,6	448,1
1971/72	22,5	42,1	17,3	82,1	129,9	172,2	99,1	401,2

* Energie produite dans la centrale de la Navisence (Chippis) de l'Aluminium Suisse SA au moyen d'eau turbinée dans la centrale de Motec

Un cri d'alarme

Le rapport annuel de la Banque des règlements internationaux qui vient d'être publié, comme chaque année au mois de juin, est un document qui fait particulièrement autorité dans le monde financier international. Cette année, il se caractérise surtout par un jugement particulièrement pessimiste et même désabusé en ce qui concerne l'évolution des prix dans les pays occidentaux.

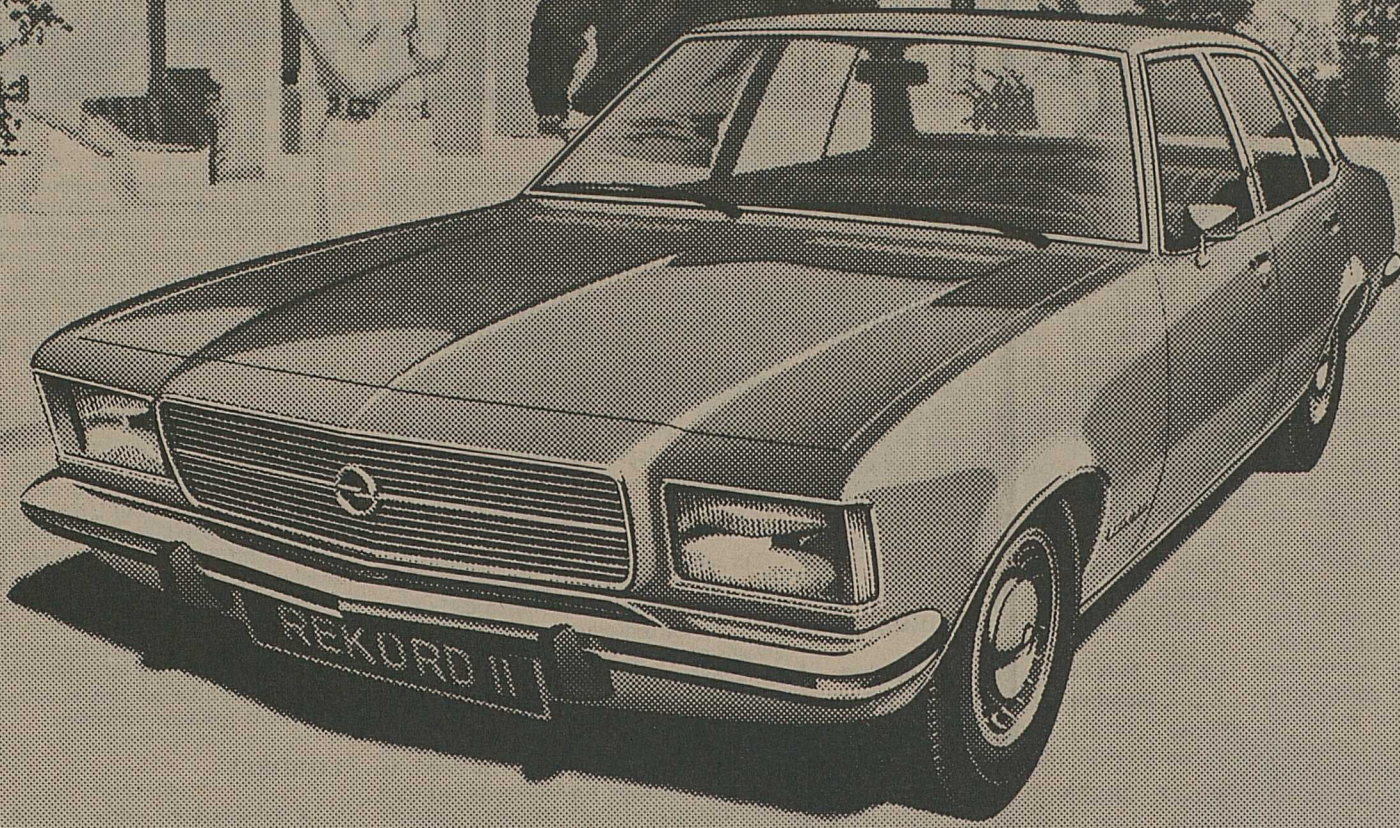
Le rapport constate que les prix montent de 6 à 10% par an, deux ou trois fois plus rapidement qu'il y a encore quelques années. Et le président en exercice de la Banque, M. Zijst, gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas, ajoute sombrement : « On ne voit aucune raison pour que cette

évolution ne continue pas. C'est cela qui est vraiment inquiétant. »

Le rapport cite comme facteurs de cette inflation généralisée : les hausses de salaires excessives, la montée des revenus agricoles, la pénurie de certaines marchandises. Par ailleurs, il signale qu'étant donné la structure « oligopolistique » de l'industrie et l'inélasticité à la baisse des prix qui caractérisent les économies contemporaines, la flexibilité accrue des taux de change tend à ajouter à la pression inflationniste.

La conclusion de cette analyse s'impose donc d'elle-même : seul un changement d'attitude de l'opinion en ce qui concerne sa tolérance à l'égard de l'inflation peut arrêter le dérèglement monétaire actuel.

Elle est tellement belle
qu'on oublierait presque
sa technique.



Rekord II



Non, ce n'est pas l'élégance souveraine et à l'abri de la mode de sa carrosserie qui est l'essentiel de la Rekord II. Pour une Opel de la nouvelle génération, la technique est primordiale.

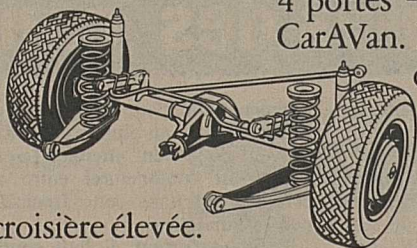
Châssis Tri-Stabil.

Pour vous, la certitude d'une triple stabilité: stable en virages; stable sur les rectilignes; stable au freinage.

Deux moteurs puissants et sûrs.

99 ch avec le moteur 1,7 ltr, ou 108 ch avec 1,9 ltr. Dans les deux cas des accélérations nerveuses et immédiates, et une vitesse de croisière élevée.

Confort Opel - Sécurité Opel.



Nouvelle sécurité pour la nouvelle génération: freins assistés à double circuit hydraulique, à disque à l'avant; colonne de direction de sécurité, et habitacle protégé. Confort longue distance pour 5 personnes, avec tous leurs bagages de vacances.

La Rekord II existe en limousine - 2 ou 4 portes - en coupé, en version Sprint ou en CarAVan. La S 1900 est un modèle spécial conçu en Suisse, pour la Suisse. La Rekord II peut être équipée de la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.

Opel Rekord II dès Fr. 12.315.-*

(*Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.)

Opel Rekord II. La nouvelle génération.

Opel - la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 24 40, Blenne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Amez-Droz SA 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Œx Garage du Pont 4 61 73, La Chaux-de-Fonds Garage Guttman SA 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Ets Fleury & Cie SA 36 62 30, Garage des Délices SA 44 71 50, Extension Autos SA 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss SA 25 31 31, Le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions SA 61 22 46, Moutier Garage Prévôtois 93 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, La Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, St-Imier Raymond Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, Les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60.

et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 40, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 33b, av. de Miremont 46 08 17, 24, rue du Prieuré 32 08 26, Route des Jeunes 42 50 46, 20, av. H.-Dunand 33 48 00, Boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glovelier 56 71 29, Les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, Place du Tunnel 23 72 17, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Mollesulaz 48 02 00, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Moudon 95 26 72, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, Le Noirmont 53 11 37, Onét 42 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 90, Petit-Lancy 92 37 32, Le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, La Rippe 67 12 55, La Sagne 31 51 68, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Ste-Croix 6 26 76, St-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix, 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras s/Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

Offres et demandes d'emplois

Göhner construit

Pour nos importants travaux en cours de réalisation, nous cherchons des

surveillants de travaux

Le champ d'activité s'étendra hors la surveillance des travaux de gros œuvre et de second œuvre sur tous les travaux administratifs des chantiers tels que avant-métrés, métrés contradictoires, soumissions, etc.

Nous offrons:

- salaire en rapport avec les aptitudes et les qualifications professionnelles.
- place stable.
- avantages sociaux d'une entreprise de premier ordre.

Votre offre écrite accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photo et de la copie de vos certificats, nous atteindra sous l'adresse

Ernst Göhner SA

Entreprise générale
40, rue des Vollandes, 1207 Genève, Téléphone 022-35 02 52

Göhner construit

Autoroute restaurant Inter Rest N 1
8472 Seuzach/Winterthur

Pour notre entreprise à l'année ou saison, nous cherchons pour compléter notre service:

commis de cuisine

(3 ans de pratique de cuisine) ou

cuisinier (pour petite brigade)

serveuse ou sommelier

jeune fille pour exploiter le kiosque de notre restaurant.

Poste avec initiative, possibilités d'apprendre la langue allemande. Débutants seront formés. Nous garantissons logement et nourriture.

Offre à l'adresse:
Direction Inter Rest, 8472 Seuzach, tél. 052/22 36 40

On cherche

jeune homme

de 15 à 17 ans, pendant les vacances, pouvant faire quelques petits travaux dans un chalet d'alpage à la vallée de Joux.

S'adresser à famille
A. Rochet-Debetaz
1438 Method
Tél. 024/3 32 72

22-15006

On cherche à Martigny

personne

pour garder 2 enfants de 5 ans et 6 mois.

S'adresser à
Mme Norma Truglia
Moya 10
Martigny

36-400246

Saint-Imier
Je cherche

jeune fille

dès 14 ans, pour garder des enfants et aider au ménage. Pas de gros travaux. Pour juillet, éventuellement août.

Tél. 039/41 35 75

36-28250

Chantier autoroute

cherche

chauffeurs

pour camions basculants semi-remorques et 3 essieux

- Place stable et horaire régulier
- Conditions intéressantes
- Cantine et logement sur place

Entrée tout de suite ou date à convenir.

LOSINGER S.A.

Centre de la Veyre

1806 Saint-Légier

Tél. 021/51 89 61

22-8054

Je cherche pour fin août ou date à convenir

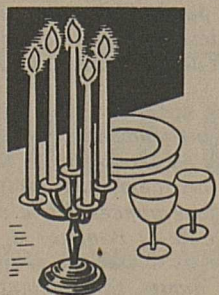
personne de confiance

pouvant s'occuper d'un ménage sans enfant, appartement neuf de 4 pièces, ainsi que d'une personne complètement handicapée. Je désire une personne dévouée et soignée. Vie de famille assurée et bons gains.

Offres sous chiffre 28-300365 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Listes de cadeaux de mariage

gratuites
personnelles
avec ristourne



Constantin
fils s.a. sion

36-3006

Garage FERROTON monobloc et transportable



- Préfabriqué et coulé en béton armé d'une seule pièce, poids: 10 tonnes
- Posé chez vous en 30 min.
- Entièrement fini avec fond, porte, crépissage, peintures, étanchéité et écoulements
- Aspect élégant, pas d'entretien
- Prix avantageux

TECNORM SA 10 route de Signy 1260 NYON
Téléphone 022 - 61 42 67

Représentation pour le Valais:
Michaud Francis, Riddes, tél. 027/8 77 04

La caisse HOTELA, 18, rue de la Gare, Montreux, engagerait pour l'automne 1973

une employée de bureau pour son service de contrôle des décomptes

une aide de bureau

Ce poste pourrait convenir à une jeune demoiselle de magasin, connaissant la dactylographie. Bonne rémunération selon les capacités de la personne et tous les avantages d'une administration moderne.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire à la direction de la caisse.



FELDSCHLÖSSCHEN
FELDSCHLÖSSCHEN
FELDSCHLÖSSCHEN



” Chez nous, on boit cette
excellente bière avec ceux
qui nous sont chers. Ça fait
du bien! ”

Feldschlösschen.
La bière suisse «sensass».
Du lac de Constance jusqu'au Léman,
de Bâle à Chiasso.

Pour tous renseignements s'adresser à:
Dépôt Brasserie Feldschlösschen, 3960 Sierre, José Buro, Tél. 027 510 68
Dépôt Brasserie Feldschlösschen, 1854 Leysin, A. Besse & fils, Tél. 025 6 21 24

A vendre
Ford Cortina
en parfait état de marche, livrée expertisée, avec très grandes facilités de paiement, cédée à **2350 francs**
Tél. 026/8 11 69 60-963001

A vendre
Fiat 124 Spécial
en parfait état de marche, comme neuve, très peu roulé. Livrée expertisée avec très grandes facilités de paiement. Cédée à Fr. 8800
Tél. 026/8 11 69 60-963001

Fourrures
Artisan transforme vos fourrures à la dernière mode.
Réparations, etc. Délai rapide
Tél. 021/23 91 07 22-939



PIECE OFFICIELLE NUMEROTEE du
TOURNOI DE NATATION DES 8 NATIONS - SION 1973

Les 21 et 22 juillet 1973, la Fédération suisse de natation (FSN) organisera, à Sion, le 13^e Tournoi de natation des huit Nations. A cette occasion, la Fédération suisse de natation a décidé d'émettre un écu commémoratif officiel dont le tirage sera strictement limité à 250 pièces numérotées en or et 2500 pièces numérotées en argent au maximum.
PIECE D'ARGENT: Fr. 20.— (+ port) Ø 33 mm, poids 15 g. Alliage 999/1000
PIECE D'OR: Fr. 325.— (+ port) Ø 33 mm, poids 26 g. Alliage 900/1000
Emetteur: FSN Réalisateur: NUMISCO S.A. Monnayeur: ARGOR S.A.
Distributeur: **BANQUE CANTONALE DU VALAIS, 1950 SION, tél. 027/3 71 31, int. 265** et ses agences.

(à envoyer sous pli fermé à la banque ci-dessus)
BULLETIN DE COMMANDE Tournoi de natation des Huit Nations, Sion 1973
Le soussigné commande (livraison dès juin 1973)
écus d'or à Fr. 325.— écus d'argent à Fr. 20.—
 contre remboursement (+ frais de remboursement)
 contre paiement à vos guichets
 cochez ce qui convient
Nom et adresse exacte: _____
No postal et domicile: _____ date: _____ Signature: _____

ALIMENTATION K

Fromage à raclette
du Valais
par pièce, le kilo **12.—**

Confiture abricots
Hero
le bocal de 450 g **1.50**

Un délicieux dessert
Flans Tam-Tam
Chocolat vanille caramel
la pièce **— .30**



K UCHLER-PELLET

AUX GALERIES DU MIDI SION

INSTITUT DE COMMERCE SION

Fondé en 1941
SECRETARIAT

Rentrée de septembre

Cours commerciaux de 6 et 10 mois
Cours préparatoires aux examens d'apprentissage
Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF

Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés avec grades universitaires.

- **Diplôme de commerce et de secrétaire**
- **Diplôme cantonal d'allemand et de français**
- **Diplôme d'anglais de l'Institut de commerce de Londres**

Les élèves sont suivis psychologiquement
Etude surveillée

Placement des élèves par nos soins

Ecolage Fr. 160.— par mois
Internat à 5 minutes de l'institut
Foyer de la Jeune Fille
Foyer Saint-Paul (garçons)

Demandez le programme d'études à la direction:
Alexandre Théler, D^r ès sciences économiques
9, rue des Amandiers - Tél. 027/2 23 84

CE SOIR A BORDEAUX, SION OUBLIERA METZ

(de notre envoyé spécial : J. Mariéthoz)

Après avoir abandonné sur les bords de la Moselle ses lourds sabots lorrains, le FC Sion espère fermement trouver matière à consolation à Bordeaux.

La fatigue s'est quelque peu estompée puisque d'une part l'avion a succédé au chemin de fer et que par ailleurs les trois « héros » du Wankdorf se sont refaits une beauté.

Face aux Girondins, le responsable séduinois Roger Panhard, peut envisager de meilleures perspectives. Les joueurs n'oublient pas l'édition 1972 de la coupe des Alpes et en particulier un certain match en nocturne disputé sur le stade Jean-Bouin de Nîmes face à la formation Kader Firoud (3-3).

C'est un souvenir qui stimule les Séduinois, ambassadeurs d'un football qui plaît à leurs amis français.

ALLEGROZ APRES LOPEZ ?

Timidement et bien sagement, Lopez et Allégroz qui

sont déjà devenus d'excellents amis, vivent à l'ombre des titulaires. Ils sont parfaitement conscients qu'il n'est pas possible de brûler les étapes et avec application ils poursuivent l'apprentissage du bon footballeur, dans le contexte de cette coupe des Alpes ils ne sont pas oubliés. Samedi à Thionville, Lopez évolua la dernière demi-heure dans une position offensive, et à la 68^e il servit une première fois Wampfler qui se trouva seul devant Barth.

Sur le stade municipal de Bordeaux, suivant la tournure que prendra la rencontre, Panhard espère pouvoir introduire à son tour Allégroz et éventuellement le gardien Korac.

Piqués au vif par la victoire de Lausanne sur cette même pelouse les Séduinois sont fermement décidés à en faire autant. La formation probable qui sera alignée au début de rencontre pourrait être la suivante : Korac, Valentini, Trinchero, Bajic, Dayen, Herrmann, Wampfler, Barberis, Quentin, Luisier, Vergères.

Les joueurs suivants peuvent également entrer en ligne de compte : Donzé, Schaller, Allégroz, et Lopez.

ATHLETISME

A 5 jours des « Romands » à Sion

Déjà plus de 600 participants

Comme nous l'avions laissé entendre au début juin, le Centre athlétique de Sion est en passe d'organiser l'une des plus importantes manifestations d'athlétisme



Franca Luisetto, favorite aux titres !

que le Valais n'ait jamais organisé à ce jour.

Certes il y eut les championnats suisses de décathlon en 1972, mais

Grande sortie annuelle du tir et tir de la Fédération du district 1973

La société de tir la Villageoise de Saint-Léonard informe ses tireurs que la sortie annuelle 1973 aura lieu à Vissoie (Val d'Anniviers) le dimanche 1^{er} juillet prochain.

Cette sortie est réservée à chaque membre de la société, ainsi qu'aux familles de ces derniers.

Le programme de la journée débutera par le tir de la fédération au stand de Vissoie, pendant que les chefs de la gastronomie Frédéric et Joël feront une démonstration de leur savoir dans la préparation d'un menu alpin.

Pour que cette sortie soit pleinement réussie, il est important que chacun s'inscrive jusqu'au jeudi 28 juin à 20 heures auprès de Schwéry Frédéric ou du président de la société.

nous pensons qu'il ne faut pas voir dans le mot « important » seulement le niveau du concours mais également la participation.

En effet, alors que les délais d'inscription est terminé ce ne sont pas moins de 430 garçons et 200 filles qui s'affronteront les 30 juin et 1 juillet prochains sur le stade de l'Ancien Stand à Sion.

Parmi les concurrents, relevons quelques champions suisses en titre : Daniel Oppliger, SFG Saint-Imier, au 3000, Olivier Pizzéra ; Cortailloer au 100 m, Daniel Bläuer de Berne, 1,96 au saut en hauteur, Luis Monzo, Berne, au poids et au javelot, Béatrice Kehrlé de Berne les haies en 72 sans oublier les Valaisannes Luisetto Franca, au boulet, Micheline Farquet sur les haies en 71 et Manuella Rey de Flanthey au saut en longueur. A tous les jeunes et moins jeunes, rendez-vous samedi dès 13 h. 30. L'athlète qui se retrouve seul avec lui-même pour lutter contre le chrono ou l'adversaire a besoin d'un appui pour se surpasser.



TENNIS

Wimbledon : aucune surprise

Le public anglais est étonnant de fidélité : il est venu massivement assister à la première journée du tournoi de Wimbledon, malgré le boycottage des joueurs professionnels, dont le tenant du titre, l'Américain Stan Smith. Pratiquement autant d'entrées que l'année dernière (plus de 22 500) ont en effet été enregistrées. La

LOTERIE A NUMEROS

Liste des gagnants du tirage N° 24 du 24 juin 1973 :

1 gagn. avec 6 N°	Fr. 351 236,15
8 gagn. avec 5 N°	
+ N° complémentaire	Fr. 12 500.—
279 gagn. avec 5 N°	Fr. 1 258,90
12 324 gagn. avec 4 N°	Fr. 28,50
159 628 gagn. avec 3 N°	Fr. 4.—

SPORTOTO

Liste des gagnants du concours N° 24 des 23-24 juin 1973.

5 gagn. avec 13 p.	Fr. 9 134,50
89 gagn. avec 12 p.	Fr. 513,15
1 120 gagn. avec 11 p.	Fr. 40,75
7 900 gagn. avec 10 p.	Fr. 5,80

GYMNASTIQUE

Résultats de la fête de Monthey

1. Mendrisio Invité, mention excellent ; 2. Sion Femina, exc. ; 3. Charrat, très bien ; 4. Courtaman Invité, très bien ; 5. Martigny Oct., très bien ; 6. Martigny Aurore, bien ; 7. Monthey, bien ; 8. Saint-Maurice, bien ; 9. Sion culture phys., bien ; 10. Bramois, bien ; 11. Fully, bien ; 12. Conthey, bien ; 13. Vernayaz, bien ; 14. Uvrier, bien ; 15. Naters, suffisant ; 16. Collombey, suff. ; 17. Saxon, suff. ; 18. Savièse, suff. ; 19. Chalais, suff. ; 20. Riddes, suff.

Concours agrès : catégorie 1
1. Coquoz Marianne, Collombey, 25,2 ; 2. Lambrigger Angela, Naters, 25 ; 3. Quennoz Marlyse, Conthey, 23,5 ; 4. Hanser Angès, Sion-Femina, 22,75 ; 5. Fracheboud Anne-Cl., Collombey, 22,75.

Catégorie 2
1. Borgeaud Sylvie, Collombey, 26,5 ; 2. Epiney Juliana, Naters, 26,4 ; 3. Farinet Monique, Saxon, 26 ; 4. Epiney Cornella, Naters, 25,7 ; 5. Weber Myriam, Collombey, 25,6.

Test 1
1. Comte Françoise Martigny, Oct, 16 ; 2. Pralong Janine, Sion Femina, 13,7 ; 3. Aeschlimann Josiane, Bramois, 13 ; 4. Epiney Juliana, Naters, 12,5 ; 5. Gisich Christine, Naters, 12.

Test 2
1. Avicola Flavia, Sion Femina, 14.
1. Gay-Crosier Colette, Bramois, 22,8.

Triathlon catégorie 1
1. Ducrey Monique, Fully, 157, championne valaisanne ; 2. Détiéne Monique, Monthey, 154 ; 3. Lochmatter Juliana, Naters, 130 ; 4. Conza Manuel, Mendrisio,

121 ; 5. Mottier Ariane, Martigny Oct. 110 ; 6. Duvoisin Danièle, Courtepin, 102 ; 7. Venthey Françoise, Saint-Maurice, 97 ; 8. Micotti Dominique, Saint-Maurice, 97 ; 9. Roh Alda, Conthey ; 10. Rosset Denise, Courtepin, 82.

Catégorie II
1. Heynen Catherine, Saint-Maurice, 132 ; 2. Favre Claudine, Saint-Maurice, 113 ; 3. Reynard Anne-Marie, Saint-Maurice, 109 ; 4. Rappaz Martine, Saint-Maurice, 98 ; 5. Veneiz Margot, Naters, 96 ; 6. Micotti Isabelle, Saxon, 90 ; 7. Carrasco Isabelle, Saxon, 90 ; 8. Millius Joëlle, Monthey, 88 ; 9. Cereghetti Aurelia, Mendrisio, 88 ; 10. Heynen Sylvia, Saint-Maurice, 78.

Gymnastique artistique catégorie 3 :
1. Soltermann Sonia Viège, 40,5 ; 2. Ruppen Vreni, Viège, 39,8 ; 3. Wenger Erna, Viège, 39,2 ; 4. De Riedmatten Isabelle, Uvrier, 38,5 ; 5. Berchtold Sandrine Sion-Jeunes, 35,59 ; 6. Ebner Gisèle Uvrier, 34,8 ; 7. Bétrisey Viviane, Uvrier, 34,8 ; 9. Locher Christine Uvrier, 30,5.

Catégorie 4 :
1. Burgener Marlise, Sion-Jeunes, 44 ; 2. Burkett Astrid Uvrier, 41,2.

Catégorie 5 :
1. Rey Marie-Lou, Sion-Jeunes, 65,5 ; 2. Fournier Odile, Sion-Jeunes, 64,5 ; 3. Jenny Sabine, Uvrier, 59 ; 4. Travellotti Jeanine Sion-Jeunes, 60,4 ; 5. Knapfer Claire Sion-Jeunes, 57,4 ; 6. Gillioz Romaine, Uvrier, 57,3 ; 7. Burkett Danièle, Uvrier, 55,2.

Volleyball
1. Saint-Maurice, challenge ; 2. Brigade ; 3. Sion Femina ; 4. Martigny Octoduria.

Prévisions du Sport-Toto

des 30.6/1.7.1973

1. Grasshoppers - Malmœ FF	4	3	3
2. Lugano - SK Cerebro	3	4	3
3. Atvidaberg FF - Winterthour	7	2	1
4. Slovan Bratislava - Aik Stockholm	6	2	2
5. BK 1973 Copenhagen - Wisla Crayocie	3	3	4
6. IF Naestved - Djurgardens IF	3	3	4
7. AC Nitra - Vejle BK	5	3	2
8. IFK Norrkœping - Slavia Prague	5	3	2
9. B1901 Nykœbing - Cesters IF	3	4	3
10. Austria Klagenfurt - SW Innsbruck	3	2	5
11. Austria Vienne - Vienne Vienne	5	3	2
12. Vœst Linz - AK Graz	5	3	2
13. Wiener Sportclub - Alpine Donawitz	5	3	2

Les victoires locales, prévues par les dix experts qui établissent cette liste, se trouvent dans la première colonne. La deuxième colonne est réservée aux résultats nuls et la troisième aux victoires des visiteurs.

L'affaire de corruption en Allemagne Fédérale

Les cinq joueurs du FC Schalke 04, qui dans le cadre de l'affaire de corruption du football ouest-allemand, avaient été condamnés par la commission de discipline de la Fédération de la RFA (DFB) au retrait de leur licence pendant deux ans, ainsi que Juergen Wittkamp, qui joue actuellement avec Borussia Mœchengladbach, ont vu cette suspension réduite à un an par la commission d'arbitrage.

Le cas de Van Haaren, qui évolue actuellement avec le RC Strasbourg, n'a pas encore été examiné.

Conformément à cette décision Juergen Sobieray, qui avait été condamné le 5 août 1972, à une suspension de deux ans par la commission sportive du DFB, pourra rejouer dès le 1^{er} août 1973. Klaus Fischer, condamné le 5 octobre 1972, sera à nouveau autorisé à jouer dès le 1^{er} octobre 1973. Juergen Wittkamp, Rolf Ruessmann, Herbert Luetkebohmert et Klaus Fichtel, seront libres à partir du 1^{er} mars 1974 en Allemagne Fédérale. Ils sont immédiatement disponibles pour l'étranger.

Suède-Brésil, 1-0

Un but de Roland Sandberg après 79 minutes de jeu a permis à la Suède de battre le Brésil par 1-0 (mi-temps 0-0) au stade Rasunda de Stockholm.

AUTOMOBILISME

Victoire de Serge Gex au gymkana de l'ARTM-Valais

Le traditionnel gymkana de l'ARTM-Valais s'est disputé dimanche sur la place des Casernes à Sion. Malgré les très mauvaises conditions atmosphériques, vingt-deux concurrents ont pris le départ de cette épreuve. La victoire est revenue à Serge Gex, devant Olivier Emery. Le parcours était préparé par le chef technique Aman Valette, alors que la distribution des prix et proclamation des résultats fut faite par le président Schwéry.

Voici les résultats de cette manifestation :

1. Serge Gex	643
2. Olivier Emery	703
3. Pierre-Marie Granger	730
4. Bernard Défago	751
5. Denis Dubosson	775
6. Marius Es-Borrot	781
7. Pierrot Gex-Fabry	843
8. Evenor Pitteloud	860
9. Denis Perrin	905
10. Aldo Cereghetti	912
11. Jean Borrot-Besson	959
12. Yves Sermier	969
13. Jean-Marie Dubosson	980
14. Claudius Perrin	983
15. Roger Défago	1003
16. Valentin Roduit	1007
17. Raphaël Perrin	1037
18. Hubert Perrin	1054
19. Jean-Marc Bovier	1083
20. François Trottet	1165
21. Ernest Planche	1204
22. Grégoire Riegger	1744

Une victoire de Kinnunen

Le Finlandais Léo Kinnunen, sur une Porsche 917, a remporté la quatrième manche de l'« Intersérie » disputée sur le circuit du Norising près de Nuremberg. Classement : 1. Léo Kinnunen (Fin), Porsche 917-Turbo. 2. Georg Loos (RFA), Porsche 917-Turbo ; 3. Reinhold Jøst (RFA), Porsche 908-3 ; 4. Willi Kauhsen (RFA), Porsche 917-10.

Cross de Troistorrents sous le déluge

Record de l'épreuve battu

Les visages ruisselaient, la boue collait mais le sourire était de rigueur au cross du Jorat, dimanche le 24 crt.

Les résultats ne sentent pas le mouillé puisque le record 1972 a été battu de 36 secondes par Thétaz Philippe du CA Sierre. A remarquer que le junior Binder Jean-Jacques de Bex a une avance confortable de 3'42" sur son dauphin Thony Gex-Collet de Troistorrents. Chez les Seniors, Thétaz Philippe prend 1'20" à Gilbert Granger, coureur local.

Il est à relever le courage de tous ces sportifs qui méritent un sérieux coup de chapeau... pluvieux !

L'an prochain verra, nous l'espérons, plus de participants, moins de boue et des résultats encore améliorés.

Rien n'est impossible aux volontés sportives !

Résultats : JUNIORS. 1. Bender Jean-Jacques, Bex, 61'16" ; 2. Gex-Collet Thony, Troistorrents, 64'58" ; 3. Forestier Pierre-Alain, Bex, 66'02" ; 4. Kilchenmann Jürg, Illarsaz, 72'30" ; 5. Frossard Philippe, Illarsaz, 79'00" ; 6. Parvex Dominique, Illarsaz, 85'19".

SENIORS. 1. Thétaz Philippe, CA Sierre, 57'15" ; 2. Granger Gilbert, Troistorrents, 58'35" ; 3. Gay Alain, Daviaz, 60'55" ; 4. Favrod Chs-Henri, Bex, 61'04" ; 5. Héritier Germain, Savièse, 61'50" ; 6. Faccioli Mauro, Savièse, 62'53" ; 7. Joris Jean-Jacques, CA Sierre, 64'38" ; 8. Glassey Michel, Choëx, 66'33" ; 9. Fosserrat Marc, Choëx, 71'28" ; 10. Vallotton Michel, Sion, 74'39" ; 11. Caillet-Bois André, Choëx, 74'40".

Le succès de la Fiat 128 Rally:

Ce qui la rend efficace pour les rallyes, la rend idéale pour la Suisse.



C'est sur les routes sinueuses de montagne que se déroulent les étapes les plus difficiles de nombreux rallyes. Et c'est très souvent dans ces conditions que doivent conduire les automobilistes suisses.

La Fiat 128 Rally (moteur 1290 cm³, 67 CV DIN, 150 km/h) est dotée de toute la puissance, de l'efficacité de freinage, de la tenue de route et de la robustesse qui s'imposent pour des rallyes. De ce fait, en conduite normale, elle vous procure une importante marge de sécurité.

L'équipement de série de cette traction avant avec moteur transversal comprend, pour votre **sécurité**: freins à disque à l'avant servos-assistés, munis d'un répartiteur de freinage;

quatre phares à iode, pneus à carcasse radiale, appuie-tête, compte-tours, thermomètre d'eau, manomètre de pression d'huile, lunette arrière chauffante, colonne de direction en trois tronçons articulés, phare de recul, une bande de protection en matière plastique sur le pare-chocs avant et une bande en caoutchouc sur le pare-chocs arrière.

Et pour votre **confort**: suspension à 4 roues indépendantes (pour conduite sportive), dossiers avant réglables et rabattables, intérieur similicuir, volant sport, essuie-glaces à fonctionnement normal et intermittent, rétroviseur « jour et nuit » réglable, tableau de bord anti reflets, poignées de maintien avec crochet.

Sur demande: glaces athermiques, jantes en magnésium et intérieur mixte drap-similicuir.

Fiat 128 Rally Fr.10.650.- (Forfait transport et livraison: Fr. 50.-)

Les Agents Fiat se feront un plaisir de vous proposer un essai de la voiture et de vous fournir tous les renseignements sur le financement Sava qui vous facilitera l'achat de la voiture.

FIAT

► Pour toutes vos annonces: Publicitas 37111 ◀

L'AMOUR
VIEN
QUAND
IL VEUT



par Barbara Cartland

Copyright by Opera Mundi

42

- A mon avis, Dan cherche à provoquer la bagarre. Mais je trouve qu'il n'a pas le droit de vous entraîner dans cette affaire.

- Mais je ne comprends pas, avoua Aria, pourquoi elle me hait.

- Mon petit cœur, vous jouez les bécasses! Lola veut absolument que Dan l'épouse. Mais le poisson n'est pas encore ferré et se défend avec ruse. Lola n'est ni la première, ni la dernière femme qui se battra comme une lionne pour l'attraper dans les filets de l'hymen.

- Et quel est mon rôle dans tout cela? s'étonna Aria.

- Voyons, mon chou, la chose saute aux yeux. Lola veut que Dan l'épouse, et ce dernier est décidé à ne pas se compromettre, surtout en public. D'où la nécessité d'une gouvernante qui joue les hôtes, dirige la maisonnée, s'occupe des invités et verse le thé!

Son ton rieur ne parvenait pas à dérider Aria. Elle comprenait maintenant en partie ce qui l'avait étonnée.

- Dan jouit d'une situation unique en Angleterre, expliqua lord Buckleigh. Il connaît tout le monde; il évolue dans les milieux de la cour, de la haute société, du théâtre, de la diplomatie, des sports et il fréquente toutes les grosses huiles. Il n'a pas l'intention de s'embourgeoiser avec Lola Carlo; or c'est ce qu'elle veut. Elle ne séjourne jamais ici s'il n'y a pas une femme mariée pour la chaperonner. Et Dan tient - justement envers les autres invités - à ce qu'elle ne se targue pas d'une situation trop « officielle » dans la maison. Et c'est vous, ma chère, qui servez à ces fins.

- Pourquoi ne m'a-t-il rien expliqué?

- Dan condescend à donner des explications! - Le jeune lord rejeta la tête en arrière et rit aux éclats. - Il n'en fait qu'à sa tête et se croit dispensé de rendre des comptes à autrui.

C'est une des raisons de ma sympathie pour lui, je crois, et je l'envie. Pour se permettre une telle attitude, il faut posséder beaucoup d'argent.

Aria se laissa tomber dans le fauteuil de bureau.

- Je me demande si vous avez éclairci ou embrouillé la situation. Maintenant, du moins, je comprends ce qui se passe, mais ce n'est pas de mon goût.

- Lola doit en penser autant, dit le jeune lord en souriant d'un air malicieux.

- Elle est vraiment très belle. - Aria soupira. - Je ne comprends pas pourquoi Mr Huron se dérobe devant ce mariage.

- Ah vraiment? Moi, je comprends fort bien, figurez-vous. Bon, en voilà assez sur le sujet Dan et les femmes. Parlons de nous.

- Je vous ai déjà dit que je n'avais pas le temps, protesta Aria.

- Je ne crois pas que vous ayez du travail. Ce ne sont que des prétextes. Mais tant pis. Je suis une âme simple. Je me contenterai de rester là à vous contempler. Vos lèvres ont un pli charmant qui me fascine.

Aria porta ses mains à ses joues.

- Je vous en prie! s'écria-t-elle. Vous me gênez au point que je sais plus que vous dire.

En guise de réponse, lord Buckleigh lui tendit la main.

(à suivre)

Offres et demandes d'emplois

GARAGE OLYMPIC, SION
cherche

magasinier

pour son magasin de pièces détachées.

Tél. 027/2 35 82

36-2832

Café du Marché à Sion cherche

sommelière

Horaire de 8 heures
Congé le dimanche et les jours fériés.
Entrée date à convenir.

Tél. 027/2 10 52

60-630003

Ecole de Lausanne

cherche

professeur

de langue et littérature allemandes

Faire offres sous chiffre 6011, Annonces Mosse SA 1302 Vufflens-la-Ville

Hôtel « Pointe de Zinal » à Zinal cherche

sommelière

Débutante acceptée
Pour la saison d'été
Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/6 81 64

89-51046

On cherche pour la réouverture de notre brasserie

sommelier (ière) apprenti(e) de restaurant

Tél. 027/2 31 64
Hôtel du Cerf, Sion

36-3400

Café de la Promenade à Sion cherche

sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/2 33 53

36-28256

Nous engageons

apprenti(e) employé(e) de commerce

sortant de l'école secondaire.
Ambiance de travail agréable dans bureau moderne.

Ecrire sous chiffre P 36-900389 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune étudiante cherche

travail

du 27.8 au 22.9 comme sommelier à Sion ou environs.

Ecrire à **Vlasta Anderle**
Stauffacherstrasse 29
3014 Bern

06-302693

XXII^e Giron des musiques du district d'Aigle

BEX. - Prélude à cette manifestation, ce fut le concert de gala donné par l'Ensemble de cuivre des Dents-du-Midi, sous la direction de M. Bernard Donnet-Monay, le samedi soir à la salle du Parc.

Dimanche, en début d'après-midi, une douzaine de fanfares ont défilé dans les rues de la cité bellerine par un temps maussade, entre deux haies de spectateurs enthousiastes.

Devant la salle du Parc où avaient lieu les productions des sociétés participantes, les mordus d'ensemble, le cantique suisse et *Au bord du Rhône*, d'Ed. Tinturier, directeur et compositeur furent donc le prélude à des concerts fort appréciés des auditeurs qui s'étaient massés dans la grande salle et la cantine.

Chaque corps de musique se présentait ainsi devant un jury composé

de M. Jacques-François Depardier, de Vevey et Charly Terrettaz, de Saillon.

Le challenge de marche a été remis pour la cinquième fois à la fanfare des Posses.

Le matin, à l'assemblée des délégués on a admis la fanfare de La Forclaz au sein du Giron.



L'Echo des Alpes d'Ollon se met en marche pour le cortège, dirigé par M. Jordan, syndic d'Ollon.

PLUS DE 160 ANS DE DÉVOUEMENT À LA CAUSE DU CHANT SACRÉ

MASSONGEX. - En ce dimanche de la Saint-Jean, la paroisse de Massongex a fêté quatre de ses chœurs qui ont reçu la médaille « Benemerenti » pour 40 ans de participation au chant d'église.

Après l'office divin, tous les choraliens se retrouvaient pour un repas en commun auquel participaient le

député et ancien président de Massongex Edouard Rappaz, le président Ronald Vernay, le Rvd curé de la paroisse ainsi que le chanoine Isaac Dayer.

Ce fut l'occasion de congratuler ces quatre médaillés ainsi que le directeur Marcel Gallay père qui a fêté il y a deux ans ses cinquante ans de direction.

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE MONTHEY

Pierre Chevalley
Téléphone (025) 4 12 38 - 4 25 46
Télex : 25 261
Case postale 88. 1870 Monthey
Publicitas : tél. 4 42 49



En attendant la formation du cortège, on reconnaît de gauche à droite : le député Meili, le syndic Plumettaz, les municipaux Chevalley et Desarzens.

Sous la pluie, mais dans la joie

MONTHEY. - Le cinquantième anniversaire de la société de gymnastique féminine « La Gentiane » de Monthey, a été l'occasion de la rencontre cantonale féminine de gymnastique où une vingtaine de sections ont eu l'occasion de s'affronter ce dernier week-end sur le terrain de sports de Monthey. De Naters à Monthey, les gymnastes féminines ont affronté la pluie avec le sourire. Si les intempéries ont quelque peu rendu difficiles les prestations d'ensemble comme celles des individuelles, la joie n'a tout de même pas cessé de régner.



Quant à Sion Culture physique elle a rappelé le millésime du cinquantième anniversaire de la Gentiane de Monthey.

Dimanche, en début d'après-midi un cortège composé de 6 groupes emmenés par l'Harmonie de Monthey, la Villageoise de Muraz, la Lyre de Monthey, l'Aurore de Monthey, la Colombeyenne et un groupe de tambours a défilé en ville. Plusieurs sections avaient agrémenté leur groupe par des

prestations spéciales tandis que le fleuriste Lucien Nicolet était l'auteur d'un char composé d'une grande gentiane sur laquelle étaient piquées des

centaines de celle-ci. Nous donnons d'autre part, les principaux résultats obtenus durant ces joutes sportives toutes amicales.



De gauche à droite : MM Franz Lorétan, Jérémie Gallay, Antoine Oreiller et Armand Benvenuti.



La section de Bramois a obtenu un joli succès par sa présentation des joueuses de volley-ball.

Supercoccinelle VW 1303 Equipée de A à Z. Tout compris...

Cette Coccinelle, la plus grande et la plus belle de toutes ses sœurs, est une voiture équipée de façon vraiment parfaite. Elle vous procure une sensation de grand espace et donne au plaisir de conduire une dimension surprenante par sa nouveauté.

Que d'avantages! Un pare-brise panoramique bombé augmentant de 50% la surface des glaces, un tableau de bord sportif, une excellente radio de bord à 2 gammes d'ondes, une ambiance moderne dans le poste de pilotage, des sièges anatomiquement galbés, une vitre arrière chauffable, des feux arrière surdimensionnés, un châssis Porsche et tant d'autres commodités.

Bon pour une offre de reprise. Je possède une voiture,

marque	modèle
année	km

et je voudrais savoir, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour une VW 1303.

Prière de souligner le modèle désiré:
VW 1303, 9395.-; VW 1303 S, 9695.- + 40.- de frais de transport.

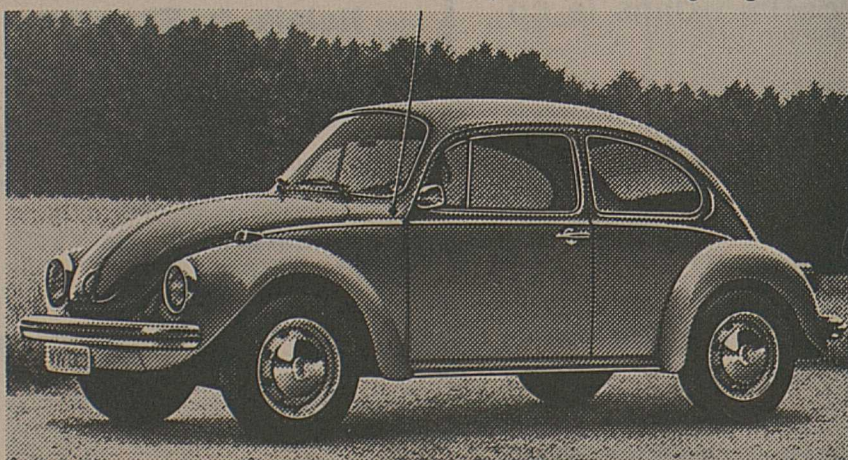
Nom _____

Rue _____

NP/localité _____

Tél. _____

Envoyer ce bon à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.



Deux retraites pour foyers

Comme dans toute société, les problèmes à résoudre ne manquent pas dans la vie d'une famille. En vrac, l'argent, la maladie, enfants à naître, à éduquer, à instruire, le logement, la foi, l'amour conjugal, la pratique religieuse, le présent, l'avenir, relations publiques, loisirs, fidélité ou infidélité, options de tous ordres, autant de problèmes à résoudre quotidiennement et dont les solutions sont souvent elles-mêmes problématiques.

Pour y faire face, y a-t-il un ordre de priorité possible? des formules qui peuvent satisfaire valablement, durablement? Y a-t-il des principes absolus ou relatifs? Finalement, le bonheur auquel chacun aspire, est-ce une réalité illusoire ou une illusion réalisable?

Eh bien! quand on vit à deux, il importe tout d'abord de se mettre à deux pour penser, pour réfléchir, pour décider. Pour réussir cela, il faut provoquer une situation parfaitement appropriée; il faut déjà se mettre l'un et l'autre sur la même orbite. Peut-être y a-t-il au préalable, à corriger sa propre trajectoire, tant il est vrai que pour chacun, ce n'est pas le temps qui passe mais bien son être qui passe dans le temps.

Alors, décidez-vous pour l'une ou l'autre retraites de foyers ci-après et vous en saurez davantage; vous saurez en tous cas que le bonheur sans problèmes, ça n'existe

pas, mais qu'un problème c'est fait pour être résolu.

En juillet à Sion, du vendredi 6 à 19 heures au mercredi 11 à 18 heures.

En août à Fribourg, du vendredi 3 à 19 heures au mercredi 8 à 18 heures.

Inscriptions et renseignements:

- N.-D. du Rosaire, 1722 Grolley (FR) tél. (037) 45 14 38.

- A. Salamin, P.-Chasseur 44, 1950 Sion, tél. (027) 2 52 95.



(yr) - Les portiers ont le contact facile. Jean Dubellux a 73 ans, et sa vie est toujours faite de serviabilité. Le maître-brasseur de Cardinal, Henri Petzolt, s'en est aperçu récemment en buvant un bock avec lui au restaurant Vanderbilt à Genève. C'est tellement évident: Une bière Cardinal, quel régal!

Vos annonces
3 71 11

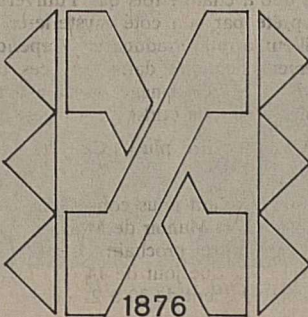
Michel
Daniel
Abel
Tristan
Bruno
Victor
Louis
Alphonse
Edgar
Yves
Césaire
Thomas
Claude
Marcel
Antoine
Basile
Hubert
Richard
Georges
Adrien
Siméon
Jérôme
Olivier
Bertrand
Augustin
Ferdinand
Pascal
Denis
Ernest
Aloïs
Emile
Pierre
Laurent
Alain
Prosper
Martin
Sacha
Timothée
Jules
André
Erasme
Nicolas
Innocent
Felix
Albert
Jacques
Stéphane
Roland
Justin
Arthur
Raymond
Charles
Frédéric
Paul
Yvon
Hector
Guy
Eugène
Robert
Grégoire
Amédée
Salomon
Valentin
Marius
Constantin
Herbert
Gilbert
Baptiste
Marc
Hugues
Roger
Edouard
Auguste
Flavien
Jean
Isidore



**Vous voulez de l'argent?
Semez-en!**

... et faites comme Michel et Dominique.
Ils profitent déjà de notre
EPARGNE-JEUNESSE 5%
(Un dépôt mensuel de Fr. 100.- pendant 20 ans
pour pouvoir disposer
d'un capital de plus de Fr. 40 000.-)

CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS



La banque régionale valaisanne

Benjamin
Raphaël
Adam
Vincent
Mathieu
Gaétan
Dominique
Ivan
Bernard
Raoul
Sébastien
Blaise
Clément
Maximilien
Armand
Romuald
Gérard
Rainier
François
Cyrille
Léonard
Philippe
Henri
Zacharie
Norbert
Romain
Arnaud
Guillaume
Christian
Maurice
Rodolphe
Willy
Xavier
Alfred
Séverin
Ignace
Luc
Patrick
Urbain
Alexandre
Serge
David
Christophe
Narcisse
Max
Anatole
Manuel
Edmond
Julien
Séraphin
Gaston
Sigismond
Germain
Baudouin
Oscar
Johnny
Alexis
Eric
Fabien
Isaïe
Aristide
Gabriel
Samuel
Léon
Joseph
Gustave
René
Boris
Théo
Patrice
Alban
Philémon
Gratien
Jonathan
Yannick
Yvan

Affaires immobilières

Pont-de-la-Morge/Sion
A vendre

8 appartements de 4 1/2 pièces

divisibles au gré du preneur, dans immeuble résidentiel.
A partir de Fr. 147 500.—

Renseignements : Agence immobilière W. Philippoz
Rue des Vergers 6, 1950 Sion.
Tél. 027/3 33 24

89-51047

Le terrain de votre demeure de demain

Belles parcelles, accès facile, vue imprenable, entièrement équipé, à proximité de Monthey. Tout sur place.
Parcelles dès Fr. 25 000.—

Offres sous chiffre PS 46327 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Valais central (plaine)

A vendre

atelier de menuiserie

Articles en bois, avec machines, 1200 m³
Terrain de 1000 m²
Fr. 170 000.— Travail assuré.
Capital et qualifications pas nécessaires.

Ecrire à case postale 13
3960 Sierre

36-40

Agence immobilière
Ch. Muller-Veillard & ses Fils, Montreux

A MONTREUX-CENTRE

bureaux de 80 m²

Aménagement au gré du preneur
Possibilité de long bail
500 francs par mois + charges.

Réf.: 109

Pour tous renseignements :

Agence immobilière
Rue de la Paix 8
Tél. (021) 62 39 73
1820 Montreux

A vendre

coffrage métallique

pour piscine-bassin, forme ovale
315 x 250 x 75 cm

Tél. 025/4 30 04
dès 18 heures

36-28168

A vendre

R 12

neuve, blanche, Caravan, pour cause de contre-affaire. Avec rabais spécial.

Ecrire à case postale 48, Saxon
ou tél. 026/6 25 95 - 2 64 24 (h. repas)

36-28170

A vendre

potager combiné buffet de cuisine divan petite armoire

Tél. 026/5 32 15

36-400245

A vendre

Chevrolet cabriolet

16 CV, mod. 62, peinture et pneus neufs, radio-cassettes. Etat exceptionnel. Expertisée. Un seul propriétaire. Fr. 6000.—

Tél. 021/91 14 60

Jacques Sauthier

Restaurant Relais du Simplon

à Pont-de-la-Morge
avise sa fidèle clientèle que le restaurant est fermé du 25 juin au 2 juillet pour vacances annuelles

36-1272

Nomination à Lavey (VD)

La direction d'Expo-Occasions Lavey et Conthey a nommé M. Henri Imesch de Conthey PDG de cette entreprise à Lavey (VD). Dépôt d'articles d'occasion. Marché aux puces, meubles, tables, chaises, anciens et modernes, cuisinières. Ouvert tous les mercredis de 18 à 19 heures, samedis de 15 à 19 heures

36-425155

A louer

appartement de 2 1/2 pièces

Bâtiment La Puirraz, Saxon.

S'adresser à Mme Bertha Carruzzo concierge, Saxon.
Tél. 026/6 26 55

36-28249

Infirmière à l'hôpital de Sion cherche à louer tout de suite ou date à convenir

appartement 2 - 2 1/2 pièces

non meublé, confort. De préférence quartier Gravelone - Petit-Chasseur.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-300946 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, centre

chambre indépendante

libre tout de suite

120 francs par mois.

Tél. 027/2 57 59

36-300945

A louer à 2 km de Sion

appartement de 3 pièces

avec confort

Libre dès le 1er sept.

Tél. 027/8 32 05

36-28204

Mayens-de-Riddes
Je cherche à acheter

terrain de 1000 à 5000 m²

ou

chalet

Ecrire sous chiffre P 36-28251 à Publicitas, 1951 Sion.

Famille cherche appartement ou chalet

pour la semaine du 21 au 28 juillet. Valais central.

Roger Cattin
2801 Mervelier
Tél. 066/38 84 73

36-28255

Bouveret

A louer pour juillet

chalet

3 chambres, grand living, W.-C., bains séparés.
A 10 min. du lac.

Tél. 021/60 63 90

36-100492

A vendre à Collombey

appartement de 3 pièces

Tél. 025/4 46 85 (le soir)

36-100489

Sierre/Sous-Géronde
A vendre

appartement de 4 1/2 pièces

Fr. 118 000.— Hypothèque à disposition.

Tél. 027/5 63 73

36-300934

Agences de publicité AASP-

le partenaire de confiance pour toutes vos annonces!

AASP - Association d'Agences Suisses de Publicité, regroupant Annonces Suisses S.A., ASSA, Messe Annonces S.A., Orell Fussli Publicité S.A. et Publicitas S.A.

LES VIRELOS

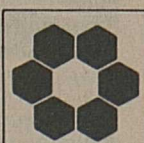
au Centre Commercial Monthey

Ce mercredi 27 juin, à 15 h. 30, 16 h. 30 et 17 h. 30

le mall du Centre Commercial Monthey sera le cadre de trois représentations gratuites exceptionnelles.

« Les Virelos », acrobates et équilibristes, y donneront un large aperçu de leurs talents étourdissants. Par leurs tours originaux, ils démontreront leur façon inimitable de mettre de l'art dans le comique et du comique dans l'art.

Ne vous refusez pas le plaisir de les applaudir !



la PLACETTE

au Centre Commercial Monthey

Parking gratuit pour 800 voitures



Malgré la pluie, gros succès du premier Festival des musiques alpines

LE SOLEIL ETAIT DANS LES CŒURS

MARTIGNY. - On ne se doit rien, d'un côté comme de l'autre des frontières car il pleuvait à verse tant à Aoste qu'à Martigny, qu'à Chamonix.

Ce qui n'a pas empêché le Corps philharmonique d'Aoste (direction Attilio Peglia) et le groupe folklorique La Clicca, l'Harmonie de Chamonix (direction professeur Eugène Laborde) et les fameux Rhodos, l'Edelweiss du Bourg (direction René Bodillier) et La Comberintze, de se retrouver sous les arcades de l'hôtel de

adultes se réunissent fréquemment pour discuter d'intérêts communs, de voies de communications, d'apports complémentaires dans les échanges culturels.

Les Aostains nous avaient délégué leur syndic, M. Robert De Vecchi, un grand ami du *Nouvelliste*; les Chamoniards M. Roger Descombes, maire adjoint remplaçant de « maire de glace » et du côté martigneraise, c'est « notre maire à tous » Edouard Morand, qui eut d'excellentes paroles à l'égard de nos hôtes :

que les frontières établies par les hommes entre nos trois pays sont de pures fictions n'ayant jamais été capables d'effacer la réalité de nos amitiés.

La fête s'est poursuivie l'après-midi dans la halle de fête du Bourg où chaque société, chaque groupe folklorique se produisit pour le grand plaisir des nombreux spectateurs.

Ainsi est née une tradition qui se poursuivra l'an prochain à Chamonix, en 1975 à Aoste. Et ainsi de suite.

Cette initiative est due, soulignons-le à M^r Jean-Charles Paccolat, président de l'Edelweiss.



Quelques membres du groupe folklorique chamoniard : Les Rhodos.



Musiciens valdotains et de membres de La Clicca.

ville pour le premier festival des musiques alpines manifestation qui va désormais se dérouler à tour de rôle dans chacune des « capitales » de la région du Mont-Blanc.

Chacun sait que si l'on tire sur la carte géographique de ce pays trois traits reliant Chamonix à Aoste, puis Aoste à Martigny, puis Martigny à Chamonix, cela donne un triangle.

Cela n'aurait rien d'extraordinaire, après tout, car des triangles semblables peuvent être tracés en d'autres lieux et avec d'autres dimensions.

Ici, ceux qui ont inventé ce triangle, ont voulu marquer une affinité entre ces trois villes et entre les trois régions dont elles sont les têtes de pont, par le fait qu'elles collent aux mêmes Alpes, au massif étendu du Mont-Blanc. Qu'elles ont adhéré par leur histoire, à une même langue et à une même culture. Qu'elles ont eu longtemps des économies analogues avec des ressources identiques provenant des occupations alpines et complétées par l'apport des touristes venant admirer ces sites remarquables que nous habitons.

Ceux-ci nous ont probablement forgé une mentalité commune, faite d'un amour commun de nos montagnes impressionnantes et de nos vallées longtemps en lutte contre les menaces de l'eau et du rocher. C'est pourquoi on a appelé ce triangle celui de l'amitié.

Il y a aussi celui des autorités, du tourisme, des alpinistes, des journalistes, des transports, etc.

Cette amitié est sincère. Sous ce vocable, on a réuni les enfants de nos trois régions qui concourent entre eux par la rédaction, le dessin, le sport ; les

Aujourd'hui, musiciens des trois régions, vous inaugurez une nouvelle forme de rencontre amicale, en empruntant à l'art que vous exercez son extraordinaire pouvoir de trait d'union qu'il a toujours eu.

Au nom donc de la musique, vous allez établir entre nos peuples alpestres, de nouveaux liens, qui ont l'air de vouloir se répéter.

Je vous en félicite et je suis heureux que ce soit la fanfare municipale « Edelweiss » qui emprunte son nom à la plus précieuse de nos fleurs alpines, qui inaugure l'organisation de ce festival, organisation dont vous aurez la charge tour à tour.

Au nom de la municipalité de Martigny et de notre population, je vous adresse, société Edelweiss, mes félicitations pour votre initiative dont nous savons que vous ne manquez jamais.

Tout en m'excusant auprès des sociétés invitées de relever ici un fait local, je voudrais aussi féliciter la fanfare Edelweiss pour ses nouveaux et seyants uniformes inaugurés ce jour.

Pour leur acquisition, vous avez bénéficié d'un large appui des autorités et de la population, qui a ainsi tenu à vous marquer sa sympathie et sa reconnaissance.

Puissiez-vous, avec cette nouvelle tenue, continuer à représenter dignement notre ville lors de vos déplacements, et en vous imposant cette discipline vestimentaire, à faire ressortir que pour faire de la musique en commun et obtenir un résultat, il faut aussi de la discipline.

M. Edouard Morand termina son allocution en souhaitant que cette journée soit celle de la joie, de la fraternité et qu'à tous elle apporte une fois de plus la preuve

Quand le mauvais temps aide

MARTIGNY. - Nous avons vécu trois jours de pluie, trois jours de froid. Cette situation ne permettait guère à la population martigneraise, de faire des promenades dans la nature.

On s'est donc tourné vers l'attachante exposition du Manoir qui a vu défiler après le vernissage pas mal de monde.

C'est le sujet traité qui le veut et on ose supposer que c'est par milliers qu'on s'y rendra au cours de l'été.

Rappelons que les ex-voto sont un témoignage de foi puisqu'ils reconnaissent à travers un objet exposé à la vue de tout le monde, une intervention divine dans les cas où l'homme ne peut plus rien. La raison du vœu constitue ainsi l'élément le plus important et le plus intéressant de l'image votive. C'est également là que l'artiste jouit de la plus grande liberté d'expression pour retracer l'anecdote vécue par celui qui lui a commandé le tableau votif.

Les grands mystères de l'existence, la naissance et la mort, sont des intentions qui reviennent sans cesse dans les vœux que l'homme désespéré adresse en désespoir de cause à celui de qui tout dépend.

Lecteurs, examinez ce petit tableau sorti de la chapelle de La Bâtiat. Un ex-voto mesurant 50 sur 38,8 centimètres, datant de 1855 : une femme malade et au-dessus d'elle, de l'assistance qui prie, la Vierge aux Sept-Douleurs.

Les misères physiques sont prétextes à d'innombrables images votives. Et on remarque à chaque fois que l'univers céleste se prête par son côté mystérieux et merveilleux à mille traductions. Cependant, un élément demeure dans tous ces tableaux votifs : le personnage saint est toujours isolé, ici sur un ourlet de nuages.

Vous en dire plus ? Ce sera pour une autre fois.

En attendant nous conseillons à tous de se rendre au Manoir de Martigny, jusqu'au 16 septembre prochain. L'exposition est ouverte chaque jour de 14 à 18 heures ; le jeudi également de 20 à 22 heures.



HOMMAGE A UN AMI

Jeudi dernier, alors que la population de Saillon s'appêtait à jouir d'une soirée de juin telle qu'on la meuble dans un village viticole, c'est-à-dire de repos et de paix, la

nouvelle presque incroyable de la mort de Jean-Jérôme Bertuchoz se répandait comme une traînée de poudre.

Stupeur, sentiment de révolte même.

Pourquoi lui ?

Cet homme jeune au sourire clair et franc semblait jouir d'une excellente santé et rien ne laissait présager une fin aussi soudaine. Mais bien vite il fallut accepter cette douloureuse épreuve et seule une confiance illimitée en celui qui est la consolation même, dont les desseins sont insondables permettra à une famille, à un village de surmonter une telle épreuve. Au lendemain de ce cruel départ, on mesure difficilement le vide qu'il laissera.

Dès son enfance, il fut le rayon de soleil d'un foyer paisible et heureux. Plus tard, ce furent ses amis qui trouvèrent en lui le camarade rêvé, l'ami sur qui on peut compter, le cœur toujours tourné vers les autres. Dernièrement, il devait couronner sa jeunesse en joignant sa vie à celle de Marie-Noëlle.

Son avenir s'annonçait plein de sérénité et tous les siens collaboraient avec bonheur et amour à la préparation de son nouveau nid familial.

Le Très-Haut l'a préféré auprès de lui, en sa céleste demeure. Qu'il daigne veiller sur ceux que son départ afflige !



Election à la présidence de Fully : précisons

FULLY. - Dans la déclaration des représentants du Parti conservateur de Fully, nous avons dit hier matin : « Un fait important à constater : l'augmentation de l'effectif du parti bien que le candidat démocrate chrétien ait été appuyé par les sociaux-paysans. »

Or, il faudrait lire : ait été appuyé par des membres du Parti social-indépendant.

Ce dernier parti, en effet, ne s'est pas prononcé et n'a donné aucun mot d'ordre à ses membres, nous disait hier M. Alexis Bender.

Sion

Une raclette pour les aînés de la capitale

SION. - Ce 19 juin, à la suite d'une convocation, les aînés de Sion se trouvaient réunis à 10 h. 30 à l'avenue Mathieu-Schiner, pour se rendre aux mayens de la Zour. Les quatre cars de l'entreprise Theytaz, nous conduisirent sur le coteau de Savièse, pour atteindre notre but, le restaurant des Chasseurs, où tout avait été mis en œuvre pour nous accueillir.

Après un laps de temps laissé pour la dégustation d'un bon apéritif - fendant de chez nous - l'odeur de plusieurs fromages grillés au feu de bois, incita les derniers rangés à se mettre à table.

Racleurs et serveuses bien professionnels, étaient là, avec la gaieté qu'il se doit en de telle circonstance, nous remplissant assiettes et verres, de ces bonnes spécialités du pays.

Le dessert fut aussi une surprise pour les participants ; un grand morceau de tarte aux fruits à la mode bien saviésanne, accompagné d'un bon café avait été prévu.

Le repas terminé, notre dynamique responsable, que chacun aime tout plein - M^{lle} Robyr, de Pro Senectute - fixa l'heure du départ à 17 h. 15. Les cars devaient nous reprendre vers la chapelle des mayens, pour nous ramener dans nos foyers après une délectable journée de soleil, de plein air et de gaieté.

Cette splendide journée fut également réhaussée par la présence de Mgr Grand, et du chanoine de Preux.

Notre reconnaissance à tous ceux qui se sont dévoués à la réussite de cette sortie.

I. F. et P. A., membres du club d'aînés

Vos annonces :
Tél. 3 71 11

SION - Avenue de la Gare 21
(4e étage)

Entraide alcoolique

Permanence : le mercredi
de 18 à 21 heures
Tél. 027/2 37 29
36-21460

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE MARTIGNY
ET D'OUTRE-RHONE

Emmanuel Berreau
Téléphone (026) 2 27 10
Av. de la Gare - 1920 Martigny

BANQUE ROMANDE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du lundi 25 juin 1973 a pris la décision suivante :

Le dividende pour l'exercice 1972 est fixé à :

10% pour les actions au porteur, soit :	Fr. 50.— brut
10% pour les actions nominatives, soit :	Fr. 10.— brut

Contre remise du coupon No 18, le dividende est payable, dès le 26 juin 1973, sous déduction de l'impôt anticipé de 30%, chez :

BANQUE ROMANDE

Genève : au siège social, 8, boulevard du Théâtre ;
à l'agence, place Dorcière (8, rue Bonivard).

Lausanne : à la succursale, 17, rue Haldimand.

Martigny : à la succursale, 13 bis, avenue de la Gare.

Yverdon : à l'agence, 13, avenue Haldimand.

BANQUE TROILLET

Martigny : au siège social, 13 bis, avenue de la Gare.

Genève, le 25 juin 1973. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

1007 Se

Libereck Publicitas Sion



Jouez gagnant dans nos 3 marchés de gros à Sion, Martigny et Eyholz

Un envol d' ACTIONS à vous couper le souffle!

Participez à notre grande **TOMBOLA gratuite**

- 1 Mini Austin 850
- 3 vélocycleurs - des réfrigérateurs
- des congélateurs - des enregistreurs
- radios - moulins à café - grille-pain
- friteuses - fours à raclette
- coffrets de liqueurs - trainings
- et d'innombrables autres lots



- Charbon de bois
- Spaghetti DELL'ORO
- Beurre de cuisine, 1 kg
- Cornichons 850 g

Prix indicatif	PRIX PAM
4.65	3.-
8.40	4.20
—	6.50
4.95	2.90

et bien d'autres encore...



Bulletin de participation

Remplissez le bulletin de participation ci-contre et déposez-le à nos caisses jusqu'au samedi 30 juin à 17 h

Le tirage au sort sera effectué par une personne assermentée le lundi 2 juillet, à la centrale des PAM - les gagnants seront avisés personnellement

Nom _____ No _____
 Prénom _____
 Rue _____
 No postal _____
 Localité _____

Offres et demandes d'emplois



Cherchons

femmes travailleuses

pour travaux de câblage, peinture et mécanique également pour magasin (avec ou sans permis de conduire)

- Plein temps ou mi-temps
- Mariées ou célibataires

Travaux variés et légers Salaire au-dessus de la moyenne Prestations sociales d'une grande entreprise.

S'adresser à LES CREUSETS S.A. 1950 Sion Tél. 027/2 30 12

36-1066

Nous engageons tout de suite ou à convenir

un(e) apprenti(e) de commerce

Formation secondaire désirée.

Faire offre par écrit ou par téléphone (027/2 12 54 ou 2 56 97) à l'administration de La Source, r. de la Dent-Blanche, 1951 Sion.

36-5812

F. Bruttin, eaux minérales, Sion

Tél. 027/2 15 48

cherche

chauffeur-livreur

Permis poids lourds.

Place stable et bien rétribuée.

36-28052

Vous trouverez dans notre nouvel atelier d'Olten, avec installations modernes, la place que vous enviez en qualité de

ferblantier

Une jeune équipe vous attend comme futur camarade.

Veuillez prendre contact avec nous afin que nous puissions nous entretenir - sans engagement - de votre nouvel emploi.

RIGGENBACH S.A. Installations de climatisation et aérotechnique Zementweg 8 4600 Olten Tél. 062/21 77 71

Pour toutes vos annonces: Publicitas 37111

2/73/NA

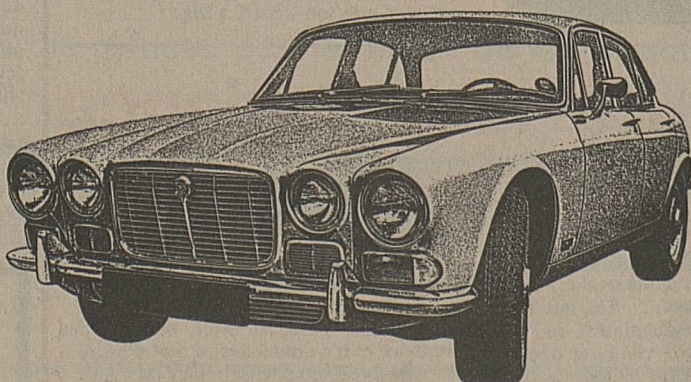


Mini AUSTIN TRIUMPH JAGUAR

Qualité anglaise. Tradition anglaise.

JAGUAR XJ6

- 6 cylindres, 4,2 l, 186 ch (DIN), 5 places, 4 portés, Overdrive Fr. 34 900.-; boîte automatique Fr. 35 900.-
- Jaguar XJ 6, 2,8 l, Overdrive, Fr. 29 900.-; automatique Fr. 30 900.-
- Jaguar Type E V-12, 12 cylindres, cabriolet, à partir de Fr. 35 000.-
- Jaguar Type E V-12, 12 cylindres, coupé, à partir de Fr. 39 000.-
- Jaguar XJ 12, limousine, 12 cylindres, automatique, Fr. 46 200.-



Emil Frey SA Garage des NATIONS vente: 48, av. de France tél. 027/2 52 45 service: 67, av. de France tél. 027/2 98 98 1950 Sion



Gagnez toujours davantage!

Nous cherchons quelques

représentants

pour repouvoir des rayons libres dans notre organisation de vente.

Nous offrons: salaire fixe depuis le premier jour, frais commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de 80 % du revenu. Etrangers seulement avec le permis C

Si vous êtes sérieux et habitués à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli à

Paul Wirth, 5316 Gippingen

Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue: _____
 Localité: _____
 Date de naissance: _____
 Voiture privée oui / non _____
 Entrée: _____ Tél. _____

40^e anniversaire de l'Echo des Bois

Belle réussite, malgré un temps maussade

CRANS-MONTANA. - En ce week-end pluvieux et neigeux à souhait, la fanfare Echo des Bois, de Crans-Montana, organisait les festivités devant marquer son quarantième anniversaire et l'inauguration de ses nouveaux et magnifiques uniformes.

Ces festivités ont débuté vendredi déjà sous la halle de la patinoire, avec le concert de l'ensemble de jazz Val Big Band ; elles se sont poursuivies samedi par un dé-

filé et un concert donné tout d'abord par la fanfare Cécilia, de Chermignon, ensuite par la clique des excellents tambours de Neuchâtel. Succès bien sympathique de ces deux ensembles cela malgré les petits degrés centigrade qu'indiquait le thermomètre.

Et dimanche, aux alentours de 13 heures, la pluie - qui sans discontinuer avait humidifié le Haut-Plateau - cessa brusque-

ment, pour permettre le défilé de la dizaine de sociétés invitées à la manifestation.

Du centre du Valais, les sociétés de musiques s'étaient donné rendez-vous pour fêter dans la joie un bel anniversaire doublé d'une fastueuse inauguration. On notait ainsi la présence de la Géronde, de Sierre ; de l'Echo du Mont, de Nax ; de l'Echo, de Chippis ; de la Stéphanie, de Granges ; de l'Union de Venthône ; du Cor des Alpes, la société sœur de Montana-Village ; l'Ancienne Cécilia, de Chermignon ; de l'Echo du Mont, d'Aproz ; du Clairon des Alpes, de Mase ; de la clique des tambours, de Neuchâtel et d'un quintet de joueurs de cor des Alpes, de Saint-Gall. Et enfin de la magnifique fanfare de l'Echo des Bois, dans ses nouveaux uniformes bleu-noir, à parmentures rouge et or, sommés de bicornes empanachés. Ils avaient fière allure, nos fanfarons de Crans-Montana, accompagnés d'une batterie de tambours et d'une grosse caisse importées tout droit du pays de sa majesté la reine Elisabeth.

De nombreuses personnalités du Haut-Plateau assistaient à cette manifestation qui a vu se rassembler tous les musiciens sur la place de Montana, pour l'apéritif d'honneur ; les salutations officielles et les félicitations, apportées par le président de la commune de Montana, M. François Bonvin, et le morceau d'ensemble. A ce sujet, soulignons le geste sympathique, qui a permis au directeur de la fanfare de Montana-Village, M. Géo Savoy, de diriger le premier morceau, avant de céder la baguette au directeur de l'Echo des Bois, M. Marcel Bornet.

Un deuxième cortège emmena les diverses sociétés et invités sur la patinoire où eurent lieu les concerts, tout au long de l'après-midi, concert rehaussé, en fin de partie, par un concert donné par le célèbre ensemble Ecole de musique, actuellement en stage auprès de l'Institut international de hautes études musicales, à Crans.

Une belle réussite, cela malgré un temps peu clémente, que ces trois journées commémoratives et inauguratives.

Un succès que l'on doit aux dévoués membres du comité d'organisation que préside M. Pierre-Louis Bonvin, et au comité de la fanfare, que préside M. Gaston Duchoud.



Pour le morceau d'ensemble, toutes les sociétés se sont réunies.



Dans les magnifiques nouveaux uniformes, l'Echo des Bois défile.

RÉUNION POUR UNE NOUVELLE ROUTE

SIERRE. - Il aura fallu sept ans d'efforts incessants au comité du consorciage - présidé par M. Alfred Rey - pour mener à bien les travaux préliminaires devant aboutir à la construction de la route viticole La Millière-Ollon-Champzabé. C'est maintenant chose faite et, samedi, se réunissaient les membres de ce consorciage, qui compte 300 propriétaires, pour 240 000 m² de vignes. D'une longueur de 2 km 700, cette route coûtera quelque 1,5 million de francs, subside - pour la construction seulement - à 35 % par le canton et 35 % par la Confédération. D'une largeur de 3 m 50, elle sera entièrement goudronnée. Dès la fin de cette année, un premier tronçon, allant jusqu'à Ollon

sera terminé, la totalité de l'ouvrage l'étant en 1974 et son goudronnage définitif devant intervenir pour la fin de 1975.

Cet ouvrage est d'une grande utilité, pour le village d'Ollon qui, jusqu'à présent n'avait aucun débouché à flanc de coteau. D'autre part, cette route sera à n'en pas douter un attrait touristique de valeur, qui permettra de traverser tout ce magnifique vignoble de la région de Granges.

Rappelons pour terminer que le comité de ce consorciage - présidé par M. Alfred Rey - est composé de MM. Amédée Duc, secrétaire ; Benoît Duc, caissier, Roland Rey et Francis Bon-

Le traditionnel tir de la Grande Cible



SIERRE. - Dimanche, au stand de Sierre, avait lieu le traditionnel tir de la Grande Cible, société sieroise dont les membres sont exclusivement bourgeois. Ce tir a

connu un beau succès de participation et des résultats au-dessus de la moyenne. A l'heure de la distribution des prix, faite par le lieutenant Pierre-André Hitter, en l'absence du capitaine, M. Victor de Chastanay, l'on note que la palme de roi du tir fut attribuée à M. Basile Masserey, qui remporte le challenge. Le deuxième, M. René Walther, reçoit la somme de 1 fr. 60, le troisième, M. François Masserey, 1 fr. 40 ; le quatrième, M. Pierre-André Hitter se voit crédité de 1 fr. 20 et le cinquième M. Bernard Moser, touche la somme de 1 franc.

Comme l'on voit, la tradition subsiste, jusque dans la valeur des prix, attribués ; et qui remonte à une centaine d'années.

Dans les distinctions, trois personnes ont reçu la médaille, à savoir MM. Raymond Masserey, Bernard Moser et Basile Masserey ; alors qu'en cible libre, l'on note que M. André Vianin, reçoit la channe, avec 142 points, suivi de MM. Richard Rey, 141 ; Robert Bollinger, 138 ; Roger Muller, 137 et Georges Emery, 135.

Et, toujours selon la tradition, cette sympathique journée de compétition se termina par la « Marende » (collation) et le verre de fendant.

Notre photo : de gauche à droite, les principaux vainqueurs de ces amicales joutes, nous reconnaissons MM. René Walther, Basile Masserey, André Vianin, Richard Rey et Raymond Masserey.

MOTION DES DÉPUTÉS DÉMOCRATES CHRÉTIENS D'HÉRENS ET CONTHEY RELATIVE AUX ZONES PROTÉGÉES À TITRE PROVISOIRE

Les communes et la population viennent de prendre connaissance des plans qui les concernent pour la protection provisoire de certaines zones. La majorité des propriétaires valaisans, surtout parmi ceux de la montagne, subissent un grave préjudice par les nouvelles restrictions.

Considérant :

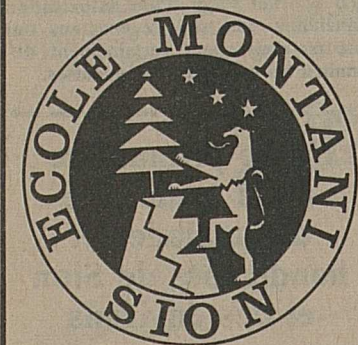
- que le droit de propriété n'a jamais subi une si grave atteinte dans notre pays ;
- que bien des communes n'ont pu achever leurs études dans le délai voulu, en raison des nombreux mandats confiés simultanément aux bureaux d'urbanisme ;
- que les communes ont été consultées de la façon la plus sommaire et soumises à des délais qui empêchaient toute réponse objective ;
- que certaines communes, qui ont pris la peine de formuler des propositions, n'ont obtenu aucune audience quant à l'acceptation de celles-ci ;
- que les auteurs eux-mêmes du plan contraignent de reconnaître que leur œuvre ultra-rapide ne supporte pas, dans bien des cas, le poids d'un examen sérieux, le Conseil d'Etat est invité à édicter d'urgence un arrêté précisant :
 - que le plan des zones protégées ne sera considéré comme valable, jusqu'au 31 décembre 1975, qu'après l'audition des représentants de chaque commune par une délégation représentative de la commission consultative cantonale ;
 - que les plans d'aménagement ébauchés avant le 30 juin 1972, et qui seront adoptés avant le 31 décembre 1975, seront traités comme s'ils avaient été achevés avant le délai du dépôt des propositions communales ;
 - que l'effet suspensif sera accordé à toutes les communes dont les recours propres ou provenant de leurs habitants ne seront pas traités dans un délai de 6 mois ; cette compétence est laissée au gouvernement cantonal par l'article 7 de

l'A.F. du 17 mars 1972 ;

- les allègements que les services traitent des constructions doivent appliquer pour certaines régions non entièrement équipées, notamment pour les zones de « mayens » où les constructions sont imposées par leur destination, au sens de l'article 7 de l'ordonnance fédérale du 29 mars 1972 ;
- les indemnités auxquelles le propriétaire a droit, au sens de l'article 13 de l'ordonnance fédérale, lorsqu'un permis de bâtir lui est refusé ou parce que sa propriété est comprise dans une zone de protection.

Nouveaux diplômés de commerce

SIERRE. - Nous avons le plaisir de publier ci-dessous la liste des élèves qui ont obtenu le diplôme 1973 de l'Ecole supérieure de commerce des jeunes gens de Sierre : Gérard Mojon, Pierre-A. Georges, Henri Vuignier, Daniel Pannatier, Paul-Alain Antille, Philippe Lamon, Edouard Duc, Christian Melly, Dominique Bruchez, Daniel Vioget, Pascal Martin, Dominique Albasini, Roland Antille, Serge Moos, Pierre-Alain Albasini, Dominique Germann, Fernand Debons, Pierre-Louis Zuber, Christian Stalder, Jean-Michel Coupy, Claude Crettol, René Borloz, Christian Mayor, Jean-Pierre Elsig, Jacques Nanchen, Dominique Rouvinez, Jean-Daniel Gay, Angelo Maiorana, Christian Zufferey, Jean-Jacques Briguet, Serge Bruttin, Bernard Briguet, Michel Rey, Pascal Michaud, Jean-Bernard Follonier, Antoine Follonier, Francis Tapparel.



ÉCOLE MONTANI

vous offre une formation solide et sérieuse
vous conseille dans vos soucis de formation

CLASSES PRÉPARATOIRES

à l'entrée au collège, à l'école secondaire et au cycle d'orientation

CLASSES SECONDAIRES

programme du canton du Valais
Orientation professionnelle, recyclage

FORMATION COMMERCIALE, SECRETARIAT ET LANGUES

Bureau pratique, laboratoire de langues
Méthodes directes, audio-visuelles
Cours complet : 2 ans - diplômes

Nouvelle formule : 2 ans de formation commerciale et langues + 1 année de pratique : obtention du certificat de capacité fédéral d'employé de commerce.

Etude surveillée tous les jours

Frais d'écologie : Fr. 295.- à 310.- + surveillance d'étude

● Cours d'été

30 juillet au 18 août

Rattrapage degré primaire (5e-6e) et secondaire

Ecole Montani, G. Montani, directeur
Avenue de France, Sion, tél. 027/2 55 60

COMMERCE

A REMETTRE, pour raison de santé, dans village de plaine du Bas-Valais

d'alimentation et de laines

- Excellente rentabilité
- Comptabilité à disposition

Pour tous renseignements :
tél. 026/8 13 62

36-28207

A vendre à Sion

centre ville
APARTEMENTS de 4 1/2 pièces dès Fr. 195 000.-

à l'Ouest
APARTEMENT 3 1/2 pièces, 72 m² dès Fr. 96 000.-
APARTEMENT 2 1/2 pièces, 65 m² dès Fr. 87 000.-
STUDIOS de 37 m² dès Fr. 55 000.-

Financement assuré

Pour tous renseignements, s'adresser à :
Agence immobilière patentée Charles Dumas, rue des Portes-Neuves 20, Sion.
Tél. 027/2 14 68

La grande fête de la récolte au collège Spiritus Sanctus

BRIGUE. - C'est ainsi que le recteur du Collège de Brigue - M. Léopold Borter - intitula très justement la cérémonie qui s'est déroulée, dimanche après-midi, à l'occasion de la fin de l'année scolaire. Ainsi que le veut la tradition, la fête débuta par un office divin suivi de la distribution des diplômes, qui se déroula dans la grande salle du théâtre de notre collège. La moisson de cette saison a-t-elle été fructueuse ?

C'est ce à quoi le docteur Borter s'attacha à répondre en saluant les nombreuses personnalités présentes, parmi lesquelles, on reconnut MM. Joseph Guntern, chef de l'enseignement secondaire, Jenelten, inspecteur scolaire, Willy Gertschen, membre de la commission d'examen et président des arts et métiers, Huggler et Stupf, respectivement pasteur de la paroisse protestante régionale et curé de la communauté catholique brigoise, René Pahud, directeur de la Société suisse des explosifs et, bien entendu Mme Werner Perrig, présidente de Brigue. Le chanoine Tscherrig représentait l'évêché et la rde sœur Annunziata l'Institut de Sainte-Ursule.

HONNEUR AUX VETERANS ET AUX NOUVEAUX DIPLOMES

Par son intervention, le recteur s'attacha à mettre en relief les principaux points ayant marqué d'une façon particulière l'exercice qui vient de s'écouler. Avec combien de raison, il associa les anciens élèves (à 50 et 25 années de leur propre maturité) aux sept héros du jour qui allaient bientôt recevoir la récompense de leurs efforts.

Mais avant d'en arriver là, le chœur mixte du collège, dirigé par le professeur Rovina, tint à apporter sa précieuse collaboration.

M. Joseph Guntern se fit l'interprète des autorités cantonales pour féliciter le corps enseignant les parents des élèves et finalement ces derniers.

MATURITE DU TYPE A

Paul Heizen, Charles-Louis, Joris, Simon Kreuztzer, Elmar Regotz, Marcel Ritz, Pascal Tissières, Benno Tscherrig.

MATURITE DU TYPE B

Carly Ammann, Bernard Aufderreggen, René-Louis Bacher, Walter Bayard, Angelo Bernaschina, Hugo Betschart, Egon Boedker, Daniel Borter, Stéphane Britschig, Renaud Bücher, Stéphane Carlen, Dionys Glenz, Kurt Gruenwald, Nicolas Holzer, Jos-André Imhof, Esther Kalbermatten, Heinz Kalbermatten, Armin Lager, Peter Locher, Hans Muller, Paul Mueller, Fernando Noll, Jean-Guy Pannattier, Willy Petrig, Paul Pfammatter, Béatrice Rieger, Lambert von Roten, André Sieber, Stéphane Stucky, Beat Tenisch, Beat Weissen, Felix Zurbruggen, Raymond-Paul Zurschmitt, Richard Zurwerra.

MATURITE COMMERCIALE

Remy Aeberhart, Marcel Ammann, René Brechbuehl, Elmar Brunnader, Karl Burgener, Lisette Chastonay, Inès Feller, Klaus Furger, Hugo Fux, Beat In-Albon, Alex Jaeger, Hans-Peter Kuonen, Gaby Pagener, Emile Perren, Philippe Schnyder, Trudy Schwarzen, Regula Tscherrig, André Zurwerra.

DIPLOME COMMERCIAL

Nicolas Andréoli, Stéphane Andres, Kurt Anthamten, Eugène Brigger, Stéphane Brunner, André Chastonay, Reinhart Domig, Roland Heinzmann, Roland Imboden, Hans Kalbermatten, Armin Lochmatter, Jean-Pierre Mathieu, Konrad Métry, Marcel Mooser, Walter Gertig, René Perren, Philippe Peter, Beat Walch.

PRIX MAURICE-KAEMPFFEN

Maturité A : 1. Paul Heizen ; 2. Pascal Tissières.
Maturité B : Béatrice Rieger, Bernard

Aufderreggen et Beat Weissen, Armin Lager, Heinz Kalbermatten.

Maturité commerciale : 1. Inès Feller ; 2. Regula Tscherrig ; 3. Elmar Brunnader ; 4. Remy Aeberhart.

Diplôme commercial : 1. Eugène Brigger ; 2. Marcel Mooser ; 3. André Chastonay.

PRIX DE LA SOCIETE SUISSE DES EXPLOSIFS POUR LA MEILLEURE NOTE EN MATHEMATIQUE

Maturité A : Paul Heizen.
Maturité B : Béatrice Rieger et Bernard Aufderreggen.



Le recteur s'adressant aux participants.

LES OFFICIERS HAUT-VALAISANS EN ASSEMBLÉE

Vers une amélioration de l'information

STEG-RAROGNE. - C'est en trois actes que s'est déroulée l'assemblée générale des officiers haut-valaisans. Elle débuta à Brigue avec un office divin célébré par le recteur du collège, et se poursuivit à Steg où se déroulèrent les délibérations proprement dites dans la romantique salle de l'église restaurée de Rarogne et du nouveau temple en voie de construction sous la montagne. Le deuxième volet de cette journée a été présidé par le capitaine Albert Schmid, de Brigue. En ouvrant les débats, celui-ci se fit un plaisir de saluer la présence notamment de M. Wolfgang Loretan, chef du Département militaire du canton, de Max Burcher, préfet du district, du colonel divisionnaire Ruenzi, du brigadier Bletzer ainsi que du plit Christian Jacquod, représentant de l'Association bas-valaisanne des officiers.

INTENSE ACTIVITE

De l'éloquent rapport présidentiel, il ressort clairement que l'association a fait preuve d'une intense activité, au cours de l'exercice écoulé. En mettant l'accent sur

l'attitude observée par le conseiller national Villard en matière de défense nationale, le capitaine Schmid ne mâche pas ses mots pour dire ce qu'il en pense. Face au scepticisme manifesté dans certains milieux quant à l'opportunité d'une armée forte, le rapporteur est en outre d'avis que le secteur de l'information doit être renforcé. C'est la raison pour laquelle l'association a constitué une commission chargée de renseigner la jeunesse sur ce sujet de brûlante actualité. Cette action sera également entreprise auprès du public en général. Elle devra être menée d'une façon objective si l'on veut qu'elle obtienne le but visé. Après une parenthèse en faveur de la pétition actuellement en cours, pour une armée forte, le président rappela les différentes manifestations auxquelles les membres de l'association ont pris part : tirs au pistolet, concours de ski, marche, assemblée bas-valaisanne, cantonale et nationale. Puis, en rendant hommage aux membres disparus au cours de l'année écoulée, le capitaine Schmid félicita les officiers qui ont accédé à d'importants postes.



Une vue de l'assemblée. On reconnaît le président Schmid s'adressant aux participants et entouré des membres du comité.

Panorama d'Outre-Simplon

NOUVELLE RUEE VERS L'OR

A la suite de la récente question posée par le NF en ce qui concerne l'éventuelle réouverture des mines d'or de Gondo, on est en mesure de pouvoir signaler que cette question est également posée en ce qui concerne les mines se trouvant à proximité de Macugnana.

Celles-ci avaient été abandonnées, il y a une dizaine d'années, beaucoup plus en raison de la défectuosité des vétustes installations qu'à cause de leur rentabilité. On prétend d'ailleurs que celle-ci deviendrait extrêmement intéressante dès le moment où l'exploitation serait munie d'installations modernes.

TENTATIVE DE FRAUDE FERROVIAIRE AVORTEE

Grande animation l'autre jour à la gare internationale de Domodossola, lorsque deux individus se présentèrent au guichet avec l'intention de se faire rembourser le prix de deux billets Parme-Paris. Le malheur voulut cependant pour eux que le fonctionnaire de service constatait que ces deux titres de transport avaient été illicitement obtenus dans une agence de voyages de Parme. Aussi, au lieu de pouvoir s'offrir un week-end aux frais de la princesse, les deux faussaires l'ont passé aux frais dans les prisons de la cité...

GRANDE ACTIVITE SPORTIVE AU MONTE-MORO

En raison des bonnes conditions d'enneigement ainsi que d'excellentes

facilités de déplacement au départ de Macugnaga, le ski connaît actuellement une activité particulière sur les hauteurs du Monte-Moro. En dépit d'un temps maussade, cette région a été particulièrement fréquentée au cours de ces derniers jours.

GIGANTESQUE EBOULEMENT SUR LA ROUTE DU CENTOVALLI

A la suite des pluies torrentielles tombées au cours de ces derniers jours, la route du Centovalli a été obstruée toute une journée durant par un immense bloc qui s'était abattu sur la chaussée. On dut avoir recours à l'explosif pour déblayer l'intrus qui aurait pu être la cause d'une véritable catastrophe. On n'ose effectivement pas penser de ce qu'il serait arrivé si la route avait été occupée par des véhicules à ce moment-là.

MYSTERIEUSE DISPARITION D'UNE JEUNE FRONTALIERE

Travaillant en Suisse en qualité d'ouvrière frontalière, Mlle Maria Pia Arceri, 17 ans, résidant avec ses parents à Verbania, n'a plus donné de ses nouvelles depuis le 18 juin dernier. Comme à l'ordinaire, elle se serait normalement rendue à son travail, d'où elle ne serait plus revenue. La rumeur publique suppose que la disparue se serait associée à un groupe d'artistes ambulants. Quoi qu'il en soit, les membres de sa famille se trouvent dans un état d'inquiétude bien compréhensible. Toutes les recherches organisées jusqu'à ce jour en vue de retrouver la jeune fille sont demeurées vaines.

Mutations au sein des autorités scolaires

BRIGUE. - Avec le début d'une nouvelle période administrative, les commissions cantonales ont été reconstituées. En ce qui concerne l'enseignement, il s'agit de relever la démission du docteur Joseph Bielander. Depuis 1950, ce dernier a fonctionné comme membre de la commission scolaire cantonale de l'enseignement secondaire et a fait partie du conseil de l'éducation publique. Il y avait été effectivement désigné en remplacement de Joseph Escher, alors élu conseiller fédéral. En tant qu'expert, le docteur Bielander s'y trouvait tout particulièrement à l'aise. C'est ainsi que de Brigue à Monthey, rien ne se passait dans ce domaine sans le précieux concours de l'actuel démissionnaire. Féru en allemand, histoire, philosophie, latin, italien et anglais notamment, M. Bielander apporta toujours sa précieuse collaboration avec un enthousiasme n'ayant d'égal que de se vouer pour la jeunesse. Rien d'étonnant donc, si en 1968 déjà, une brochure avait été éditée par ses amis qui tenaient à souligner de façon tangible la fructueuse activité de ce fidèle serviteur de la communauté auquel va la profonde reconnaissance du canton tout entier.

Pris par ses nombreuses occupations, le docteur Bernard Schnyder, professeur à l'université de Fribourg et membre de la commission de l'enseignement secondaire, a été contraint d'abandonner ce dernier

postes qu'il occupait depuis 1964. L'école valaisanne remercie également sincèrement ce démissionnaire au cours d'une de ses dernières séances, le Conseil d'Etat vient de désigner M. Willy Gertschen en tant que nouveau membre du conseil de l'éducation et MM. Aloïs Zurbruggen, chef du personnel de la Lonza, et Stéphane Schnyder, aumônier de la jeunesse haut-valaisanne, en tant que membres de la commission de l'école secondaire. Félicitons les nouveaux élus et souhaitons leur plein succès dans leurs fonctions respectives !

Nouveau chef du groupe PDC

BRIGUE. - La fraction chrétienne sociale du Haut-Valais s'est réunie samedi dernier à Brigue en vue de désigner son nouveau chef de groupe. Les participants s'accordèrent pour porter leur choix sur le docteur Antoine Bellwald. L'adjoint de celui-ci a été désigné en la personne du député René Zuber. Nous félicitons ces nouveaux porte-drapeaux politiques et leur souhaitons de nombreux succès dans leur délicate fonction.

Festival des musiques du district de Viège

SAAS-FEE. - Le 25^e festival des musiques du district de Viège s'est déroulé samedi et dimanche dans le village des glaciers. En dépit d'un temps maussade, cette manifestation connut un réel succès. La place principale de la localité s'avéra d'ailleurs bien trop petite pour contenir toutes les person-

nes qui avaient tenu à assister à un des principaux actes de ces festivités : la bénédiction du nouveau drapeau de la fédération. Ce qui donna l'occasion au curé de la paroisse, l'abbé Lehner, de souligner ce qu'un étendard signifie pour une société : le symbole de l'unité. Puis les 14 sections participantes défilèrent à travers les rues du village pour se rendre à l'emplacement de fête aménagé sur la place de parc, où les fanfares se produisirent à tour de rôle pour la grande joie d'un nombreux public. Parmi ce dernier, on notait la présence du conseiller national Hans Wyer, du préfet du district Walter Bittel, ainsi que des députés Hubert Bumann et Daniel Lauber. Les organisateurs méritent un grand coup de chapeau pour avoir placé ces journées à l'enseigne de l'harmonie et de l'unité existant depuis toujours au sein du grand et beau district viégeois.

Bulletin d'abonnement

Je soussigné déclare souscrire un abonnement dès ce jour au 31 décembre 1973, au prix de Fr. 32.50

Nom : _____

Prénom : _____

Fils de _____

Profession : _____

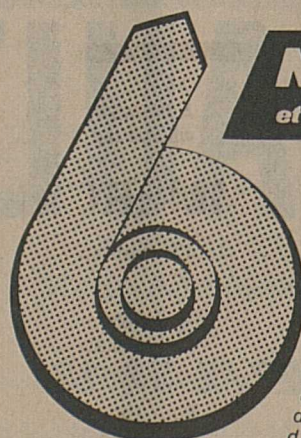
Adresse exacte : _____

Localité : _____

L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite.

Date : _____

Signature de l'abonné : _____



Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le quotidien valaisan à l'avant-garde des techniques d'information et d'impression

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

REDACTION DE BRIGUE
Louis et Missette Tissonnier
Téléphone (028) 3 10 77
Télex : 38 145
Case postale 263 - 3900 Brigue



si légère, si douce...

Légère mais avec du goût.
Douce sans être fade.
Un équilibre parfait entre le système
de filtration au charbon
et un mélange de tabacs spécialement sélectionnés.
Muratti Ambassador: filtration et plaisir.

* Poreux. Absorbants. Efficaces.
Les granules de charbon actif du système de
filtration au charbon purifient la fumée
et vous garantissent une légèreté véritable.

innovation

Nous cherchons des

jeunes vendeurs qualifiés

intéressés à prendre des responsabilités dans la
branche de l'alimentation pour les supermarchés
de nos magasins affiliés de Morges, Payerne, Viège
et Sierre.

Nous demandons :

- une expérience de la vente ou de la distribution
au détail
- de l'initiative et du dynamisme

Nous offrons :

- une rémunération intéressante
- des possibilités d'avenir d'un groupe en pleine
expansion
- des avantages sociaux d'avant-garde (caisse de
pension, maladie, accidents, assurance salaire,
rabais sur les achats)
- plan d'intéressement aux bénéfices

Nous attendons vos offres manuscrites ou un simple
coup de téléphone pour prendre rendez-vous
avec le chef du personnel des

Grands Magasins Innovation SA
Case postale
1002 Lausanne
Tél. 021/20 19 11

vos annonces : Publicitas 37111

Communiqué important à nos abonnés

CONCERNE : changement d'adresse.

Par suite de la hausse des tarifs postaux, nous nous voyons dans
l'obligation de facturer les frais de mutation pour des changements d'a-
dresse selon barème ci-dessous :

Changement d'adresse provisoire, sans date de retour	Fr. 1.—
Changement d'adresse provisoire, avec date de retour	Fr. 1.50
Changement d'adresse définitif	Fr. 1.—
Changement d'adresse pour l'étranger :	
les frais seront facturés au retour selon affranchissement effectif.	

Les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir, par
écrit trois jours ouvrables à l'avance, samedi exclu. Le montant des frais
sera joint en timbres-poste ou versé à l'avance à notre compte de chè-
ques postaux 19-274. Les demandes téléphoniques ne seront plus prises
en considération.

Le montant de 2 francs qui est demandé par la poste pour les chan-
gements d'adresse ne concerne pas les journaux sans adresse.

« Nouvelliste et
Feuille d'Avis du Valais »

Bulletin de changement d'adresse

Nom : _____

Prénom : _____

Filiation : _____

Ancienne adresse : Rue : _____

Localité : _____

Nouvelle adresse : Rue : _____

Localité : _____

Changement provisoire : du _____ au _____

Changement définitif : dès le _____

Nous cherchons

jeune employé de commerce

avec permis de conduire, aimant
le domaine de l'automobile.
Travail intéressant et agréable.

Ecrire sous chiffre P 36-900388 S
à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche tout de suite ou date à con-
venir

ouvriers appareilleurs et aides-appareilleurs

Bons gages.

Offres à Maurice Meylan, installations
sanitaires, Pont-Neuf 22, 1341 L'Orient
(val de Joux)
Tél. 021/85 58 19

Nous cherchons

apprenti mécanicien en automobiles

ayant suivi les écoles secondaires

S'adresser au
GARAGE DU NORD S.A.
Avenue Ritz, Sion
Tél. 027/2 34 13

36-2831

Vos
annonces :



PUBLICITAS



URGENT... nous cherchons « voitures d'occasion »

UNE OCCASION EN OR POUR L'ECHANGE DE VOTRE VÉHICULE...

tout de suite chez

**RENAULT GARAGE DU
NORD S.A.**

SION 027/2 34 13



Monsieur Séraphin MAYE, à Chamoson ;
Monsieur et Madame François MAYE et leurs enfants, à Châteauneuf ;
Monsieur et Madame Alain MAYE et leur enfant, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Christian MAYE et leurs enfants, à Châteauneuf ;
Monsieur Yvan MAYE, à Monthey ;
La famille de feu Adrien CARRUPT, à Saint-Pierre-de-Clages, ses enfants et petits-enfants ;
La famille de feu François MAYE, à Chamoson, ses enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Adrienne MAYE-CARRUPT

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, tante et cousine que Dieu a rappelée à Lui dans sa 67^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 27 juin 1973, à 10 h. 30, à l'église de Saint-Pierre-de-Clages.

Prière de ne pas faire de visite, de n'apporter ni fleurs, ni couronnes, les remplacer par des messes.

Domicile mortuaire : Bovier-Carrupt, à Saint-Pierre-de-Clages.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Henri VALIQUER

remercie très sincèrement toutes les personnes pour leur présence, leurs dons, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au révérend curé de Granges, au docteur Barras, au personnel du Sana valaisan, aux chefs d'entreprises de ses enfants, aux FC. Sion et Granges, ainsi qu'à ses amis.

Granges, juin 1973.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Maurice COQUOZ

remercie toutes les personnes qui, par leur dévouement, leur présence, leur offrande de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances et d'encouragement, l'ont réconfortée en ces moments douloureux, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Maurice, juin 1973.



La famille de

feu Edouard CLIVAZ

et les familles alliées tiennent à vous remercier tout spécialement pour le témoignage de sympathie dont vous les avez gratifiées à l'occasion de leur grand deuil. Votre geste a été le baume du bon samaritain sur tant de plaies saignantes.

Que Dieu qui a bien voulu, dans ses desseins insondables, appeler à Lui celui que nous pleurons, vous récompense mieux que nous ne pouvons le faire de votre si aimable attention.

Juin 1973.



Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

Monsieur François PACHOUD

sa famille vous remercie très sincèrement pour la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons de messes, vos envois de fleurs, de couronnes, vos messages.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Martigny, juin 1973.



Madame Emma VERGERES et son fils Pierre-Alain, à Conthey ;
Monsieur et Madame Clair VERGERES-MATHYS et leurs enfants Anick et Alexandra, à Conthey ;
Monsieur et Madame Eddy VERGERES-TROILLET, à Salins ;
Madame veuve Cécile VERGERES, à Conthey ;
Monsieur et Madame Gaston GERMANIER-VERGERES et leurs enfants et petits-enfants, à Conthey ;
Monsieur et Madame Paul VERGERES-FAVRE et leur fille, à Sion ;
Monsieur Rémy UDRY, à New York ;
Madame veuve Rosa GERMANIER et ses enfants et petits-enfants, à Conthey ;
Monsieur et Madame Jules UDRY-DESSIMOZ et leurs enfants et petits-enfants, à Conthey ;
Madame Elisa UDRY et ses enfants et petits-enfants, à Conthey ;
Monsieur et Madame Henri UDRY-RAPILLARD et leurs enfants et petits-enfants, à Lavigny ;
Monsieur et Madame Rodolphe GRAND-UDRY et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Roger MARTIN-UDRY, à Genève ;
ainsi que les familles, parentes, alliées et amis, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marcel VERGERES

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu accidentellement le 25 juin 1973, dans sa 52^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Plan-Conthey, le mercredi 27 juin 1973, à 10 h. 30.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour lui.



La classe 1949 de Plan-Conthey

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel VERGERES

père de son dévoué président
Monsieur Eddy Vergères.

Pour les obsèques, rendez-vous mercredi 27 juin 1973, à 9 h. 30, au café de la Ménagère.



La direction et le personnel
des Grands Magasins
La Placette à Monthey

ont le regret de faire part du décès de

Madame Marie-Adrienne MAYE

mère de Monsieur Yvon Maye,
chef de rayon.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Le FC Placette, Monthey

a la douleur de faire part du décès de

Madame Marie-Adrienne MAYE

mère de Monsieur Yvon Maye.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La direction de l'entreprise H. Bétrisey Fils, SA, à Sion
a le grand regret de faire part du décès accidentel de

Monsieur Marcel VERGERES

leur fidèle collaborateur

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les employés et ouvriers de l'entreprise H. Bétrisey Fils, SA,
à Sion et Crans

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel VERGERES

leur collègue et ami de travail

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'entreprise Albert Rossier, Combustibles, Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marcel VERGERES

père de son collaborateur Eddy.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare La Lyre de Conthey

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel VERGERES

ancien musicien et père de ses dévoués membres
Clair, Eddy et Pierre-Alain.

Les membres sont priés d'assister aux obsèques.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare municipale l'Avenir de Grimisuat-Champlan

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marcel VERGERES

père de son directeur Eddy et de son membre actif Clair.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

Monsieur André VERNAUD

a le chagrin de faire part de son décès survenu le 21 juin 1973, après une pénible maladie, supportée avec courage.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

UN OUVRIER TUÉ EN TOMBANT D'UN ÉCHAFAUDAGE

CONTHEY. - Hier, entre 13 heures et 13 h. 30 un tragique accident de travail est survenu au garage Edelweiss, en construction à Conthey, en bordure de la route cantonale, face au Comte Vert. M. Marcel Vergères, 52 ans, maçon, domicilié à Plan-Conthey, était occupé à enlever des barrières de protection. Il se trouvait sur un échafaudage, à 4 mètres du sol. Pour une cause indéterminée, il chuta et fut très grièvement blessé. Transporté à l'hôpital de Sion, il devait malheureusement y décéder.

A sa famille, si tragiquement éprouvée, le NF présente ses sincères condoléances.

MARTIGNY - CONSEIL DE DISTRICT

PROBLÈMES HOSPITALIERS ET SOCIAUX

MARTIGNY. - Hier après-midi, le conseil de district s'est réuni dans la grande salle de l'hôtel de ville, sous la présidence du préfet, M. Raymond Vouilloz.

Après les premiers tractanda administratifs, M. Joseph Emonet souleva les problèmes posés à la Ligue antituberculeuse du district. Le préfet Vouilloz, lui, parla de l'hôpital régio-

nal, laissant à son directeur, M. Jacques Torriane, le soin de donner un long aperçu financier de l'établissement.

En fin de séance, les délégués des communes entendirent quatre orateurs parler de la planification hospitalière, de l'organisation médico-sociale, du centre social régional de Martigny, du service médico-pédagogique et de l'office cantonal des mineurs.

Cours de sauvetage à la piscine de Sion

Depuis plusieurs années déjà, le CN Sion rappelle à ses membres, en début de saison, quels sont les premiers soins à donner à un noyé.

Ce rappel n'était pas inutile si l'on en juge par l'intérêt qu'il a suscité au sein des participants.

C'est ainsi qu'hier soir, le D' Menge, assisté de M. J.-P. Miserez, a exposé les principes essentiels des premiers secours, leur importance souvent vitale. Outre les membres du CN Sion, on notait la présence des agents de la police locale qui, rappelés-le, assurent le service d'ambulance, ainsi que des gardiens de la piscine et des membres du corps des sapeurs-pompiers.

L'exposé du D' Menge a été accompagné d'une démonstration sur mannequin, d'explications sur la manière d'utiliser divers appareils simples et s'est terminée par une démonstration de sauvetage dans l'élément liquide (ramener le noyé au bord du bassin).

Motocycliste blessé

VETROZ. - Hier vers 10 h. 25, M^{me} Eveline Fauvet, âgée de 26 ans, domiciliée en France, circulait sur la route principale de Sion en direction de Martigny au volant d'une voiture française. Parvenue à l'entrée de Vétroz, elle fit demi-tour sur la chaussée. Au même instant son véhicule fut heurté par la moto VS 1388 conduite par M. Christophe Pfammatter, âgé de 20 ans, qui circulait dans la même direction. Sous l'effet du choc, le motocycliste fut projeté sur la chaussée, blessé et hospitalisé.



Hier sur le petit écran

La soirée a débuté avec « Un jour, une heure » qui nous a permis d'entendre Théo Bouchat se faire l'éloquent défenseur de M. Pierre Graber et de son voyage au Caire par lequel, paraît-il, il a montré la volonté d'équilibre de la politique étrangère suisse qui n'aurait pas changé de cap et serait restée fidèle à elle-même.

L'émission s'est ensuite intéressée à l'affaire qui cristallise les passions françaises et suisses : l'affaire LIP. M. Gilles Bailloz, rédacteur en chef de « l'Impartial », nous fit à ce sujet un commentaire dépassionné, donc plein de bon sens. La crise de LIP n'a rien de nouveau, même si aujourd'hui, elle est montée en épingle par toute la presse. Et les actuelles fabrications et ventes illicites de montres ne sont, en effet, qu'un côté anecdotique et très provisoire de l'affaire. Les pièces détachées vont bientôt manquer et la fabrication s'avèrera impossible. Les initiatives, peut-être désespérées des ouvriers, ne prouvent en aucune manière que l'autogestion est possible et ne résolvent rien. Le problème se situe au niveau de la direction d'entreprise qui n'a pas su prendre les mesures nécessaires pour assainir une situation depuis longtemps boiteuse. La solution du problème est-elle politique, comme semble le penser les Français ou industrielle comme le disent les Suisses ? Ce qui est certain, c'est que Ebauches S.A. qui détient 43 % des actions, ne fera rien si le parte-

naire français n'assure pas l'équivalent et ne lui laisse pas prendre sa part de responsabilités à la tête de l'entreprise.

Le reste de la soirée dut plaire aux amateurs de feuilletons avec le dernier épisode d'une série qui n'était ni meilleure, ni pire que les autres et ravir les admirateurs d'un Gilbert Bécaud toujours égal à lui-même dans un tour de chant où se mariaient avec bonheur anciens et nouveaux succès.

J.-M.R.

VERBIER : SOYONS PRECIS !

VERBIER (Set). - Dans une récente édition nous avons donné le programme de cette semaine comportant plusieurs réunions des organes responsables de la station. Malencontreusement nous avons « croisé » les dates et les lieux de rencontre. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs verbiériens et rectifions comme suit :

ASSEMBLEE DES COMMERCIANTS : Mercredi 27 juin à 15 heures, à la Rotonde.

ASSEMBLEE DES HOTELIERS : Mercredi 27 juin à 15 heures, à la Rotonde.

ASSEMBLEE DES COMMERCIANTS : Jeudi 28 juin à 20 heures, à l'hôtel Montfort.

ASSEMBLEE DE LA SDV : Samedi 30 juin, à l'hôtel des Chamois.

Vos annonces :
Tél. 3 71 11

DEUX ALPINISTES DISPARAISSENT AU CERVIN

ZERMATT. - Depuis mardi dernier, on est sans nouvelles de deux jeunes alpinistes américains qui avaient manifesté l'intention de réaliser une première estivale sur la paroi nord du Cervin. Ils avaient effectivement quitté la station mardi dernier, et atteint la cabane Hoernli. Il y ont d'ailleurs marqué leur passage en précisant, sur le livre de bord, qu'ils suivraient la voie nord pour réaliser une première estivale. Ascension qu'ils comptaient mener à bien en un jour.

Des guides qui les observaient depuis la station les virent en action au pied de la terrible paroi. Mais on les perdit bientôt de vue en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Vendredi dernier, une compagnie des deux disparus, restée à Zermatt, donna l'alerte. Un hélicoptère d'Air-Zermatt

prit l'air aussitôt que les conditions le permirent. Dimanche et hier encore, l'appareil prit en charge des guides pour survoler la zone, sans succès. Un guide a même été déposé au refuge Solvay au cas où les disparus auraient à l'atteindre. Mais les deux hommes demeurent introuvables.

Un Valaisan, en service complémentaire à Berne, tué - Quatre blessés

BERNE. - Un grave accident s'est produit lundi matin à 10 h 16 sur le chantier de la nouvelle gare marchandise du « Wylerfeld » près de Berne.

Un groupe de monteurs, pour la plupart Valaisans, du détachement 102 des complémentaires affectés aux caténaires des CFF était occupé à déplacer le câble porteur d'une caténaire. Pour des raisons non encore élucidées, le câble entra, selon des indications provenant du DMF, en contact avec une

ligne de haute tension de 15 000 volts. Les hommes furent électrocutés. Le monteur qui était en tête du groupe, M. Erich Zenhäusern, 38 ans, de Viège, en subit des brûlures mortelles. Quatre autres hommes, moins grièvement brûlés, ont été transférés à l'hôpital. Une enquête militaire est en cours.

M. Zenhäusern était père de deux enfants en bas-âge. Il était employé en qualité de contre-maître aux usines Lonza. A sa famille si durement éprouvée, le NF présente ses condoléances émues.

Une voiture brûlait

Passage providentiel d'un camion

SION. Hier, vers 16 h. 30, à la rue du Petit Chasseur, face à l'église de Saint-Guérin, une voiture occupée par trois dames a pris feu, précisément au moment où la conductrice voulait la mettre en marche.

Par une heureuse coïncidence, un camion de la société « BP » passait quelques secondes plus tard. Faisant preuve d'une parfaite réaction son chauffeur a arrêté son engin, et, au moyen de l'extincteur qui se trouve sur le véhicule, a pu en quelques instants maîtriser le début d'incendie.

Il y a donc eu plus de peur que de mal, le véhicule a probablement été sauvé par cette intervention providentielle et pour laquelle le chauffeur du camion-citerne est à féliciter.

Tantôt amis et tantôt ennemis

(Suite de la première page.)

Edmond Maire n'est pas traité d'agent secret de M. Pompidou pour semer la discorde au sein de la gauche.

Sans doute, le porte-parole de la CFDT n'a-t-il jamais été aussi violent dans ses critiques à l'égard du PC qu'au congrès de Nantes, mais quoi ? nous sommes habitués à ce genre d'invectives qui est monnaie courante à gauche où, pour convaincre la base, on a recours au vocabulaire le plus fort et le plus injuste. Dans ces conditions pourquoi cette colère des chefs communistes ?

Pour comprendre cette irritation, il faut se rappeler une phrase d'Edmond

Maire disant que ses idées, quant à la société de demain, se rapprochaient beaucoup de celles professées par les socialistes de F. Mitterrand et les socialistes unifiés de Rocard. Autrement exprimé, cet aveu semble laisser entendre que la centrale syndicale CFDT serait peut-être prête à jouer auprès du parti socialiste, le rôle que la CGT de Séguy joue auprès du PC. Or, M. Maire peut rassembler presque autant d'adhérents que la CGT. De plus, il est à peu près certain que si pareille manœuvre se développait, nombre de cégétistes quitteraient leur centrale pour rejoindre la CFDT car ils ne sont pas loin d'être tous communistes. Poussons plus loin : si

Mitterrand et Rocard s'entendaient (ce qui est tout à fait possible et normal), l'appui de la CFDT ferait, vraisemblablement, du parti socialiste le plus grand parti de la gauche française. On comprend que les communistes envisagent cette éventualité d'un œil inquiet. Or, le 12 juin, M. Mitterrand a déclaré devant la presse parlementaire que son parti était un parti autogestionnaire, ce qui, en clair était la main tendue à Edmond Maire entêté sur la question de l'autogestion.

On peut penser que d'importants bouleversements vont avoir lieu sur l'échiquier politique de la gauche en France. Charles Exbrayat

La crise italienne pourrait se prolonger

(Suite de la première page.)

de prédire une crise politique de longue durée. On négociera à n'en plus finir, pour finir par constater qu'on ne peut négocier sérieusement.

Le besoin de prendre des vacances taillonnant les leaders politiques, ils finiront peut-être par conclure un compromis à l'italienne, ou, solution moins invraisemblable, par mettre sur pied un gouvernement de transition ou gouvernement balnéaire, comme on dit ici. Plusieurs fois dans le passé on recourut à cette solution, grâce notamment aux bons offices et à la souplesse de M. Giovanni Leone, aujourd'hui président de la République.

De nouveaux facteurs, absents dans le passé ou d'un poids alors moins lourd, sont venus aggraver la situation : la baisse de la lire, l'emprise des centrales syndicales, enfin les prétentions du Parti communiste.

Fort de l'appui direct de la CGT et de l'appui indirect des deux autres centrales syndicales, le Parti communiste entend participer à l'élaboration du programme du nouveau gouvernement. Il vient de l'annoncer urbi et orbi par un article d'un de ses députés, M. Luciano Barca, dans l'hebdomadaire Rinascita : « Nous ne prétendons pas faire partie demain de la nouvelle coalition (ce sera pour après-demain !), mais nous exigeons de participer à la préparation du programme. »

Le secrétaire général d'une des trois centrales syndicales a demandé que les syndicats soient consultés pour l'élaboration du programme du futur gouvernement. Rien de contestable dans cette requête, à condition toutefois que les centrales syndicales

M. Lama, secrétaire général de la CGT, vient de faire, à propos de la réglementation du droit de grève, prescrire par la Cons-

titution, des déclarations alarmantes : « Jamais, a-t-il affirmé, les syndicats n'accepteront une réglementation du droit de grève par le parlement : ils se réservent de la réglementer eux-mêmes, au gré de leur politique. »

ne recourent point à la grève générale pour imposer leurs revendications. Or, on sait qu'en Italie la grève est devenue une institution, un moyen de lutte ordinaire, nonobstant ses répercussions désastreuses sur l'économie du pays et sur la promotion des travailleurs.

Ainsi la CGT, par la bouche de son secrétaire général se considère non seulement comme un Etat dans l'Etat, mais comme un Etat au-dessus de l'Etat. C'est un refus du régime démocratique.

La cotation de la lire sur les marchés étrangers baisse. Jamais peut-être depuis la fin de la guerre la situation de la monnaie n'a été si précaire.

Les maîtres de la politique qui ont cru devoir renverser la coalition de centre au bénéfice d'une hasardeuse coalition de centre-gauche, s'en rendent-ils compte ? Absorbés par les parloottes et par les spéculations, ils ne remarquent peut-être pas la détérioration de la situation. Ils la découvriront sans doute dans quelques semaines, lorsqu'ils s'approprieront à partir pour des vacances et à acheter des devises...

Georges Huber

Pierre Bardin, chante et dédicace... chez lui

MONTHEY. - Vingt-et-un ans, Pierre Bardin est un chanteur qui a commencé très jeune à aimer la chanson. Dès l'âge de six ans, il aimait à fredonner des airs connus. Adolescent, il se produit dans des cabarets et établissements à Lausanne où il fait un apprentissage dans un hôtel.

Avant de quitter la Suisse pour le Brésil où l'attendent des contrats intéressants, Pierre Bardin est revenu à Monthey où il a passé sa prime jeunesse à l'occasion des 50 ans de la société féminine de gymnastique « La Gentiane ». Il s'est produit vendredi et samedi soir à la cantine de fête devant un public composé surtout de jeunes qui n'a pas ménagé ses encouragements à ce jeune chanteur, à qui l'on prédit un bel avenir.

A LA MEMOIRE DE Madame Agnès LUISIER née FELLAY

29 juin 1972 - 29 juin 1973

épouse, mère, grand-mère chérie, du haut du ciel veille sur nous.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église paroissiale de Saillon, le mercredi 27 juin 1973, à 19 h. 45.

La famille de Mademoiselle Marguerite LEUZINGER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux révérendes sœurs de la résidence « Hermine » à Sion.

Sion, juin 1973.

Gérard et Céline FOURNIER-MARTIGNONI

ainsi que les familles MARTIGNONI et FOURNIER remercient spécialement Air Glaciers, l'Entreprise Billeux, le Moto-club du Soleil, frère Vital, les locataires de la Bartavelle, Monsieur le docteur Popovic, les conducteurs de chiens, Monsieur Léo Favre, le Moto-club Montana ainsi que toutes les personnes amies ayant pris part à leur profonde douleur.

NOUVELLISTE
NOUVELLISTE
NOUVELLISTE
Votre journal

SOUS LA COUPOLE FÉDÉRALE

Faut-il prolonger d'un an le taux maximum de l'accroissement de la masse des crédits?

BERNE. - Lundi, le Conseil fédéral a consacré une partie de sa séance hebdomadaire à une discussion sur le renouvellement des mesures concernant le crédit. Jusqu'à présent, le taux d'accroissement du crédit a été fixé, en vertu de l'ordonnance décrétée dans ce domaine le 10 janvier dernier, à 6 pour cent du volume des crédits autorisés au 31 juillet 1972. Ce taux reste applicable jusqu'au 31 juillet prochain. Le Conseil fédéral devra décider s'il le maintiendra après cette date pour une période d'une année. Les entretiens à ce sujet se poursuivront lors d'une prochaine séance. Il a aussi été question des dérogations à la limitation du crédit prévue pour certains secteurs prioritaires. Il s'agira de désigner ces secteurs et fixer le montant des crédits spéciaux pouvant être alloués. Sur ce point encore, la discussion doit se poursuivre.

l'objet d'un débat au Conseil des Etats, sera vraisemblablement soumis au peuple et aux cantons en décembre, à condition, bien entendu, que le Parlement ait achevé la discussion à son sujet.

M. CELIO IRA A VIENNE

Le chef du Département des finances et des douanes, M. Nello Celio, ira à Vienne pour y rencontrer les ministres autrichien et ouest-allemand des finances, MM. Androsch et Schmidt. Le Conseil fédéral a donné son accord pour ce voyage qui permettra à M. Celio de s'entretenir de politique d'information avec deux ministres de pays voisins. Il s'agit d'une séance d'information.

UNE VOTATION FEDERALE ANNULEE

Le Gouvernement a d'autre part décidé d'annuler la votation fédérale du 23 septembre prochain. Cette date avait été retenue pour une éventuelle votation qui aurait pu porter sur le futur article constitutionnel relatif à la protection des animaux. Mais, cet objet, qui doit faire aujourd'hui

REDUCTIONS TARIFAIRES

D'autre part, les réductions tarifaires accordées à la CEE pour certains produits agricoles transformés, jusqu'ici exclus du Libre-Echange, (pâtes alimentaires, certaines farines pour enfants, etc.) seront appliquées également à l'AELE à partir du 15 juillet prochain.

Droits politiques des Suisses de l'étranger

Procédure de consultation

Le Conseil fédéral a autorisé le Département politique à soumettre pour avis les avant-projets de loi et d'ordonnance concernant les droits politiques des Suisses de l'étranger aux Gouvernements cantonaux, aux partis politiques, à la Commission des Suisses de l'étranger de la nouvelle société helvétique et, s'il y a lieu, à d'autres cercles intéressés à cette question.

Le Conseil fédéral a pris cette décision en se fondant sur les travaux préparatoires d'une commission d'étude.

Les Suisses et Suissesses de l'étranger pourraient exercer le droit de vote lors d'un séjour dans leur pays et recevraient, sur demande, la documentation officielle en vue de la votation ou de l'élection prévue. Une revue trimestrielle que reçoivent environ deux tiers des Suisses de l'étranger les informe déjà maintenant sur la vie politique en Suisse.

Psychologiquement, les Suisses de l'étranger ne se sentiraient plus des citoyens de seconde zone si ce droit leur était accordé. C'est la commission des Suisses de l'étranger de la nouvelle société helvétique

qui est à l'origine de cet avant-projet. Elle se compose pour deux tiers de Suisses de l'étranger et pour un tiers de Suisses résidant dans le pays. Y siègent également trois parlementaires qui représentent les intérêts des Suisses de l'étranger aux chambres. Selon M. Ney, l'élection d'un Suisse de l'étranger au Parlement, qui a été proposée par un de nos compatriotes de Stuttgart, n'a pas été chaudement recommandée par la commission et ne figure pas dans le projet de loi. En revanche, il est envisagé d'autoriser les Suisses de l'étranger séjournant en Suisse à signer les initiatives et les référendums.

Construction de centres commerciaux Interdiction limitée à dix-huit mois

En réponse à une petite question du conseiller national Baumann, (UDC/AG), le Conseil fédéral a rappelé que les centres d'achat restent assujettis à l'interdiction de construire, entrée en vigueur depuis le début de l'année, mais que cette interdiction a été limitée à 18 mois par une ordonnance.

D'autre part, le gouvernement

déclare que les constructions pour l'artisanat ne sont pas assujetties à l'interdiction de construire lorsque leur volume n'excède pas 15 000 m³ et que leur coût de construction n'est pas supérieur à 3,5 millions. Mais même si ces limites sont franchies, la durée de l'interdiction de construire en matière de constructions pour l'artisanat n'est que de 12 mois.

Hoffmann-La Roche contre-attaque en Angleterre

LONDRES. - Le groupe Roche a engagé lundi des poursuites contre le ministre britannique du commerce et de l'industrie, M. Peter Walker, à la suite de l'ordonnance gouvernementale le mettant en demeure de réduire le prix de deux tranquillisants abondamment prescrits, le valium et le librium.

Une assignation en justice a été délivrée à l'intention de M. Walker par la haute cour de justice à la demande de la société Hoffmann-La Roche SA, Bâle, et de deux de ses filiales : La Sapa Corporation, Montevideo, et Roche Products Ltd. Londres.

Ces sociétés souhaitent obtenir de la cour une déclaration stipulant que le rapport de la commission britannique des monopoles, sur lequel a reposé la décision du gouvernement de réduire le prix des deux tranquillisants, est « injuste et contraire aux principes de la justice naturelle ».

Aux termes de l'assignation, les sociétés entendent faire admettre le fait que les recommandations de la commission des monopoles, et l'ordonnance qu'elles ont

motivées, sont invalides. Les sociétés réclament en outre des réparations pour les pertes subies en raison de l'ordonnance gouvernementale.

Aux termes de celle-ci, le prix de vente du valium et du librium a respectivement été abaissé de 75 et 60 % de son niveau de 1970.

Le groupe Roche estime que cette mesure est « arbitraire, discriminatoire, de caractère pénal, et ne tenant nul compte du coût réel de la recherche pharmaceutique et de ses véritables marges de bénéfice ».

Vendredi, la Chambre des lords rejetait une recommandation déposée par une commission spéciale en vue d'ouvrir une enquête limitée sur le bien-fondé de la décision gouvernementale au sujet des prix des deux tranquillisants.

Gaz naturel dans le Rheintal ?

ALTSTAETTEN. - Alors que l'on procédait à des travaux pour le compte de la commune d'Altstaetten (SG), dans le Rheintal, une nappe de gaz a été découverte. C'est à 25 mètres que la présence du gaz a été constatée. Poursuivant leurs travaux, les ouvriers sont tombés, à 45 mètres, sur une poche importante. Il s'en est dégagé un jet de 15 à 20 mètres d'eau de gaz.

Le personnel des PTT voyagera moins

BERNE. - Dans le train des mesures arrêtées en vue de réduire les dépenses courantes de la Confédération, le Conseil fédéral a ordonné aux offices des départements et à la direction générale de l'entreprise des PTT de restreindre les voyages de service de leur personnel.

Chaque voyage de service envisagé devra, d'avantage encore que jusqu'ici, faire l'objet d'un examen quant à sa nécessité et à sa rentabilité, a fait savoir le Département des finances et des douanes.

Pas de menées néo-fascistes

Y-a-t-il des menées néo-fascistes italiennes en Suisse? Cette question préoccupe deux conseillers nationaux, MM. Jaeger (Ind/SG) et Schmid (Soc/SG), qui ont posé une petite question au Conseil fédéral à ce sujet. Le Gouvernement a répondu que les informations recueillies n'ont pas fourni d'indices au sujet d'une éventuelle activité politique illicite des deux organisations néo-fascistes incriminées dans les petites questions des parlementaires saint-gallois.

Mise en garde contre les vols d'armes

GENEVE. - Le chef du Département militaire cantonal genevois a publié un communiqué dans lequel il met les militaires en garde contre les vols d'armes et de munitions dont, « depuis quelques semaines, il a été constaté une inquiétante recrudescence ».

Le communiqué met en garde les militaires contre le risque qu'ils courent et la responsabilité qu'ils endossent, et leur conseille de conserver dans la mesure du possible leur arme et les munitions d'ordonnance qu'ils détiennent dans leur appartement, et de ne pas les laisser sans surveillance lors des tirs obligatoires, des démobilisations, des inspections.

DERNIERE SEMAINE DE LA SESSION D'ÉTÉ DES CHAMBRES Les conseillers fédéraux voyagent-ils trop ?

BERNE. - C'est à une interpellation sur les voyages à l'étranger des conseillers fédéraux et au rapport du Conseil fédéral sur l'initiative pour la création d'un service civil (initiative de Muenchenstein) qu'a été consacrée la séance de lundi après-midi du Conseil national.

POURQUOI LE CAIRE ?

Après avoir étudié le chapitre « Département de justice et police » du rapport de gestion 1972 du Conseil fédéral et transmis au gouvernement différentes motions et postulats, les députés de la Chambre du peuple ont ouvert la discussion sur une interpellation déposée par la commission des affaires étrangères. Cette interpellation demandait quelles raisons avaient provoqué l'accroissement des voyages des conseillers fédéraux à l'étranger et plus particulièrement quel était le but de la récente visite du conseiller fédéral Graber au Caire. M. Carruzzo (PDC, VS) qui présentait l'interpellation au nom de la commission, a toutefois remarqué qu'elle n'était pas fondée sur une certaine méfiance envers le Conseil fédéral et qu'elle n'avait pas pour but de provoquer un charivari sur le voyage du chef du Département politique au Caire.

Le conseiller fédéral Graber, dans sa ré-

ponse au nom du Conseil fédéral, a remarqué en premier lieu que le nombre des visites à l'étranger des membres du gouvernement ne s'est pas accru en 1973 comme on aurait pu le penser. D'autre part, a

Le Conseil a alors commencé la discussion sur le rapport du Conseil fédéral concernant l'initiative de Muenchenstein. La grande partie des membres de la commission ainsi que la plupart des groupes se sont déclarés de l'avis du Conseil fédéral qui pense que l'initiative devrait être approuvée en termes généraux et que le gouvernement devrait être chargé d'élaborer un nouvel article 18 de la constitution.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL ?

Le Conseil national a du retard en ce qui concerne le programme de la session d'été.

Les séances de relevée prévues ne suffiront probablement pas à les combler. Aussi le secrétariat de l'assemblée fédérale estime-t-il que les chambres fédérales devraient tenir une session extraordinaire après les vacances d'été. Ce serait nécessaire si, mer-

credi prochain, la chambre du peuple ne parvient pas à « liquider » le compte d'Etat pour 1972. On ne paraît pas envisager une prolongation de l'actuelle session qui s'est ouverte le 4 juin et qui s'achève mercredi. Le Conseil des Etats qui a tenu son programme terminera tôt ce jour-là ses délibérations, n'ayant plus qu'à procéder aux votations finales.

AGRESSION A MAIN ARMÉE Deux jeunes s'emparent de 92 000 francs et s'enfuient à vélomoteur

DUEBENDORF. - Deux jeunes gens, âgés probablement de 14 à 17 ans, ont pénétré lundi après-midi une attaque à main armée contre la filiale de la Banque populaire suisse à Duebendorf. Ils se sont fait remettre une somme de 92 000 francs avant de prendre la fuite sur leur vélomoteur, en direction de Uster.

Un des jeunes malfaiteurs - le visage masqué par un foulard rouge et portant une arme - s'est

introduit vers 14 heures dans la banque. Il cria, en dialecte de la région, qu'il s'agissait d'une agression. Le caissier, âgé de 31 ans, lui remit alors le contenu de la caisse qu'il plaça dans un sac. Le malandrin quitta ensuite la banque devant laquelle l'attendait leurs vélomoteurs et s'enfuirent. La police de Zurich prie la population de lui fournir toutes les indications pouvant faciliter l'arrestation des deux jeunes gens.

LES VILLES DU MONDE ENTIER RÉUNIES EN CONGRÈS A LAUSANNE

LAUSANNE. - Quelque 800 délégués de trente-six pays des cinq continents participent au 21^e congrès mondial de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (IULA), qui s'est ouvert lundi au palais de Beaulieu, à Lausanne, en présence de M. Roger Bonvin, président de la Confédération, et de nombreux ministres, ambassadeurs, maires et magistrats municipaux. Jusqu'à vendredi, le congrès discutera le thème de « l'âge des loisirs », un problème essentiel pour les autorités communales.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Les loisirs, rêve de l'homme, deviennent aujourd'hui une réalité, du moins dans les pays industrialisés, a dit M. Roger Bonvin, en apportant le salut du Conseil fédéral. Ils répondent au besoin de liberté de l'homme. Si les pouvoirs publics n'ont pas à diriger l'emploi du temps libre de l'individu, du moins peuvent-ils le suggérer et le faciliter. S'il ne veut pas s'ennuyer, l'homme moderne doit savoir occuper le temps qui est libéré toujours plus largement par le développement de la

technique et la diminution de la durée du travail. La solution est en lui-même, dans sa propre sagesse, dans son désir de s'épanouir par des loisirs aussi bien éducatifs que récréatifs. En fait, a conclu M. Bonvin, il s'agit d'équilibrer le travail et le repos, de joindre l'utile à l'agréable, de réintégrer l'homme dans la nature, de retrouver le goût du bien et du beau et un certain humanisme qui veut un esprit sain dans un corps sain.

● NEW YORK. - Soixante-deux personnes, dont vingt femmes, membres d'un luxueux club de Manhattan où étaient vendus du haschisch, de la cocaïne et de l'héroïne, ont été arrêtées samedi matin par une vingtaine de policiers armés de fusils et portant des gilets pare-balles.

LOI SUR LES CHEMINS DE FER Ordonnance modifiée

Le Conseil fédéral a amendé l'ordonnance d'exécution des chapitres VI et VII de la loi sur les chemins de fer. Cet amendement se rapporte principalement à une modification du régime d'indemnisation des chemins de fer concessionnaires du trafic général et à son extension aux entreprises concessionnaires d'autobus et de Trolleybus du trafic général.

ajouté M. Graber, la diplomatie multilatérale engendre des exigences nouvelles et la Suisse ne peut pas se priver des richesses en contacts personnels que lui offrent les rencontres bilatérales. « Notre disponibilité ne peut être que d'application universelle » a déclaré M. Graber ajoutant que son voyage au Caire avait permis de donner une image juste et équilibrée de notre neutralité :

« Compte tenu de nos relations continues et étroites avec Israël, il était nécessaire à la crédibilité de notre neutralité qu'un contact fut établi une fois avec l'autre partie, sous le signe de la confiance et de la compréhension ».

SERVICE CIVIL

Affrontement gauche - droite

L'initiative propose en effet de modifier l'article 18, qui pour l'instant n'autorise pas l'introduction d'un service civil pour objecteurs de conscience. Outre les rapporteurs et les représentants des groupes, 22 orateurs se sont inscrits pour prendre la parole.

L'initiative, déposée à la fin de l'année 1972 avec 62 342 signatures, propose que l'obligation du service militaire soit maintenue en règle générale.

Deux propositions ont été déposées qui demandent le rejet de l'initiative. Si la majorité du Conseil devait les suivre, le peuple et les cantons seraient appelés à se prononcer sur le texte de l'initiative de Muenchenstein et non sur un article constitutionnel élaboré par le gouvernement.

Au cours du début de la discussion, plusieurs problèmes ont d'ores et déjà surgi. Alors que les partis bourgeois tiennent à ce qu'il n'y ait pas de libre choix entre les deux services militaire et civil et donnent leur approbation sous réserve que le projet d'article qui devra élaborer le Conseil fédéral leur convienne, les représentants des partis de gauche ne veulent pas que l'on fasse de distinction entre objecteur de conscience pour des motifs politiques ou éthiques : « Il n'y a que des objecteurs de conscience tout court, la conscience étant indivisible ».

La détestable cuisine politique américaine

M. Dean s'ébroue dans le brochet !

WASHINGTON. — John Dean, témoin vedette de l'enquête sénatoriale sur les scandales du Watergate, n'a jusqu'à présent apporté aucune preuve d'une complicité directe ou indirecte du président Richard Nixon dans les sombres affaires qui ont précédé sa réélection, mais il n'en est qu'au début de sa déposition fleuve (90 pages sur 245 pages). Cela dit, la première partie de la déposition de John Dean paraît accablante pour les conseillers les plus proches de Nixon, John Ehrlichman et Bob Haldeman, et pour l'ancien ministre de la justice John Mitchell. Elle confirme, à bien des égards, les dépositions précédentes, à savoir que, pour l'ancienne équipe de la Maison Blanche, la fin justifiait les moyens. Cette fin était double : protéger le président et abattre ses adversaires. John Dean a raconté que l'an dernier Haldeman avait proposé de faire suivre le sénateur Edward Kennedy 24 heures sur 24. Le projet fut abandonné, mais Dean a rappelé que la Maison Blanche avait fait procéder à une enquête minutieuse sur les circonstances de l'accident de Chappaquiddick qui coûta la vie à Mary Jo Kopechne et faillit ruiner la carrière politique du dernier des Kennedy.

Edmund Muskie, George MacGovern et le président du Parti démocrate Lawrence O'Brien firent, eux aussi, l'objet d'enquêtes menées secrètement par la Maison Blanche.

Dean raconte qu'après l'arrestation des cambrioleurs du Watergate et des deux organisateurs de l'opération (Liddy et Hunt), Haldeman demanda à Dean de jeter dans le Potomac une grosse valise trouvée dans le bureau de Hunt à la Maison Blanche et

contenant des documents très compromettants depuis des appareils d'écoutes jusqu'à des télégrammes du Département d'Etat (falsifiés). Dean s'y refusa disant à Haldeman : comme moi, vous traversez le Potomac tous les soirs en voiture, faites-ça vous-même. Finalement, la valise fut remise au FBI non sans que les documents les plus compromettants aient d'abord été détruits.

RESTE A SAVOIR SI JOHN DEAN QUI A RECONNU AVOIR ETE PARJURE, AVOIR ENTRAVE LE COURS DE LA JUSTICE ET AVOIR UTILISE A DES FINS PERSONNELLES DE L'ARGENT QU'IL AVAIT EN DEPOT, CONSERVE UN CERTAIN DEGRE DE CREDIBILITE.

ROME : NOUVELLE DÉCADENCE

ROME. — Des bandes de vandales ont saccagé en toute impunité dans la nuit de dimanche à lundi la célèbre villa Aldobrandini, au cœur même de Rome, abattant et décapitant des statues antiques dans le parc.

Le jardinier a trouvé au matin l'une des statues les plus connues — un enfant ôtant une épine de son pied — décapitée. La tête gisait à plusieurs mètres de là. Un sénateur en toge avait été jeté bas de son socle, un sarcophage était éventré, une stèle funéraire abattue.

Véritable joyau au centre de Rome, la villa Aldobrandini n'était pas gardée. L'incursion des vandales a soulevé indignation et amertume parmi les Romains. La presse

met la municipalité en accusation et dénonce le « vieux scandale » de l'absence de toute protection efficace pour le patrimoine artistique de la ville.

Il y a deux ans, l'immense parc de la villa Doria Pamphili, ouvert au public avec un seul gardien, fut littéralement dévasté

● SALISBURY. — Les contacts entre Londres et Salisbury en vue de rechercher une solution aux problèmes consécutifs à la proclamation unilatérale de la république rhodésienne, ont repris au cours du dernier week-end.

Nouvelle affaire de fraude fiscale en France

Toutes proportions gardées

CLERMONT-FERRAND. — L'affaire de fraude fiscale dont la presse française a fait état ces derniers jours, a été évoquée lundi matin par M. Valéry Giscard d'Estaing, à la mairie de Chamalières (Puy-de-Dôme) localité du centre de la France dont le ministre de l'économie et des finances est maire.

Il est inexact, a déclaré le ministre qu'un nombre considérable d'inspecteurs des impôts — un journal a parlé d'une centaine — soit impliqués dans cette affaire. Seuls deux inspecteurs sont compromis. Si à ce chiffre, a poursuivi M. Valéry Giscard d'Estaing, on ajoute les trois inspecteurs sanctionnés dans l'affaire Dega — autre affaire de fraude fiscale qui a défrayé la chronique à la fin de l'année dernière — on arrive à un total de cinq inspecteurs compromis sur un effectif supérieur à dix mille.

Le ministre, a d'autre part démenti que de nombreuses entreprises aient « bénéficié » des services des deux inspecteurs incriminés. Les fraudes, a-t-il précisé, sont restées localisées dans le secteur parisien des deux vérificateurs.

M. Valéry Giscard d'Estaing a donné deux raisons pour expliquer le silence observé jusqu'à présent par son ministère sur cette affaire pour laquelle, le 18 février 1972, il a déposé plainte : d'abord le secret de l'instruction puis, empêcher les fraudeurs de prendre leurs précautions par l'annonce prématurée des enquêtes ouvertes par ses services. Le ministre a enfin rappelé que les deux inspecteurs compromis avaient été révoqués le 6 septembre

● NICE. — Le lycée Matisse de Nice, construit à partir d'éléments préfabriqués sur le modèle du C.E.S. Edouard Pailleron (dont l'incendie à Paris avait fait 20 morts, 16 enfants et quatre adultes au début de l'année), a flambé dans la nuit de dimanche à lundi. L'incendie pourrait avoir une origine criminelle.

En moins de deux heures tout le bâtiment de trois étages, où la veille encore se trouvaient plus de six cents enfants, n'était plus qu'une carcasse métallique tordue, noire et fumante.

DANS UN BAR SOURICIÈRE AUX ETATS-UNIS

29 personnes meurent calcinées

NOUVELLE-ORLEANS. — Un incendie, qui s'est propagé avec une rapidité inouïe, a fait au moins 29 morts dimanche soir dans un bar du quartier français du Vieux-Carré à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane. Mais les autorités de la ville reconnaissent que ce chiffre n'est peut-être qu'approximatif en raison de la « confusion » qui existe sur les lieux.

Il y aurait également 15 blessés. Certains se sont en effet sauvés en sautant par les fenêtres du bar, « The upstairs », qui se trouve au deuxième étage d'un immeu-

ble, tout près de Canal Street où le jazz a connu ses débuts. Les causes de l'incendie ne sont pas encore connues. Les autorités démentent la version de certains témoins qui auraient affirmé qu'un client mécontent a mis le feu au bar. Mais, comme l'indique un porte-parole des pompiers « cela a brûlé tellement vite qu'il est difficile de savoir ce qui s'est passé ».

La caserne des pompiers n'est qu'à trois rues de distance du bar et l'incendie a été maîtrisé 16 minutes après l'alerte, a déclaré le porte-

parole. Des centaines de touristes qui se promenaient dans les rues pittoresques de la vieille ville ont été les témoins involontaires du désastre. Le corps d'une des victimes qui n'avait pas réussi à sauter était suspendu à un balcon. A l'intérieur la plupart des cadavres étaient empilés sous un piano et entassés contre les fenêtres. « C'était un carnage à vous faire vomir » a déclaré le médecin légiste de la ville.

Des barreaux de fer placés dans les ouvertures ont empêché beaucoup de clients qui se trouvaient dans le bar de

s'échapper par les fenêtres, ont déclaré lundi les autorités municipales.

Quelques clients minces ont réussi toutefois à se faufiler entre les barreaux et à se jeter dans le vide. D'autres ont brisé les vitres d'une fenêtre sur un côté du bâtiment et quelques-uns ont trouvé l'escalier de secours. Mais pour beaucoup le bar est devenu en quelques secondes un tombeau sans issue.

Un porte-parole des pompiers a déclaré que l'incendie était le plus meurtrier qu'il ait connu à La Nouvelle-Orléans depuis 31 ans.

Collision car - locomotive

Cinq enfants et deux adultes tués - Quatorze blessés

RAVENSBURG. — Cinq écoliers et deux adultes ont été tués, lundi, dans la collision d'un car avec une locomotive haut-le-pied, à un passage à niveau non gardé, à Kisslegg, dans la circonscription de Ravensbourg.

C'est au moment où le bus franchissait le passage à niveau à signalisation automatique, vers 13 h 15, que la machine survint à vive allure, projetant le véhicule dans lequel se trouvaient 19 enfants âgés de 7 à 15 ans et leurs accompagnateurs, à 30 mètres. La plupart des écoliers ont été éjectés tandis que le car s'écrasait dans un fossé. Les blessés ont été transportés dans des hôpitaux, à Wangen et à Leutkirch. Certains ont été emmenés par hélicoptère à Ulm.

Parmi les morts se trouve également le chauffeur du car. Une enquête est actuellement en cours pour établir si la signalisation automatique a fonctionné normalement lors de l'arrivée de la locomotive. Selon le mécanicien de la machine et certains témoins, le feu était bien au rouge.

SM Elizabeth II au Canada

TORONTO. — La reine Elisabeth et le prince Philip sont arrivés lundi en début d'après-midi à l'aéroport de Malton-Toronto, venant de Londres, à bord d'un avion spécial d'Air-Canada.

A sa descente d'avion, le couple royal, qui est accompagné d'une suite d'une trentaine de personnes, a été accueilli par le gouverneur général et Mme Roland Michener, le premier ministre et Mme P.E. Trudeau, ainsi que le premier ministre de l'Ontario et Mme William Davis.

Elisabeth II et le duc d'Edimbourg passeront dix jours au Canada. Ils visiteront quatre provinces, traverseront vingt villes et parcourront en avion, en train et en voiture, quelque 5 500 km.

Métamorphose industrielle

Citroën = Michelin - Fiat

PARIS. — La société « Fiat » a cédé à la société « Michelin » sa participation de 49 pour cent dans le capital de la société Holding commune (Pardevi) qui détient la majorité du capital de la société « Citroën ».

C'est ce qu'indique un communiqué des sociétés « Fiat » et « Michelin » publié lundi à Paris.

Le même communiqué précise d'autre part que les sociétés « Fiat » et « Citroën » ont défini les conditions dans lesquelles certaines actions entreprises en commun

dans divers secteurs industriels et commerciaux seraient poursuivies.

La société « Pardevi » a été constituée expressément au moment de l'accord de coopération entre Fiat et Citroën, conclu le 25 octobre 1968 pour régler l'aspect financier de l'accord.

INFORMATION MINUTE

● BONN. — Le parlement fédéral de Bonn vient d'adopter à l'unanimité l'un des plus importants projets de réforme de la coalition SPD/FDP envisagé pour la présente législature : les amendements aux lois antitrusts.

Cette réforme, discutée depuis de nombreuses années, comporte une modification profonde du droit de concurrence exercé jusqu'à présent et doit avant tout offrir au consommateur une garantie contre la concentration de puissance économique et contre des prix abusifs.

La nouvelle législation supprime les prix imposés dans la vente au détail, accordée à l'office fédéral de lutte antitrusts un droit de contrôle accru des abus qui pourraient être commis par des entreprises dominant le marché et assujettit enfin la fusion d'entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de 500 millions de dm à l'obligation de signaler dorénavant au préalable à l'office leur intention de fusionner.

● VIENNE. — Les forces de police et de gendarmerie lancées aux trousses de Ernst Dostal, 23 ans, qui, après avoir blessé, vendredi, quatre gendarmes, a tué, dimanche matin, le propriétaire d'un pavillon de la banlieue de Vienne où il s'était réfugié, ainsi que sa femme, ont poursuivi vainement toute la nuit et toute la matinée leurs

recherches. Le meurtrier qui était déjà en possession de deux pistolets a fait main basse, dimanche soir, sur trois fusils de chasse. Ces armes et leurs munitions se trouvaient dans une voiture que Dostal a volée à proximité d'une maison forestière, au nord-ouest de Vienne.

● ROME. — La lire a enregistré, lundi, une nette amélioration par rapport à ses cotations de vendredi dernier : environ 0,7 % sur le marché « commercial » et 1 % sur le marché « financier ».

La « dépréciation » de la monnaie italienne, c'est-à-dire sa dévaluation de fait, face aux monnaies européennes est tombée à 24 %, contre 30 % le 14 juin, le « jeudi noir » de l'effondrement soudain de la lire.

M. Brejnev à Paris

PARIS. — M. Leonide Brejnev, premier secrétaire du parti communiste soviétique, a quitté Washington lundi à 16 h. 50 (HEC) pour Paris, où il est arrivé à 23 h. 59 (HEC). M. Brejnev doit avoir avec le président Pompidou des entretiens pendant trois jours.

Après les entretiens Brejnev - Nixon : communiqué final

NOUVEAU SLOGAN : « COMME NOUS, DÉSARMEZ-VOUS » !..

SAN CLEMENTE. — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont proposé lundi que la conférence sur la sécurité européenne se termine le plus tôt possible par une grande réunion est-ouest au sommet.

Le communiqué commun de 3700 mots publié après la semaine d'entretiens que le président Richard Nixon vient d'avoir avec M. Leonide Brejnev souligne l'importance que les deux super-puissances attachent à la détente en Europe par le succès de la conférence sur la sécurité et par les négociations sur la réduction des forces.

En ce qui concerne la conférence d'Helsinki, le communiqué déclare : « Les deux parties feront des efforts pour que la conférence se termine avec succès le plus tôt possible » et « elles partent de l'hypothèse que les progrès dans les travaux de la conférence créeront la possibilité de la

conclure au plus haut niveau ».

Le document américano-soviétique parle seulement de la « réduction mutuelle des forces et des armements » en Europe centrale et non plus de réduction « mutuelle et équilibrée » comme le réclamaient jusqu'ici les Etats-Unis. Il pose comme principe de

base des négociations le maintien intégral de la sécurité de toutes les parties.

UN « STRIP » GENERAL DES ARMEES

Une partie importante du long communiqué est consacrée aux problèmes du désarmement et surtout du désarmement nucléaire. Sans mentionner la Chine populaire et la France, qui n'ont pas signé le traité sur la non prolifération et ne participent pas aux négociations de Genève, les Etats-Unis et l'Union Soviétique lancent un appel à tous les pays pour qu'ils se joignent à leurs efforts en vue de parvenir au « désarmement général et complet, y compris le désarmement nucléaire ».

ILS EN SONT BIEN CONTENTS

M. Nixon et M. Brejnev sont d'accord pour estimer qu'une conférence mondiale sur le désarmement pourrait « au moment opportun » favoriser la réalisation de cet objectif.

Les deux hommes d'Etat expriment leur satisfaction devant les accords de paix conclus en Indochine et insistent pour qu'ils soient strictement respectés. Ils soulignent le besoin de mettre fin rapidement au conflit au Cambodge.

Sur le Moyen-Orient le communiqué relève que « chaque partie a exposé sa position », ce qui revient à dire que ces positions divergent. M. Nixon et M. Brejnev se sont seulement trouvés d'accord pour préconiser un règlement du conflit israélo-arabe qui respecte l'indépendance et la souveraineté de tous les Etats de la région, et tient compte des intérêts légitimes des Palestiniens. Ils ont promis de continuer à exercer leurs efforts dans ce sens.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE UNE AUTRE PAIX

La plus grande partie du communiqué porte cependant sur les progrès accomplis dans le développement de relations de

coopération « mutuellement avantageuses » entre les Etats-Unis et l'URSS.

M. Nixon et M. Brejnev affirment leur volonté de faire du rapprochement entre leurs deux pays « un facteur permanent de la paix mondiale ».

Sur le plan économique le communiqué suggère que les échanges commerciaux entre les deux pays atteignent 2 à 3 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. M. Nixon et Brejnev se déclarent en outre en faveur de projets de coopération à long terme tels que la fourniture du gaz naturel de Sibérie aux Etats-Unis.

LES HOMMES DE L'HISTOIRE

Le communiqué souligne l'importance de l'accord sur la prévention de la guerre nucléaire que M. Nixon et M. Brejnev ont signé vendredi dernier à Washington. Ils y voient une « étape historique » dans les relations américano-soviétiques et estiment que l'accord « renforce substantiellement les fondations du système international tout entier ».

A plusieurs reprises dans leur communiqué commun les deux hommes d'Etat affirment que la politique de rapprochement qu'ils sont décidés à poursuivre ne sert pas seulement les intérêts de leurs deux pays mais ceux de la paix mondiale.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN !

En conclusion le communiqué déclare que les rencontres de la semaine dernière « ont apporté une contribution importante au développement de relations mutuellement avantageuses » entre les Etats-Unis et l'URSS et qu'elles auront « des répercussions favorables sur les relations internationales ».

Enfin M. Nixon et Brejnev annoncent leur intention de renouveler régulièrement ces rencontres au plus haut niveau. Ce sera au tour de M. Nixon de se rendre en Union Soviétique en 1974.